

- L'appel de M. Alie à son chef, l'éditorial de Claude Ryan (page 4)
- Un nouveau journal révolutionnaire québécois (page 9)
- La Fédération des oeuvres a encore besoin de \$6 millions (page 16)

Générallement nuageux.
Maximum de 35 à 40.

Fais ce que dois

Office ferial

VOL. LXII - NO 85

Montréal, jeudi 15 avril 1971

15 CENTS

Une scission menace le Parti conservateur

Jean-Pierre Bonhomme et Pierre-L. O'Neill

OTTAWA — La lettre ouverte que le président de l'aile québécoise du Parti conservateur M. Fernand Alie, a adressée hier au chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a relancé avec éclat dans la capitale fédérale le débat sur la participation des quatre députés canadiens-français dans cette formation politique. On n'exclut pas, en conséquence de ce geste, que les députés conser-

vateurs canadiens-français choisissent éventuellement de se séparer de leur parti. On n'exclut pas non plus que certains d'entre eux soient invités à démissionner s'ils ne rentrent pas dans le rang. Quoi qu'il en soit, il est certain que le Parti conservateur sera le théâtre d'un affrontement brutal entre ce qui reste de ses forces québécoises et sa direction "nationale".

Hier, M. Stanfield n'a pas voulu commenter le document de M. Alie qui pose au grand jour tout le "problème québécois". Le chef de l'opposition avait d'ailleurs quitté dans la matinée une capitale tranquille — la session ne reprendra que lundi — à destination de la Nouvelle-Écosse. Un porte-parole a fait savoir que M. Stanfield, qui représente le comté de Halifax, était allé prendre contact avec

ses commettants. Le même porte-parole a annoncé de surcroît que le chef de l'opposition devait donner une conférence de presse ce matin, à onze heures, et que cette question de l'unité du parti serait probablement évoquée à cette occasion.

Au Québec, un sondage auprès des membres du conseil provincial a permis d'établir sans équivoque qu'ils sont fort mécontents et reprochent amèrement à

M. Fernand Alie d'avoir lancé le débat sur la place publique.

C'est notamment la publication de la lettre ouverte de M. Alie qui a provoqué la colère des conservateurs de l'aile québécoise. "Il faut se débarrasser de Fernand Alie, nous a même confié un membre du conseil provincial. Cela fait plusieurs fois que nous l'avertissons. Nous travaillons comme des fous pen-

dant qu'il suscite des chicanes avec la direction nationale et sème l'inquiétude parmi les militants québécois."

Mais si les dirigeants de l'aile québécoise en ont beaucoup à dire sur le comportement de leur président, M. Alie, et particulièrement sur les moyens qu'il adopte pour promouvoir sa thèse, ils sont néanmoins d'accord avec l'essentiel

Voir page 6: Une scission



M. Robert Bourassa a été reçu hier au 10 Downing Street où il s'est entretenu avec le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Edward Heath. (Téléphoto CP).

M. Bourassa confirme à Londres

Projet de loi imposant le vote secret dans les cas de grèves au Québec

LONDRES (AFP-CP) — Le premier ministre Bourassa a confirmé hier à Londres ce que M. Jean Courmoyer, son ministre du travail avait déjà laissé entendre, à savoir qu'il présenterait un

projet de loi pour imposer le vote secret dans les cas de grèves au Québec.

M. Bourassa, qui s'adressait à des hommes d'affaires britanniques, a dit que ce projet de loi serait présenté d'ici la fin de l'année.

"Ceci, a-t-il expliqué, pour enrayer une situation où une petite minorité dans les syndicats essaie de dominer la volonté de la majorité, imposant des grèves qui tuent la croissance de l'économie et augmentent la pauvreté."

Le premier ministre du Québec, qui en est à la deuxième étape de son voyage en Europe, a aussi déclaré qu'il serait très dur en considérant les prochaines demandes d'augmentations de salaires des enseignants et des fonctionnaires au Québec.

Évoquant les problèmes du chômage auquel la province fait face et la situation d'inflation, il a affirmé devant les hommes d'affaires britanniques que la population québécoise "se rendait compte que le gouvernement faisait tout ce qu'il pouvait pour faire face aux défis".

Voir page 6: Projet

La crise d'octobre au Barreau

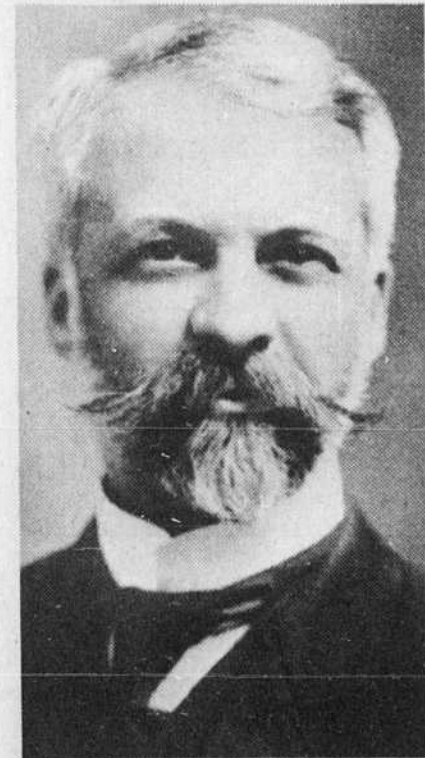
par Gilles Lesage

QUÉBEC — Un groupe de jeunes avocats, piloté par Me Guy Bertrand, de Québec, présentera au congrès du Barreau du Québec, en fin de semaine, une série de résolutions inspirées pour une large part par la crise d'octobre et ses séquences judiciaires.

Voir page 6: La crise

Henri Bourassa se porte à la défense de la CCF en 1934

par Clément Trudel



"Fais bien et laisse dire", proclamait la devise de "L'Interprète", dès la fin du 19ième siècle, bien avant le "Fais ce que dois" du "Devoir".

Conséquent avec ses engagements antérieurs qui l'avaient poussé à prendre parti pour Ernest Pacaud de "L'Electeur" contre Mgr Labrecque (1896) et pour la langue française contre Mgr Bourne (discours de Notre-Dame, en 1910), Henri Bourassa, dans une lettre du 2 mai 1934, dont nous citons plus loin de larges extraits, n'hésite pas à souligner les avantages qu'a valu à l'Ouest canadien la présence du parti CCF. Or, le 11 février 1934, l'archevêque coadjuteur de Montréal Mgr Georges Gauthier, avait déjà mis ses fidèles en garde contre les "enseignements subversifs", consacrant plus de la moitié d'une lettre pastorale à rapprocher le programme CCF des doctrines matérialistes condamnées par les Souverains Pontifes, de Léon XIII à Pie XI.

Le cardinal Rodrigue Villeneuve prendra d'ailleurs la peine, dix ans plus tard (voir Le Devoir du 10 août 1944) de publier un avis où Henri Bourassa est accusé de "prendre toute occasion de traiter les évêques de haut" et d'écouter

davantage un Pape lointain que "des évêques vivants et qui le gênent".

Selon les documents acquis dernièrement par la Bibliothèque Nationale du Québec, un citoyen de Montréal, Roger Tremblay, écrit au député de Labelle aux Communes le 28 avril 1934: "L'avènement d'un troisième parti sous la direction d'un homme très versé... dans les questions économiques et sociales et le programme qu'il a adopté à Regina ont suscité des commentaires de toutes sortes... Votre discours du 30 janvier 1934 dans lequel vous manifestez une sympathie assez prononcée à l'endroit de ce nouveau groupe politique a fort surpris tous ceux qui comme moi ont fréquenté assidûment les filiales et étudié les idées de ce parti."

Tremblay explique ensuite que beaucoup de chefs de la CCF "à Montréal du moins" ont été des propagandistes de la Troisième Internationale... bref, le prochain 1er mai serait célébré en anticipation du "Grand Soir" par ces mêmes piliers du CCF. Le correspondant fait ensuite état de la création d'un parti aligné sur les discours-programme de Bourassa... ou faudra-t-il "tendre vers le fascisme tel que pré-

conisé par un jeune mais combatif journaliste"?

Bourassa, à qui certains milieux prétaient un flirt avec Mussolini — qu'il a rencontré en 1926 et reverra en 1936 — mettra en garde contre l'esprit de parti qui, chez des latins, signifie trop souvent esprit de faction, mais il s'attaquera surtout à l'ignorance que son correspondant a des véritables origines de la CCF:

"Si vous avez suivi attentivement les mouvements politiques du pays, depuis vingt ans, vous connaîtrez mieux les origines de la CCF, son programme, ses tendances et la pensée directrice de ses chefs. Je parle ici de ses vrais chefs non de tel ou tel chef de file. J'ai déjà prévenu M. Woodsworth de la situation que vous m'indiquez, à Montréal".

Bourassa cite le cas de la "Colombie Anglaise" où la CCF s'est coupée des communistes qui "dans leur organe, publié à Toronto, ne cessent de dénigrer M. Woodsworth et ses adhérents comme leurs pires ennemis" et la CCF comme principal obstacle "au triomphe du socialisme et du communisme". "C'est ce que l'on ignore trop dans la province de

Suite à la page 2



Comme d'insouciantes touristes, les pongistes américains se font photographier devant leur hôtel à Pékin. (Téléphoto AP)

À la faveur d'un tournoi de ping-pong

Chou En-lai ouvre une page nouvelle dans les relations sino-américaines

par Jean Leclerc du Sablon, de l'AFP

PEKIN — M. Chou En-lai, premier ministre chinois, a donné hier le "départ" d'une multiplication des contacts entre les peuples américain et chinois. Au cours d'une entrevue de près de deux heures avec les sportifs étrangers en visite à Pékin, il a estimé que le séjour en Chine populaire de l'équipe de tennis de table des Etats-Unis ouvre "une nouvelle page dans les relations entre les peuples américain et chinois".

Ainsi, le chef du gouvernement chinois a laissé entendre que les journalistes

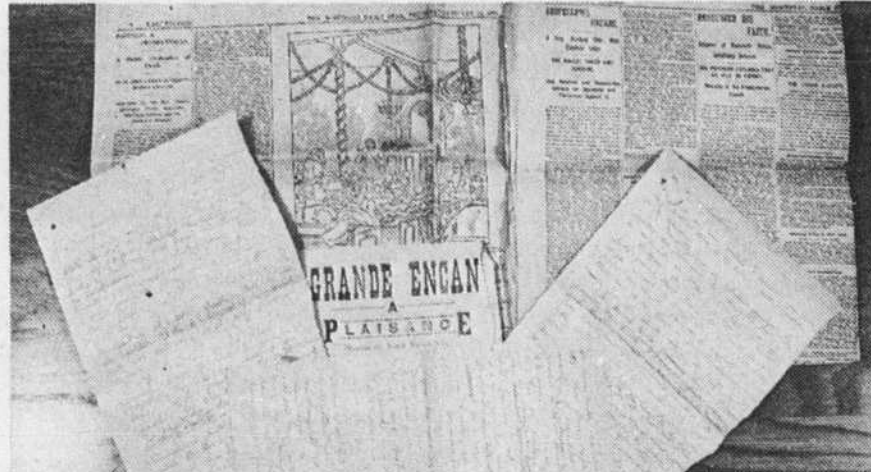
américains pourraient à l'avenir visiter plus fréquemment la Chine, à condition toutefois de venir en petits groupes.

M. Chou En-lai, souriant et charmeur, élégant dans un costume gris à "col Mao", a échangé de nombreuses plaisanteries amicales avec les joueurs américains, britanniques, canadiens, colombiens et nigériens, parlant avec autant d'aisance et de chaleur de la jeunesse aux longs cheveux — "qui cherche la vérité" — des sports, du temps, de la géographie, des articles des journalistes

étrangers et de l'amitié entre les peuples du monde. Le premier ministre semble avoir profondément impressionné ses hôtes étrangers qu'il a reçus successivement, assis dans un profond fauteuil d'un salon du "palais du peuple", l'assemblée nationale chinoise, sur la place Tien-An-men, à Pékin.

S'adressant aux sportifs américains, M. Chou En-lai leur a déclaré que maintenant que le coup d'envoi était donné, "les peuples des Etats-Unis et de la

Voir page 6: Chou En-lai



M. Bourassa préparait avec soin les mises au point qu'il faisait tenir aux journaux. Quatre feuillets manuscrits (automne 1893) servent de brouillon — deux feuillets en français, deux en anglais — et précèdent la réponse officielle du jeune Bourassa aux "articles à sensation" du Montreal Daily Star sur l'abjuration du Seigneur L.-J. Amédée Papineau et sur son adhésion à la foi presbytérienne. Les notes retrouvées se trouvent au verso de feuillets annonçant un "grand encan" à la ferme que possédait Bourassa à Plaisance. Dans la mise au point, Henri Bourassa insiste pour faire valoir qu'il est faux de dire que Louis-Joseph-Amédée Papineau suit les traces (footsteps) du leader de la rébellion de 37-38 en abjurant la foi catholique. (Photo Claude Léger, Le Devoir)

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	2	3	7	0	0	8	4	GAGNE	\$125,000.
LES 9 BILLETS DONT LES NUMÉROS SE TERMINENT PAR			7	0	0	8	4	GAGNENT	\$5,000.
LES 96 BILLETS DONT LES NUMÉROS SE TERMINENT PAR				0	0	8	4	GAGNENT	\$1,000.
LES 956 BILLETS DONT LES NUMÉROS SE TERMINENT PAR					0	8	4	GAGNENT	\$250.

500 Place d'Armes, Montréal, Québec. Téléphone 873-5350

TIRAGE DU 14 AVRIL

1,062,777 BILLETS VENDUS

1,064 GAGNANTS

\$580,000 EN PRIX

Le deuxième numéro complet	1	8	7	2	5	1	3	GAGNE	\$50,000.
Le troisième numéro complet	1	6	2	6	5	3	2	GAGNE	\$25,000.

Bourassa défendait en 1934 la CCF que condamnait alors Mgr Gauthier

Suite de la première page

Québec où, par malheur, les hommes et les journaux qui devraient renseigner l'opinion semblent s'être donné pour tâche de l'égarer ou de l'endormir.

"Je ne crois ni équitable ni opportun de calomnier ces gens-là et de les peindre sous de fausses couleurs aux yeux de nos compatriotes", affirme plus loin Bourassa, après avoir rappelé qu'il a de nettes réserves sur le programme CCF... soit dans ses formules actuelles ou davantage dans les conséquences pratiques et probables de leur application.

Mrg Gauthier n'écrivait-il pas le 11 février 1934 (Lettres pastorales Tome 18, p. 343): "Se trouverait-il des catholiques qui eussent encore la naïveté de penser qu'il leur suffirait de s'embarquer dans la CCF pour y imposer des idées de mesure et de justice?" (p.348): "Comment ne pas affirmer que le programme de la CCF, en fait, sinon dans les intentions de ses auteurs, repose sur une conception matérialiste de l'ordre social et que c'est précisément ce qui constitue le caractère antichrétien du socialisme authentique?"

Henri Bourassa est d'avis que le socialisme et le communisme "auraient déjà gagné beaucoup plus de terrain" si la CCF n'avait pas mené sa campagne de réforme économique: "On peut dire que la CCF a rendu et rend encore de notables services, dans les provinces de l'Ouest surtout.

"L'erreur que commettent la plupart des Canadiens français, en ces matières, c'est de croire qu'il est possible d'orienter les mouvements politiques et sociaux dans le sens de nos idées... voire de nos préjugés... sans tenir compte des opinions et des tendances qui prévalent dans les huit autres provinces".

Bourassa, qui depuis 1932 n'était plus directeur du Devoir, recommande encore aux jeunes "qui veulent réellement travailler au bien public, ceux surtout qui ont l'inappréciable avantage de s'éclairer à la lumière de la vérité infaillible, d'acquiescer une connaissance profonde des conditions de faits au Québec dans le pays et dans le monde: "De tout temps, nous n'avons que trop cédé à la tentation de nous renfermer chez nous... De nos jours... cet isolement devient à la fois

impossible, stupide et dangereux. Chose singulière, plus la nécessité s'impose à nous de savoir ce qui se passe dans le reste du pays et à l'étranger, plus se multiplient les efforts pour nous faire recroqueriller sur nous-mêmes et vivre en Canada comme les Hébreux vivaient en Égypte. C'est le principal reproche que je fais aux inspirateurs de tous ces mouvements nouveaux qui se dessinent, à Montréal notamment — sans parler de leurs idées fausses, de leur chauvinisme de race..."

L'ex-journaliste de combat n'a donc pas perdu, à 66 ans, son souci de ne pas se laisser embrigader dans ce qu'il croit être une fausse croisade — on lui reprochera même d'avoir posé la question: le nationalisme est-il un péché?"

Au nombre des documents que la BNC rendra bientôt accessibles aux chercheurs, d'autres témoignages existent de ces réflexes d'impatience à peine rentrée chez un Bourassa ennuyé par les détails administratifs, surtout dans son rapport avec la compagnie "Papineauville Lumber" dont lui et ses proches possédaient quelques actions — ces lettres d'affaires se retrouvent en quelques liasses qui couvrent surtout les années 1900-1920.

"Dites donc, messieurs de la 'Papineauville Lumber Company' faites donc honneur à vos dettes!" (3 mars 1903).

"Dites donc, Mr le gérant, notre compagnie néglige de payer ses intérêts" (22 septembre 1903) "Voici votre billet. Ne manquez pas de le payer au moins." (28 mars 1904). "Cher M. Bonhomme, dites donc, si vous n'êtes pas tout à fait en banqueroute, vous seriez bien aimable de m'envoyer..." (26 juillet 1904).

Le ton irrité de quelques lettres s'explique du fait que le plus souvent, ce sont des dividendes qui sont dus depuis au moins un mois et "j'ai toujours besoin d'ajuster d'avance mon petit budget domestique" (10 déc. 1915).

Bourassa n'a pas la réputation d'être âpre au gain; il a tout simplement horreur des accords à la ponctualité et au bon ordre. D'où ces sautes d'humeur, entre deux séances de la Chambre (à Ottawa) ou tout juste avant de quitter pour un voyage en Europe, en tant que directeur du Devoir.

"Je ne suis pas homme à récriminer", écrit-il au même administrateur

en février 1915, mais il y a un comble à la patience. C'est pourquoi H. Bourassa liquidera en 1920, les actions qu'il détient dans cette compagnie.

D'autres détails poussent encore Bourassa à s'opposer à des accords à la procédure: une réunion d'actionnaires du Lundi saint s'expose à être entachée de nullité — c'est "fête légale" — et il faudra une autre convocation...

En ce qui a trait aux activités proprement politiques de Bourassa, une affiche est conservée (1896)... et corrigée... sur la tenue d'élections dans le nouveau comté de Labelle, qui élira le petit-fils de Papineau pour le représenter à Ottawa.

Un simple télégramme annonce encore, le 25 septembre 1925: "Oui, j'accepte. Bourassa". Et c'est le signal d'un retour à la scène politique fédérale où, comme Laurier, il subira finalement la défaite.

Des prototypes de bulletins de vote et des formules servant à désigner l'agent représentant à un "poll" (bureau de scrutin) figurent aussi à cet inventaire de la nouvelle collection Henri Bourassa où les organisateurs de manifestations contre la guerre trouveraient qu'ils ont eu des grands-parents passablement actifs dans cette contestation on ne peut plus contemporaine.

Parmi les manuscrits non signés mais assez facilement attribuables à Henri Bourassa se trouvent, éparées: des notes nécrologiques (1939) sur Théotime Bonhomme (en anglais et en français) et quatre feuillets (1893) préparant une réponse au Montreal Daily Star, sur l'adhésion du seigneur L. J. Amédée Papineau à la foi presbytérienne (pour protester, disait-il, contre la construction d'une nouvelle église qui grèverait durement les "censitaires").

Bourassa avait pris soin de se procurer cinq coupures du Buckingham Post (10 nov. 1899) reproduisant l'une de ses lettres en guise de mise au point. L'homme qui se renseignait tant sur l'activité politique nationale et internationale ne semblait pas vouloir répéter ce qu'il avait une fois clairement expliqué. C'est ainsi que l'aimaient ses "disciples".

DEMAIN: une semaine avec les manuscrits de Henri Bourassa.

L'usine ferme ses portes

117 travailleurs perdent leur emploi

par Gisèle Tremblay

Cent dix-huit travailleurs québécois de la chaussure, en grève depuis le 22 février dernier, ont appris hier que leur arrêt de travail serait prolongé indéfiniment puisque la firme torontoise Chartered Traders a décidé de fermer sa manufacture de Québec où ils étaient employés.

Cette mesure, annoncée hier par télégramme au conciliateur, M. Roland Martel, touche également 17 autres salariés de la manufacture. Le gérant de celle-ci, M. Paul Lamonde, a expliqué que la grève avait fait perdre à la compagnie d'importants contrats.

Des pourparlers ont réuni hier après-midi à Québec les représentants des parties patronale et syndicale ainsi que le directeur du service de conciliation, M. Gilles Laporte, afin de mettre au point les modalités de fermeture.

Cette rencontre est la première à survenir depuis la rupture des négociations, le 29 janvier, entre l'administration et l'Union protectrice des travailleurs de la chaussure (CSN). Les employés, dont les mieux payés gagnaient \$2.40 l'heure, réclamaient une augmentation horaire d'au moins douze cents, alors que la compagnie offrait qu'entre deux et six cents.

Selon M. Eugène Rancourt, conseiller technique à la Fédération du vêtement (CSN), à laquelle est affilié le syndicat, la fermeture de Chartered Traders est un développement logique de la crise qui secoue l'industrie canadienne de la chaussure, sans que ne réagissent les deux niveaux de gouvernement.

La semaine dernière, a-t-il commenté, c'était Slater Shoe qui fermait ses portes et deux autres manufactures montréalaises, qu'il n'a pas voulu nommer, pourraient prochainement en faire autant.

Ce sont les importations qui tuent l'industrie canadienne de la chaussure, a poursuivi M. Rancourt. De 1960 à maintenant, elles ont en effet augmenté de 65% et elles accablent cette année 70% de la consommation nationale, soit 5% de plus que l'an dernier.

Pourtant, de rappeler M. Rancourt, le gouvernement

québécois avait institué il y a quelques années une commission d'enquête dont les travaux ont coûté \$300,000. Le rapport de M. Laurent Picard, remis en octobre 1968, émettait une vingtaine de recommandations dont aucune n'a été appliquée.

Quant au gouvernement fédéral, le ministre de l'Industrie, M. Jean-Luc Pépin, n'a pas daigné répondre, a dit M.

Rancourt, au message que celui-ci lui a fait parvenir au sujet des problèmes qui assaillent l'industrie de la chaussure.

M. Rancourt a annoncé qu'il avait demandé à la CSN d'apporter son concours; il a envoyé un télégramme hier matin, la lettre postée la semaine dernière étant demeurée jusqu'ici sans réponse.

Maniwaki

La rue principale bloquée

Malgré une défense expresse de la Sûreté Provinciale, les employés de l'usine Maki ont tenu hier une manifestation en pleine ville, bloquant ainsi de 17 à 19 heures, toute circulation sur la rue principale de Maniwaki.

Selon le président du syndicat local, M. Hedley Guénette, la manifestation fut dé-

nuée de violence. M. Guénette s'est déclaré surpris de la non-intervention de la police qui avait défendu la tenue d'une telle manifestation.

L'usine Maki qui fournissait du travail à quelque 170 employés est la propriété de Sogefor, une filiale de la Société générale de finance-

nier, cette usine de déroulage de merisier doit être vendue à la Corporation Les Produits Forestiers Maniwaki.

Cette firme a déjà signé une "promesse" d'achat avec Sogefor et le contrat final doit être effectué demain. Cette vente signifierait une diminution de 170 à environ 80 emplois.

Les produits agricoles

Une menace de Toupin: des lois 'avec des dents'

"Si les autres provinces continuent à maintenir une attitude trop rigide envers les produits agricoles du Québec, le gouvernement du Québec n'aura pas d'autre choix que d'adopter aussi des mesures rigides", a déclaré hier le ministre de l'Agriculture M. Normand Toupin.

Le ministre a toutefois spécifié que ce n'était pas la philosophie fondamentale du gouvernement. Notre conception de base, c'est de faire produire le plus possible au sol du Québec, a-t-il dit.

Conférencier au déjeuner de clôture du congrès du Conseil de l'industrie laitière du Québec, M. Toupin a expli-

qué que le Québec croyait que les produits agricoles devaient circuler librement et que les provinces devraient discuter ensemble du partage du marché agricole.

Mais nous ne sommes pas d'accord lorsqu'une province veut imposer un embargo sur les produits d'une autre province, a-t-il dit.

À la suite de sa causerie, le ministre a avoué aux journalistes qu'il avait fait allusion à ce que les producteurs agricoles nomment "la guerre des oeufs" et "la guerre des poulets".

La régie des produits agricoles ayant imposé un quota sur les oeufs en provenance de

l'Ontario, cette province a imposé un quota sur les poulets en provenance du Québec. Récemment, il a même été question que le gouvernement ontarien amende sa loi pour permettre la saisie de tout chargement de poulets provenant du Québec et qui n'aurait pas obtenu un permis de la régie des produits agricoles.

"Une telle escalade conduira à un cul-de-sac. On ne peut pas continuer à s'orienter dans ce sens-là", a dit M. Toupin, qui a ajouté que le gouvernement québécois prévoyait dès la fin du mois d'avril l'amendement de sa loi de la mise en marché, "afin de lui donner des dents

et lui permettre de faire le poids avec les lois des autres provinces".

"Il est normal que chaque province essaie de conquérir son marché. Il est normal que le fédéral s'occupe plus particulièrement des provinces de l'Ouest en proie à un grave problème agricole." Mais il est aussi normal que le Québec tente de subvenir à ses propres besoins et d'écouler ses produits.

"Il s'agit de s'entendre et de se partager les marchés, autrement toutes les provinces se retrouveront avec des stocks de plus en plus

importants."

M. Toupin a expliqué que le Québec pouvait produire de façon concurrentielle des produits laitiers et des poulets.

Les autres provinces ont leurs spécialités comme les céréales, les fruits, les produits maraîchers. Il suffirait d'une entente interprovinciale dans le domaine des produits agricoles pour que l'harmonie revienne.

M. Toupin effectue actuellement une tournée d'information dans les centres agricoles de la province afin de mettre au point un programme de production maximum du sol.

Détente à Saint-Laurent

Le cegep réengage le personnel de soutien

par Gilles Provost

Le climat était à la détente hier au cegep de Saint-Laurent: L'administrateur spécial nommé par le gouvernement, M. Robert Belle-Isle, a décidé de réembaucher les 19 employés de soutien qui avaient été touchés par la décision du collège de confier l'entretien à une entreprise privée.

M. Belle-Isle doit même rencontrer les représentants syndicaux des employés en cause lundi prochain afin de "convenir de la convention collective qui prévaut actuellement

dans les collèges où il y a des syndicats affiliés à la CSN".

Le syndicat, pour sa part, s'est dit tout à fait d'accord avec cette décision "qui crée un abcès". Il a offert sa plus entière collaboration à M. Belle-Isle et à l'enquêteur gouvernemental, Maître L.C. Trudel. Enfin, le syndicat a réclamé une enquête publique de la part de M. Trudel afin de montrer au public que les véritables fauteurs de trouble étaient les membres de la direction du collège.

Un nouveau décret revu et corrigé de la construction

QUÉBEC (Par G.L.) — Le conseil des ministres a adopté hier un nouveau décret qui régira l'industrie de la construction.

Le décret, qui sera publié dans la Gazette officielle samedi, refond celui qui avait été publié en décembre dernier et qui visait à mettre de l'ordre dans ce secteur névralgique. Dénoncé par toutes les parties en cause, le décret a été revu et corrigé pour tenter de le rendre plus acceptable aux deux centrales syndicales et aux cinq parties patronales.

Le décret touche notamment aux salaires, aux définitions des régions, et autres questions cruciales qui divisent les parties, y compris les deux centrales syndicales entre elles.

L'on est bien conscient, au ministère, que ce nouveau décret ne satisfait entièrement personne, mais l'on souligne que les hauts fonctionnaires et une grande partie du personnel

sont depuis des mois, pour ne pas dire des années, accablés par cette seule question "titanesque".

D'autre part, le conseil des ministres a entériné la nomination de M. Réal Mireault au poste de sous-ministre du travail, en remplacement de M. Robert Sauvé qui, selon toute apparence, sera nommé juge au tribunal du travail à Montréal. A titre de sous-ministre adjoint, chargé particulièrement des relations de travail, M. Mireault est lui-même remplacé par M. Joël Leblanc, ex-négociateur à la Corporation des enseignants du Québec, qui s'est joint récemment au ministère du travail. M. Paul-Emile Bergeron devient également sous-ministre adjoint, en remplacement de M. Jean-Paul Savard, qui est depuis quelques semaines au ministère de l'éducation. M. Gérard Montebault demeure sous-ministre adjoint, en charge de l'administration.

LA BELLE VRROOM!



Place! Voici la nouvelle Peugeot 304, dont l'équipement standard pourrait faire honte aux concurrents: suspension à quatre roues indépendantes; traction avant; pneus à carcasse radiale; quatre vitesses synchronisées avec levier au plancher; PUISSANTS freins, à disques assistés à l'avant; et une conception technique supérieure à celle de voitures importées valant plusieurs fois le prix de la Peugeot.

Faites ceci: essayez les voitures concurrentes dans la même gamme de prix. Ensuite prenez donc le volant d'une Peugeot 304... Son prix aussi vous séduira: \$2595. La Peugeot 304: elle épouse la route.

PEUGEOT 304

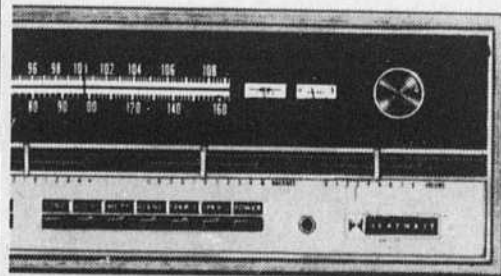
PERFORMANCES POUR PROFESSIONNELS

REGION DE MONTREAL: Gerard Godin Inc., 730, St-Joseph, Lachine 640, Québec, Tél.: (514) 637-9881; Les Grands Garages du Québec, 306, St-Zotique, Montréal, Québec, Tél.: (514) 273-9105; Remi Lavigneur Auto Inc., Chomedey, Québec, Tél.: (514) 331-6554; Roger Automobile, 4269 ouest, Ste-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 932-2925; Sigi Motors, 1124, Bleury, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-7888.

REGION DE QUEBEC: Trudel S/Station, Amos, Québec, Tél.: (819) 732-4700; Laurent Methot Inc., Charlesbourg, Québec, Tél.: (418) 626-9112; Lucien Goulet Motor Sales, Cornwall, Tél.: (613) 933-3954; Paul Fortin Auto Eng., Cowansville, Québec, Tél.: (514) 263-3266; Valois Automobile, Drummondville, Québec, Tél.: (819) 478-3456; Garage Poulin Eng., Ile Perrot, Québec, Tél.: (514) 453-2773; Dranville Automobile, Joliette, Québec, Tél.: (514) 756-1678; Gauthier S/Station, La Tuque, Québec, Tél.: (819) 523-4131; Lachance Auto Eng., Lévis, Québec, Tél.: (418) 837-8897; Vercheres Auto Inc., 109 ouest, Cours Poirier, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 678-4250; Fortin & Fortin Inc., 782, St-Dominique, Jonquière, Québec, Tél.: (418) 547-9317; 547-9087; Dumas Service Gulf, Matane, Québec, Tél.: (418) 567-3501; Claude Automobile Inc., Mont-Laurier, Québec, Tél.: (819) 623-3511; Clément Roy, Plessisville, Québec, Tél.: (819) 362-2777; Bellefleur Automobile, Pointe-Catane, Québec, Tél.: (819) 777-5208; Garage Ernest Landry, Rimouski, Québec, Tél.: (418) 762-8466; Garage Windsor (Pomerleau) Rivière-du-Loup, Québec, Tél.: (418) 862-3586; Garage Mantha, Rouyn-Noranda, Québec, Tél.: (819) 762-1405; Garage Lionel Morin, St-Georges-de-Beauce, Québec, Tél.: (418) 228-5797; St-Hubert Auto Centre, St-Hubert, Québec, Tél.: (514) 346-0241; Angers Automobile Ltee, St-Hyacinthe, Québec, Tél.: (514) 773-0356; Uxmont Auto Inc., St-Jean, Québec, Tél.: (514) 346-9445; Hlas Auto Parts, St-Patrice, Québec, Tél.: (418) 596-2322; Québec Auto Rama Inc., Ste-Rose, Ville-Laval, Québec, Tél.: (514) 625-6975; Raymond Desjardins S/Station Shawinigan, Québec, Tél.: (819) 539-3771; Gilles Automobile Eng., Sherbrooke, Québec, Tél.: (819) 569-7578; Garage Rodrigue Inc., Silvey, Québec, Tél.: (418) 688-9114; Garage Charest & Frères Inc., Trois-Rivières, Québec, Tél.: (819) 376-3754; St-André Auto Body, Val-d'Or, Québec, Tél.: (819) 624-2263; Jean-Guy Lemire, Valleyfield, Québec, Tél.: (514) 371-0033; Philip's Auto Service Waterloo, Québec, Tél.: (514) 539-1010.

En 3 ans la compétition aurait pu nous rattraper... Il n'en est rien!

Le récepteur stéréo Heathkit AR-15 demeure incontestablement le summum de la perfection. Aucun autre récepteur stéréo de même calibre ne peut encore l'égaliser, étant dans sa qualité que dans sa performance. Parmi les supériorités les plus évidentes de ce Kit à \$579.95 nous y trouvons un syntonisateur FET-FM caractérisant une sensibilité IIF de 1.8uV ou mieux... 2 circuits intégrés IF cristallins-filtres, puissance musicale ultra claire et sans distorsion de 150 watts... et un circuit protecteur positif.



Pour affirmer également notre supériorité dans les récepteurs "Solid State" de puissance moyenne AM-FM-FM stéréo, nous avons donc perfectionné le Heathkit 100 watts AR-29. Conçu selon la tradition du Heathkit AR-15, mais au prix plus modeste de \$494.50. Le Heathkit AR-29 établit des nouvelles normes de performance que les autres ne peuvent égaler. Les nouvelles fonctions "Blend" et "Mute" obtiennent tous sifflements FM au bruit au toucher d'un bouton. Des transistors avant gardistes FET et des circuits imprimés modulaires détachables placent le Heathkit AR-29 dans une classe bien exclusive.

Quelles que soient les exigences de votre système musical ou de votre budget, vous trouverez toujours un récepteur Heathkit pour convenir à vos besoins. Des prix aussi bas que \$129.95 en stéréo et \$75.50 en mono. Les instructions, étape par étape, du fameux manuel Heathkit permettent un montage facile et agréable... et vous êtes assurés de plusieurs années d'une performance supérieure. Venez au Centre Electronique Heathkit et tendez l'oreille... vous serez d'accord pour dire que les autres sont encore au stade de rattrapage.

Venez, téléphonez, écrivez pour catalogue du magasin gratuit

Centre Électronique Heathkit

paiements différés si désiré

795 est, Legendre

Coin St-Hubert, 2 rues au nord du boul. Métropolitain

Le plus grand choix de "Kits" électroniques au monde plus de 300 ensembles disponibles.

Le procès Cormier

Les jurés délibèrent

par Pierre Richard

Après un procès qui a duré trois semaines, les douze jurés qui doivent décider de l'innocence ou de la culpabilité du jeune Raymond Cormier, se sont retirés à 18h15 hier pour délibérer. Au moment de mettre sous presse, le jury n'avait pas encore rendu son verdict sur chacun des trois chefs d'accusation portés contre le prévenu.

Raymond Cormier, chômeur de 23 ans, est accusé, en vertu de la loi Turner ou loi C-181, d'être membre ou de s'être déclaré membre du FLQ ou de l'association illégale, d'avoir distribué des déclarations pour le compte du FLQ et d'avoir préconisé les principes et les actes du FLQ, le tout entre le 16 et le 24 octobre 1970. Pour chacune de ces accusations, l'accusé est passible d'un emprisonnement maximum de 5 ans.

Avant de commencer leurs délibérations, les jurés ont entendu, pendant toute la journée d'hier, les adresses de l'avocat de l'accusé, Me Robert Lemieux, du procureur de la Couronne, Me Bruno Pateras, et du juge François Chevalier.

Ce dernier a longuement interprété pour les jurés le texte de la loi Turner qui a succédé aux règlements qui avaient été promulgués, le 16 octobre dernier, en vertu de la loi des mesures de guerre.

Le juge Chevalier a précisé comme l'avait fait plus tôt Me Pateras dans son réquisitoire, que le jeune Cormier n'est pas accusé d'appartenance au Front de libération du Québec mais d'appartenance à "l'association illégale".

Cette précision en a surpris plusieurs car tout au long du procès, comme l'a d'ailleurs noté le juge, on a fait référence au FLQ et à la présumée appartenance de l'accusé à celui-ci.

Le juge Chevalier a fait remarquer que selon l'article 3 de la loi Turner, les mots "association illégale" désignent soit le FLQ, soit un groupe ou association succédant au FLQ, soit un groupe ou association "qui préconise l'emploi de la force ou la commission de crimes comme moyen de réaliser un changement de gouvernement" semblable à celui préconisé par le FLQ.

Le juge a, de plus, reconnu le caractère rétroactif du célèbre article 8 de cette loi, comme l'avait fait le juge Oumet dans la cause de Côme Leblanc.

Selon cet article, tel qu'interprété par le juge, si l'accusé a distribué des déclarations pour le compte de l'association illégale, même si c'est avant la promulgation de la loi, le 16 octobre dernier, cela constitue une présomption d'appartenance à l'association illégale.

L'accusé a alors, de préciser le juge, le fardeau de prouver le contraire, c'est-à-dire de repousser la présomption d'appartenance et de prouver son innocence.

Au début de la matinée, hier, Me Lemieux a fait comparaître comme témoin un représentant du ministère de l'Éducation qui a produit devant la Cour le compte de dépenses et les pièces justificatives de l'étudiant à l'emploi du ministère qui avait conduit Raymond Cormier à Trois-Rivières et à Shawinigan où il avait distribué des copies du manifeste du FLQ.

Selon les pièces produites, ce voyage aurait eu lieu le 15 octobre, la veille de la promulgation de la loi, et non pas le 16 comme le laissaient entendre les déclarations attribuées à l'accusé par la police et la Couronne.

Après ce témoignage, les deux avocats ont longuement fait état des divers éléments avancés tout au cours du procès (déclarations à la police, mallette remplie de livres, affirmation de l'accusé sur la brutalité des policiers à son égard, carabine tronçonneuse trouvée chez un ami, etc) et ont chacun tiré leurs conclusions.

Raymond Cormier qui est incarcéré depuis le 24 octobre dernier, doit encore faire face à une accusation de conspiration séditeuse avec son frère Gilles et ses camarades Côme Leblanc, Jean Boisjoly et Robert Langevin.

■ aujourd'hui

De 10 à 21 heures 30, la Voix des Femmes organise des rencontres avec une délégation de femmes indochinoises actuellement au Canada. Les visites seront au salon Carier du Berkeley Hotel de 10 à 12 heures et au Cégep du Vieux Montréal à 17 heures.

A 12 heures, au Hall d'exposition de la Place Bonaventure, Madame Georges P. Vanier et M. Maurice Latendresse président les cérémonies officielles d'ouverture du Festival international de fleurs de Montréal.

A 12 heures, à l'hôtel Bonaventure, M. Georges Tremblay, ministre des transports, est le conférencier invité au dîner d'ouverture du Congrès annuel du Camionnage. Ce congrès se poursuivra demain, vendredi et samedi.

A 12 heures 15, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, M. Allen E. Nutik est le conférencier invité au dîner-causette du Lions Club of Montreal. Le sujet de sa conférence sera: "Quebec and the English - What Future?"

A 12 heures 30, au Commerce House, 1080 Beaver Hall, M. Richard Pomeroy, président de l'Association des étudiants de McGill, parlera de "Student Summer Employment Opportunities" devant les membres du Kiwanis Club of Montreal.

A 13 heures, M. Jean Lévesque recevra à son émission le point du jour, M. Max Gros Louis, chef du Village huron de Loretteville et secrétaire-trésorier de l'Association des Indiens de la province de Québec.

A 14 heures 30, au motel Providence à Black Lake, la Régie des marchés agricoles tient une séance publique.

A 15 heures, au 405 rue Concord, à lieu l'ouverture de l'Exposition des travaux d'artisanat des membres de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames. L'Exposition se poursuivra jusqu'au vendredi 23 avril.

A 15 heures 30, au sous-sol du cinéma des Galeries d'Anjou, à lieu le lancement de la campagne de publicité pour la marche naltys tiers monde.

A 18 heures, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, M. G. A. Patterson est l'orateur invité au dîner-causette du Montreal Advertising and Sales Club. Le sujet de sa conférence sera: "Professional Marketing for Professional Athletes".

A 19 heures, au salon Ovale de l'hôtel Ritz-Carlton, M. Robert Garry, professeur de géographie à l'U. de M., fera un exposé sur "La Chine, cette inconnue", au dîner-causette de la Chambre de commerce française au Canada.

A 19 heures 30, au salon du Centre Immaculée-Conception, 4265 rue Papineau, se tient une séance d'information sur les détails du prochain voyage en Europe du Centre I.-C.

A 20 heures à l'hôtel de ville de Lévis, M. Maurice Tessier rencontre les maires et conseillers municipaux de la rive-sud pour discuter des problèmes des communautés municipales.

A 20 heures, au sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Foyer, 5099 de la 40ème avenue à l'ame-du-Foyer, 5099 de la 40ème avenue à Rosemont, les Dames auxiliaires de l'hôpital Saint-Joseph de Rosemont organisent une partie de cartes au profit des malades indigents de l'hôpital Saint-Joseph.

Les participants à la maîtrise en administration des affaires (MBA) tiennent aujourd'hui leur journée des présidents canadiens au pavillon des sciences de l'administration et au Château Frontenac à Québec. Le ministre Castonguay ainsi que de nombreux présidents d'entreprises canadiennes prendront part à ce colloque.

La Société Nationale des Acadiens organise à l'intention des jeunes francophones un ralliement provincial qui regroupera près de 150 étudiants à l'Institut de Memramcook, demain, vendredi, samedi et dimanche.

Francottie reçoit \$50 d'un anonyme

TORONTO (PC) — Reford Francottie, qui a passé onze jours en prison à Toronto, après avoir été accusé d'avoir volé 10 cents, a reçu hier, d'une personne inconnue, la somme de \$50.

L'histoire de cet homme de 48 ans qui avait été arrêté par la police après avoir subtilisé 10 cents dans une boîte distributrice de journaux a sensibilisé l'opinion publique à Toronto au point que son cas a été porté à l'attention du procureur général de l'Ontario.

Francottie n'avait pas les \$20 exigés pour fournir un cautionnement qui lui aurait permis de reprendre sa liberté.

C'est le député néo-démocrate Morton Shulman qui a finalement fourni le cautionnement après que le prévenu eut passé onze jours derrière les barreaux.



Ottawa coupe les vivres aux Conseils locaux des ports

OTTAWA (CP) — Le gouvernement fédéral vient de couper les vivres aux Conseils des ports de Montréal, Vancouver et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, qui sont jugés dorénavant inutiles par le Ministère des transports à la suite d'un projet de réorganisation des ports canadiens.

Le porte-parole du Conseil des ports nationaux qui faisait part de cette décision hier à Ottawa a précisé que les trois Conseils touchés avaient déjà été avisés de cette coupure de fonds, qui entrera en vigueur à la fin de leurs années fiscales, c'est-à-dire le 1er mai pour le Conseil du port de Montréal, et vers la fin de 1971 pour les deux autres.

Le Conseil du port de Montréal, formé de représentants des Chambres de commerce, de la ville, du gouvernement et d'usagers du port, a comme principale fonction de promouvoir l'usage du port.

Au Conseil des ports nationaux, on précise que la réorganisation prochaine de l'administration comprendra un secteur chargé de la promotion.

La contribution fédérale au Conseil du port de Montréal se chiffrait annuellement par \$10,000, environ un tiers du budget de cet organisme. Tout le budget du Conseil du port de Vancouver, \$32,000, lui venait du gouvernement, tandis que le Conseil du port de Saint-Jean recevait une subvention annuelle de \$3,500 représentant un dixième de son budget.

En mars, le ministre des transports, M. Don Jamieson, avait déclaré devant les membres de la commission parlementaire sur les transports que le gouvernement se proposait de donner plus d'autorité aux ports et que cet objectif pourrait être atteint en mettant tous les ports du Canada sous l'égide du Conseil des ports nationaux.

A l'heure actuelle, le Conseil des ports nationaux ne régit que douze ports canadiens, dont Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières et Montréal.

Le Ministère des transports n'a pas encore annoncé dans quelle mesure sa réforme de l'administration des ports touchera les ports individuels. Les ports

canadiens non administrés par le Conseil des ports nationaux dépendent d'une section spéciale du ministère des transports, d'une autre des ministères des pêcheries et d'une troisième du ministère des travaux publics.

Après la décision gouvernementale de couper les subventions au Conseil du port de Montréal, la réaction du secré-

taire exécutif de cet organisme, M. Jean Bourguignon, ne s'est pas fait attendre.

"Il est regrettable que cette politique ait été rendue publique avant qu'on apprenne les détails de la réorganisation de l'administration du port".

Cette décision ne changera rien au

Suite à la page 6

Avec un retard de 14 jours

La Voie maritime rouvre ses écluses

C'est avec un retard de 14 jours que la Voie maritime du Saint-Laurent a été ouverte hier à la navigation et la circulation des navires, entre Montréal et les Grands Lacs, sera au ralenti encore pour au moins 15 jours.

Le cargo français "Ondine" a été le premier navire à passer les écluses de Saint-Lambert hier et à faire route en amont de Montréal.

Une brève cérémonie, au cours de laquelle les représentants de la Voie maritime ont offert un présent au capitaine Pierre Kerevac, a marqué le passage d'"Ondine".

"Christine", un cargo français plus léger, a suivi immédiatement l'"Ondine" dans les écluses.

Le froid qui a sévi cet hiver et l'abondance de la neige n'ont pas permis aux autorités de la Voie maritime d'ouvrir à la date habituelle du 1er avril. Pour

le moment, la navigation dans la Voie maritime ne sera permise que durant le jour et seuls les navires suffisamment volumineux et solides pourront se diriger vers les Grands Lacs en raison des masses de glaces flottantes à l'embouchure du lac Ontario et du lac Érié et de l'absence de toute signalisation lumineuse.

Suite à la page 6



Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de

Abonnement ordinaire \$7. ☐
Abonnement étudiant \$5. ☐

NOM

ADRESSE

2715, Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal 250
(514) 739-2758

Au printemps l'eau dégoutte...

Faites installer les

GOUTTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaillé

ESTIMATION GRATUITE

MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
HULL 776-2549
OTTAWA 822-2549

PRIMEAU MÉTAL INC.

VENTE

du printemps

PEUGEOT 204

wagonnette

\$2295⁰⁰

prix régulier \$2695.

Le détaillant Peugeot le plus progressif au Canada

roger

automobiles ltée

4269 ouest, Ste-Catherine - 932-2925

Francottie reçoit \$50 d'un anonyme

TORONTO (PC) — Reford Francottie, qui a passé onze jours en prison à Toronto, après avoir été accusé d'avoir volé 10 cents, a reçu hier, d'une personne inconnue, la somme de \$50.

L'histoire de cet homme de 48 ans qui avait été arrêté par la police après avoir subtilisé 10 cents dans une boîte distributrice de journaux a sensibilisé l'opinion publique à Toronto au point que son cas a été porté à l'attention du procureur général de l'Ontario.

Francottie n'avait pas les \$20 exigés pour fournir un cautionnement qui lui aurait permis de reprendre sa liberté.

C'est le député néo-démocrate Morton Shulman qui a finalement fourni le cautionnement après que le prévenu eut passé onze jours derrière les barreaux.



Les occupants du local 568 rencontrent les dirigeants

par Gisèle Tremblay

Quelque 700 électriciens sont attendus ce midi aux bureaux de leur syndicat, Place Saint-Michel, où le comité d'occupation du "local 568" a obtenu enfin une rencontre avec les principaux responsables de la FTQ.

Une dizaine d'électriciens, qui affirment avoir l'appui de tous leurs confrères, occupent depuis maintenant treize jours le quartier général du syndicat, afin de dénoncer l'attitude jugée dictatoriale de leurs dirigeants américains. Le "local 568" est la section québécoise de l'Union internationale des électriciens, dont le siège social est à Washington.

Les occupants, qui ont maintenu dès le début le service de placement aux 10-000 membres du syndicat, réclament de la FTQ, jusqu'ici silencieuse, qu'elle prenne position dans le conflit et leur serve de porte-parole auprès de Washington.

Ce sera l'objet des conversations ce midi entre le comité d'occupation, dont le président est M. Roger Dubé, et la délégation de la centrale formée de MM. Louis Laberge, président, André Desjardins, vice-président et Fernand Daoust, secrétaire général.

M. Henri Gagnon, président en titre du "local 568", sera absent de cette rencontre. Ses prises de position récentes quant à la négociation sectorielle et au vote d'allégeance syndicale dans l'industrie de la construction l'ont opposé aux responsables de la FTQ.

Le litige entre le syndicat québécois et le siège social américain est né d'un malentendu au sujet d'une grosse somme d'argent.

Le "local 568", auquel Washington aurait promis \$100,000 pour financer une vaste campagne d'organisation à travers la province, refuse d'assumer les frais réels de l'opération, soit \$172,000, comme l'exigent maintenant les dirigeants américains qui renient leur promesse.

La section québécoise, qui a payé la note en retenant depuis neuf mois les cotisations dues à Washington, se dit prête cependant à rembourser les \$72,000 non prévus dans l'accord initial. L'"Union internationale" a répliqué qu'il y a deux semaines en congédiant sans appel quatre des sept représentants québécois, ce qui a déclenché l'occupation.

M. Roger Dubé, qui prête aux responsables américains l'intention de livrer aux occupants une guerre d'usure, veut forcer la FTQ à intervenir sinon, dit-il, "nous négocierons directement avec le bureau chef". Et si rien ne se fait, prévient-il la semaine dernière, "ce sera la désaffiliation".

DYNAMIQUE DE GROUPE AVANCÉE POUR LES RELIGIEUX

OBJECTIF:

La Dynamique de groupe avancée se veut une session de croissance personnelle. Chaque participant aura l'occasion, par la communication verbale et non-verbale, d'approfondir sa connaissance personnelle et ses attitudes en groupe.

MÉTHODE:

Les participants cherchent à constituer un groupe capable de se prendre en charge, de définir ses objectifs et de les poursuivre.

DATES:

1er week-end: du 7 mai 71 à 19h. 30
ou 9 mai 71 à 17h. 00

2e week-end: du 21 mai 71 à 19h. 30
ou 23 mai 71 à 17h. 00

ENDROIT:

Maison des Peres Jesuites
Boul. des Hauteurs

MONITEURS:

St-Jerome, Cte Terrebonne, Qué.
Sylvia Ducharme, o.m.i.

Seur Claire Dumouchel
Lise Roquet
Guy Picard

PRÉREQUIS:

Avoir suivi une session de "Dynamique de Groupe".

INFORMATIONS et INSCRIPTIONS

Centre Interdisciplinaire de Montréal

5055, rue Gatineau, Montréal 247. Tél. 735-6595

LA LIBRAIRIE DU VIEUX-MONTRÉAL
451, St-Sulpice, Montréal — Tél.: 844-6113

présente

LA BIBLIOTHÈQUE DU MANAGEMENT

GESTION ET ADMINISTRATION
PUBLICITÉ MARKETING
INFORMATIQUE ET GESTION

Examinez gratuitement un Premier Volume

COUPON-REPONSE

Envoyez-moi pour examen gratuit pendant 10 jours - UN PREMIER VOLUME. Si je suis satisfait je le paierai ainsi que les 11 autres au prix de souscription qui me sera communiqué avec l'envoi du premier volume, sinon je le retournerai sans rien devoir.

NOM

ADRESSE

VILLE

PROFESSION

SIGNATURE

TÉLÉPHONE

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS ICI RADIO-CANADA ET AUX ÉDITIONS DU JOUR

MES 500 MEILLEURES RECETTES

par GERMAINE GLOUTNEZ

- Une véritable encyclopédie à la portée de tous
- 60 suggestions de menus
- Une mine de conseils pratiques
- Un livre essentiel
- Plus de 300 pages

En vente partout à \$5.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS ICI RADIO-CANADA

g

éditorial

L'appel de M. Alie à son chef

Le Canada anglais a réagi, hier, comme on s'y attendait, à la lettre ouverte que M. Fernand Alie adressait le matin même, dans les pages du Devoir, à son chef, M. Robert Stanfield. Des l'après-midi, l'artillerie verbale des grands jours se déployait. "PCs told to accept two nations", titrait le Star. "A major battle appears to be shaping up between the Quebec wing of the Progressive Conservative Party and the National Party", entonnait la Canadian Press.

Chacun de ces deux titres exigeait des nuances. En substance, ils expriment toutes-foins une vérité évidente: un fossé profond s'est creusé entre la pensée officielle du parti conservateur, incarnée par M. Stanfield, et celle du président de l'aile québécoise, M. Alie, dont on s'imagine mal qu'il eût décidé de s'adresser publiquement à son chef sans être normalement assuré de l'appui d'une partie importante de ses collègues.

Sous un chef moins souple, moins calme, moins objectif que M. Stanfield, on eut volontiers soupçonné, derrière l'initiative de M. Alie, l'existence d'un conflit de personnalités ou d'une chicane de palais cherchant à se parer au grand jour des revêtements d'une querelle idéologique. Mais, outre que le style de M. Stanfield se prête mal à l'émergence de semblable situation, rien, dans la lettre de M. Alie, ne trahit le moindre sentiment d'animosité de la part du président des conservateurs québécois à l'endroit du leader fédéral. Si M. Alie a décidé de parler publiquement, c'est, faut-il conclure, parce qu'il a considéré primo que les questions soulevées dans sa lettre sont si importantes qu'elles doivent être posées à tous les citoyens et secundo qu'avant plus ou moins épuisé les voies de la discussion discrète, il a jugé nécessaire de porter le débat sur la place publique.

Il faudra attendre que M. Stanfield ait fait connaître sa réaction avant d'examiner au mérite chacune des propositions formulées par M. Alie. Le leader conservateur était hier à Halifax. Il n'avait pas encore parlé lorsque ces lignes furent écrites.

Ce qu'on peut constater tout de suite, cependant, c'est que M. Alie vient d'adopter une position qui représente celle de plusieurs fédéralistes québécois.

"Ce sol", écrit M. Alie, comporte une réalité inéluctable, la présence de deux entités distinctes, qu'on appelle deux peuples fondateurs ou deux nations, comme des strates superposées en alternance, et forcément sous-jacentes à chacune des manifestations de notre vie collective. Eluder ce problème fondamental serait une attitude dangereuse.

Le camoufler, le mettre en sourdine, serait se réserver des lendemains amers".

Cette proposition reste assez générale. Plusieurs pourraient y souscrire tout en lui donnant des interprétations fort différentes. Mais M. Alie a prévu ce danger. Aussi s'empresse-t-il d'ajouter que toute acceptation sérieuse de sa proposition doit être suivie, en bonne logique, d'un indispensable corollaire, celui selon lequel le gouvernement du Québec, qui "est la véritable voix du peuple du Québec", doit disposer des pouvoirs nécessaires à l'épanouissement des Québécois.

Il existe, en somme, deux conceptions de l'égalité. L'une professe l'égalité des langues et l'égalité des provinces. L'autre professe une égalité des deux peuples, passant nécessairement par la reconnaissance de la vocation originale du gouvernement du Québec, sans rejeter pour autant l'idée fédérale.

M. Stanfield et ses collègues anglophones, seraient naturellement enclins à se ranger à la première conception, qui est aussi celle de M. Trudeau et du parti libéral. M. Alie dit carrément à son chef qu'il ne saurait accepter cette vision qui voue presque fatalement les Canadiens français du Québec à la schizophrénie politique, c'est-à-dire à un comportement qui les amène à dire non quand ils portent une casquette fédérale à ce qu'ils approuvent quand ils votent à Québec.

Le problème est de taille. Il est plus facile de le poser que de le résoudre. La façon dont M. Alie l'a posé reflète cependant l'attitude actuelle de milliers de Québécois qu'on est trop facilement porté à ranger sans nuance parmi les fédéralistes inconditionnels.

Dans sa lettre à M. Stanfield, M. Alie s'appuie, pour justifier son initiative, sur un axiome élémentaire: "Le public a le droit de savoir; nous avons le devoir de l'informer". Il ne fait aucune allusion à des difficultés internes qui auraient pu l'induire à un geste désespéré.

Il reste néanmoins que le geste de M. Alie est très exceptionnel et très grave pour qui est le moins membre familier avec les modes de fonctionnement de nos partis traditionnels.

Nous l'interprétons, quant à nous, comme une condamnation implicite de l'attentisme excessif de la direction nationale du parti conservateur en matière constitutionnelle. M. Stanfield fut porté à la direction du parti en 1967, largement en raison de la

compréhension qu'il avait manifestée à l'endroit du problème du Québec. Il avait dit à l'époque assez peu de choses, mais ses paroles, mesurées, réfléchies et généreuses, avaient été perçues comme le germe de politiques à venir.

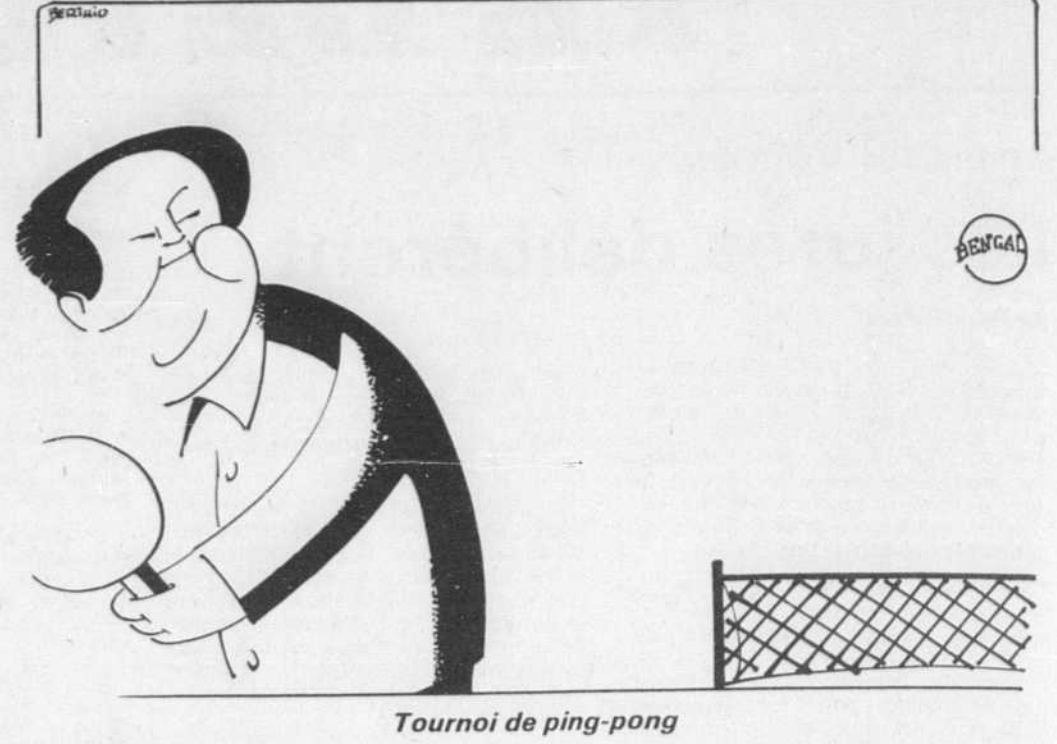
Or, ces politiques ne sont pas venues. Elles n'ont même pas fait l'objet, à l'intérieur du parti, des débats vigoureux qu'eût dû faciliter le séjour dans l'opposition.

"Vous suggérez", écrit M. Alie à M. Stanfield, un fédéralisme humain, souple et efficace". Quelles seraient les lignes de force de ce fédéralisme? Quelles en seraient les implications précises pour le Québec? Comment se situerait-il par rapport à celui que préconisent avec une remarquable continuité depuis dix ans les gouvernements québécois? Le parti conservateur aurait eu bien des occasions, depuis 1968, de serrer ces questions, notamment lors de la conférence d'orientation qu'il tint à Niagara Falls il y a deux ans. Il a préféré les esquiver. M. Stanfield aurait aussi pu, à maintes occasions, devancer M. Trudeau ou se distinguer de lui, par exemple au sujet de la formule d'amendement constitutionnel, de certaines requêtes du gouvernement québécois ou du projet de loi sur les pouvoirs d'urgence. Chaque fois, il a préféré attendre que le gouvernement fasse les premiers pas.

On comprend l'embarras de M. Stanfield, qui doit tenir compte de réactions en provenance de tout le pays et d'un caucus extrêmement hétéroclite. Mais les ennuis du chef ne résolvent pas les difficultés du Québec. Les attermoissements de la direction nationale contribuent, au contraire, à aggraver l'impuissance du parti à recruter de nouveaux éléments au Québec et à accroître l'impatience de ceux qui y sont venus pour des motifs supérieurs à l'arrivisme ou à l'atavisme familial.

La lettre de M. Alie à M. Stanfield est un appel, non un ultimatum. Elle ne fait suite à aucun complot, à aucune conspiration. Elle pêche peut-être même contre certaines règles de procédure ou de solidarité dont un président autre que M. Alie eût été davantage conscient. Mais elle est le cri du cœur d'un homme qui a préféré, après la débâcle de 1968, rester à la barre pendant que d'autres fuyaient. Si le parti conservateur se révèle incapable de répondre à cet appel, d'assumer positivement les aspirations saines qu'il véhicule, il fournira un argument de plus à ceux qui refusent de croire à la coexistence, dans un cadre fédéral, des deux peuples qui ont fondé ce pays.

Claude RYAN



Tournoi de ping-pong

lettres au DEVOIR

Condamner l'érotisme ne résout rien

Je ne fus pas fâché d'apprendre, dans Le Devoir du 1er avril, qu'un groupe, dont des séminaristes, s'était introduit "illégalement" dans un cinéma, que bravant l'opinion d'une salle, il n'ait pas eu peur de passer pour des "reloués" ni de recevoir une dose massive de popcorn par la tête et ce, pour contester la "surenchère de l'érotisme" au Québec.

Le but de cette contestation et le moyen que l'on a pris avaient sûrement été pesés à l'avance et je respecte ce choix. Toutefois, je ne m'endors pas personnellement, et je n'explique pas, il est certain que nous vivons actuellement (d'autres diront que nous le subissons ou qu'il nous est imposé) un phénomène de surenchère de l'érotisme au cinéma: celui-ci, il n'est pas le seul d'ailleurs, autant par son ampleur et sa relative soudaineté, pose de nouvelles questions à la société où nous vivons. Questions multiples et problèmes complexes: la consommation dirigée, l'exploitation du consommateur, le conditionnement publicitaire de la masse et l'apparition de nouveaux types d'informations, de persuasions, voire même de provocations.

C'est là un aspect de la question. Il y en a d'autres. Le cinéma actuel, avec ses lacunes et ses titres de gloire, m'apparaît de plus en plus devenir comme une sorte de conscience "visuelle" de notre société: l'image et son contenu traduisent, inconsciemment ou non, la vie sous ses aspects les plus divers ou, souvent, les plus équivoques: ils nous renvoient constamment à l'homme et à son univers d'interrogations, d'échecs, de transformations, de refus et, pour ne pas le cacher, d'ambiguïtés fondamentales. Il rend public, donc à portée de tous, les remises en question et les tâtonnements multiformes qui courent le temps présent; il provoque, en plein cœur des évolutions qu'il transcrit en images, l'éclatement de certaines valeurs culturelles, morales, individuelles et sociales et suscite l'apparition de nouvelles valeurs, dites de libération.

Ces changements me semblent concerner la culture et non pas seulement la morale, bien que les deux ne doivent pas marcher côte à côte dans une société. Si le cinéma actuel privilégie l'érotisme, l'une des valeurs de la sexualité, ce n'est, me semble-t-il, que pour mieux poser, dans sa totalité la question de la sexualité, même lorsqu'il paraît s'arrêter en cours de route sur cet unique aspect de l'érotisme au détriment du reste.

Les salles de cinéma sont remplies, sans doute, la cause n'en est peut-être pas tant et uniquement l'exploitation qui porte à faux et qui veut aliéner, que le réel besoin collectif de remplacer les tabous ou ses ignorances par des représentations économiques.

A ceux qui pour faire face à ce dilemme suggèrent l'intégration des économies des Etats-Unis et du Canada, M. Gordon répond avec raison qu'il y aurait trop de différence entre les deux partenaires et que le Canada serait écrasé par son associé dans ce continentalisme. C'est un point de vue assez juste, ceux qui préconisent l'indépendance économique du Canada pourraient peut-être réfléchir à un aspect analogue du problème québécois. A l'intérieur du Canada, les deux nations ne sont pas des partenaires économiquement égaux, et c'est l'une des raisons du mécontentement des Québécois francophones que cette inégalité perpétuée par le système en place.

Paul SAURIOL

propos d'actualité

"Ceux qui désirent sincèrement la paix ne doivent se faire aucune illusion: la paix dépend de leur effort concentré, réaliste, persévérant, pour établir une justice toujours plus parfaite et qui assure aux groupes aussi bien qu'aux personnes leur juste part des avantages du progrès... L'opinion est erronée qui considère comme normal le fait que chaque personne, chaque région, chaque groupe se contente de rechercher son intérêt propre, sans se préoccuper des autres. Et l'on entretient une illusion si l'on croit que bâtir un ordre social sur ce principe constitue un bon moyen de parvenir à un ordre social optimum."

(Lettre des évêques catholiques du Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération, 7 avril 1967).

"Les Nations unies doivent s'intéresser de plus en plus à ce qu'on peut appeler "le maintien préventif de la paix". L'identification de situations de conflits violents en puissance, et une intervention dès les débuts. Elles doivent aussi avoir les moyens d'entreprendre de vastes efforts de médiation entre les rivaux. L'objectif est de mettre sur pied un dispositif qui aiderait un Secrétaire général efficace à entreprendre ces travaux. Il a besoin d'une solide documentation explicative pour permettre une intervention efficace et bien informée."

Extrait du 8e rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, procès-verbaux de la chambre des communes, le 5 juin 1970.

Domination économique

L'influence des capitaux américains et des filiales de sociétés américaines sur la vie économique du

3) Respecter les lois de l'évolution: Les tâtonnements dans la recherche d'authentiques valeurs de libération ne doivent pas être brusqués ou rejetés à coup d'interdictions ou de prises de panique, sous prétexte qu'ils ne soient pas conformes à la norme idéale ou souhaitable.

Le passé nous enseigne qu'il s'agit là d'une voie sans issue. Le problème de l'érotisme au cinéma rappelle étrangement celui de l'astrologie: on peut l'interdire pour préserver les gens de l'exploitation et cela sans considérer les réels besoins auxquels elle prétend répondre. Ce n'est pas en proscrivant l'astrologie (le contrôle de la supercherie est une autre affaire) que l'on va éliminer les problèmes ou les aspirations de sa clientèle.

Ces remarques s'expliquent pas tout: de façon bien incomplète, elles ne veulent que situer le débat à un autre niveau: celui de l'éducation en profondeur, de la tolérance et du respect de la polyvalence.

De même, je constate que ces questions concernent directement l'Etat qui n'abuse pas souvent de son imagination pour promouvoir l'homme; qu'elles concernent aussi l'Eglise qui, de toute urgence, doit retrouver son prophétisme pour construire l'homme, non plus à partir d'une morale de l'interdit ou de l'échec (ce que l'on remarque actuellement face à l'érotisme s'explique quelque part), mais dans une authentique et plus durable libération, au-delà des apparentes sécurités.

Jacques COTE

Lévis, le 2 avril 1971

Mise au point au sujet de l'Accueil Le Relais

Dans un article en page 9 du Devoir du 31 mars 1971, Madeleine Solange Chavlin mentionnait que l'Accueil Le Relais ferme ses portes. Il est plutôt question d'agrandir afin d'accueillir quarante à quarante-cinq adolescentes à la fois.

Les locaux que nous occupons actuellement ne sont pas vastes mais ont besoin d'être rénovés afin de procurer aux adolescentes qui y sont accueillies des services plus nombreux et mieux aménagés. De plus, le besoin de dépannage et de prévention des adolescentes a tellement augmenté depuis quelques années dans la région de Montréal, que nous devons procurer à celles-ci plus de possibilités de refaire une vie normale.

L'Accueil Le Relais a été fondé en 1964 par les Clubs Richelieu de la région de Montréal, à la demande du Cardinal Léger. Le financement de 1964 à 1967 a été

assuré par les Clubs Richelieu et par le service du Bien-Être Social de la ville de Montréal. La maison présentement occupée par Le Relais est la propriété de la corporation.

Nous disposons pour loger les adolescentes de huit chambres simples et deux dortoirs de quatre lits. Depuis l'ouverture, nous avons accueilli et dépanné plus de neuf cents adolescentes; l'administration de la maison est assurée par des membres des Clubs Richelieu de la région de Montréal et le financement depuis septembre 1967 est subventionné par le Ministère des Affaires Sociales.

J'ai tenu à faire cette mise au point, non pas sur l'article dans son ensemble, mais seulement en ce qui concerne Le Relais, vu qu'il n'en était fait mention.

Guy A. LACOUTURE, président, L'Accueil Le Relais, Montréal, le 3 avril 1971.

Lettre des prisonniers du DOPS de Recife

Nous sommes de jeunes Brésiliens emprisonnés au DOPS de Recife. Nous avons décidé d'écrire cette lettre, car nous sachant les risques que nous courons.

Plusieurs d'entre nous ont été témoins du sauvagement assassinat d'O'dijas Carvalho et nous sommes exposés au même sort. O'dijas est arrivé au DOPS le 30-1-71. De 19 heures du soir à 2h du matin, il a subi sans interruption aux tortures les plus viles; principalement des coups de pied et de poing à la tête, au ventre, sur les testicules et les reins, provoquant une paralysie de l'appareil urinaire. Lorsque, à 2h du matin, il regagna la cellule, nous pûmes constater qu'il avait été frappé à vif sur les fesses à coups de bâton.

Après avoir été jeté dans la cellule, Silvestre (commissaire du DOPS) vient le chercher, et les tortures continuent jusqu'à 4h du matin. O'dijas passa 5 jours sans manger et à gémir. Le 5 au soir, il fut transporté à l'hôpital. Le 10, nous fûmes réveillés par les cris de son épouse, d'une crise de nerfs, pleurant sa mort. C'est ainsi que nous apprimes le fait. Les murs de sa cellule conservent encore des taches de sang. Même torturé, il se montra jusqu'à sa mort ferme et courageux.

Ses tortionnaires et assassins sont bien connus mais continuent à agir impunément: Miranda (implicé dans l'assassinat du Père Henrique et dans l'attentat contre Cândido Pinto), Fausto, Edmundo, Rocha, Carlos de Brito (licencié en droit), Vincius, Silvestre de Oliveira (commissaire du DOPS), et

d'autres dont nous ignorons le nom — également Eusebio et Osvaldo.

Notre situation est désespérée. On nous a torturés pendant 4 jours. La mort d'O'dijas a interrompu les tortures qui peuvent reprendre à tout instant, surtout qu'il y a parmi nous des témoins de l'assassinat à sang froid d'O'dijas.

La pratique des tortures est chez nous systématique; elle est la règle, pas l'exception. Ici même il y a avec nous un jeune — Alberto Vincius Melo de Nascimento, qui a été torturé pendant 16 jours dans l'Etat du Paraná et à São Paulo. Il a été battu, soumis au "Pau-de-araça", aux chocs électriques sur les organes génitaux, l'anus, les pieds, les mains et la tête. On lui a cassé la jambe à coups de matraque et on l'a laissé sans platine pendant 10 jours. Il est resté au secret du 29-1-70 au 11-2-71.

En dénonçant ces faits, nous savons que nous nous exposons à des représailles, mais nous savons aussi que le sacrifice d'O'dijas et le nôtre, ne seront pas inutiles car avec nous ne disparaîtra pas l'idéal de justice et de liberté.

Nous espérons que ces lignes trouveront un écho auprès de ceux qui aiment la justice et la liberté, et que quelque chose sera fait.

DOPS

Recife (Brésil), le 2 mars 1971

NDLR. — Cette lettre porte sept signatures, dont trois noms de femmes.

Les jeux avant la culture

Mme Claire Kirkland-Casgrain,

ministre du tourisme, de la chasse et des pêcheries

La télévision nous annonçait hier soir que vous veniez de remettre au maire Drapeau un chèque de cinq millions cinquante mille dollars, représentant la contribution du Québec aux activités de "Terre des Hommes".

"Terre des Hommes" est avant tout un lieu d'amusement. Son aspect culturel échappe à la plupart de ses visiteurs.

En 1970, votre ministère des Affaires culturelles allouait aux écrivains du Québec la somme de

seize mille dollars, comme aide à la création littéraire.

Ces faits se passent de commentaires. J'espère qu'ils feront rougir de honte les membres du cabinet de M. Robert Bourassa, à moins qu'ils ne soient tous des primaires et des ignorants.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Louis-Philippe LETOURNEAU

Québec, le 9 avril 1971

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trouvée: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT. Edition quotidienne, \$35 par année; six mois, \$19. A l'étranger: \$40 par année, six mois, \$22. Edition du samedi: \$10 par année. Edition hebdomadaire, livrée à domicile par porteur, 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

LIBRE OPINION

Faudra-t-il "brûler les savants" ou tuer les monnaies?

par ALAIN GREMILLET

professeur à l'université Laval

Le monde est entré dans une phase de progrès scientifique et technologique accélérée, notamment au cours des vingt dernières années; aussi l'homme est obligé de s'adapter perpétuellement au changement, d'affronter des responsabilités jusqu'ici insoupçonnées, en face de la nature et de la vie. Pourra-t-il longtemps encore supporter ces tensions nouvelles? N'existerait-il pas une vitesse limite du progrès à ne pas dépasser pour des raisons psychologiques, sociales, économiques mais aussi financières? En somme, qu'advient-il si l'accroissement des découvertes et le développement vertigineux des techniques demandent demain au système capitaliste plus d'argent que celui-ci n'en peut fournir sans mettre en cause le statut monétaire du monde? Faudra-t-il un jour se poser cet incroyable dilemme: "Brûler les savants" ou tuer les monnaies?

Ce qui caractérise notre époque, ce n'est pas tant la multiplication des découvertes fondamentales que les progrès dans l'utilisation des connaissances scientifiques. Comment ne pas être frappé par cette accélération générale, par cette contraction du temps écoulé entre l'idée, l'invention, et l'application pratique? Considérez par exemple, qu'entre la première démonstration et l'application, 40 ans se sont passés pour l'automobile, 14 pour l'aviation, 13 pour le nylon, 10 pour la télévision, 7 pour l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, 5 pour les satellites de communications...

Comme le note M. David Rockefeller, "Ces hommes que nous croisons tous les jours dans la rue, il faut qu'ils accomplissent maintenant en cinq ans ce pour quoi une époque moins évoluée leur en accordait quarante!"

D'après les estimations du département de recherches de Business Week, 20% des produits 1969 n'existaient pas en 1960; ce phénomène a été accompagné de la disparition de nombreuses entreprises et de la montée d'autres, plus imaginatives pour s'accommoder de la "mouvance technologique" qui caractérise notre environnement actuel.

Dans ces circonstances, on peut se demander si la course du progrès conservera toujours sa forme exponentielle? De nombreux futurologues en doutent et il existerait, selon leurs dires, une sorte de "mur du son du progrès": le champ de la recherche est toujours aussi vaste, mais l'exploitation des possibilités devient moins rapide en raison d'une certaine saturation de la société et des contraintes financières.

L'évolution actuelle mène en effet à des politiques dont les limites sont évidentes: songez par exemple qu'au rythme actuel d'accroissement du nombre des chercheurs, les États-Unis, dans quelques dizaines d'années, ne seraient plus peuplés que de savants! Les résultats de l'enquête menée en 1959 par le cabinet Booz Allen de Chicago révèlent toute l'ampleur du problème: sur 540 idées de produits nouveaux, on comptait 92 dossiers techniques constitués, 8 produits lancés, une seule réussite commerciale! Autrefois, le coût de la recherche pouvait être réparti sur un grand nombre d'années; maintenant il doit être amorti rapidement puisque le progrès implique toujours de nouvelles découvertes, de nouveaux investissements, de nouveaux risques.

Le président d'une grande banque américaine peut ainsi constater que le Boeing 747-B, dont le coût avoisine les \$30 millions, remporte un grand succès auprès des compagnies

aériennes, comme en témoignent les 85 livraisons réalisées en 1970; toutefois pour leur permettre d'en acquérir, il est souvent nécessaire de leur consentir un crédit de 100%! Ce recours total à un financement externe à l'entreprise pour un bien d'équipement ne semble guère compatible avec les règles élémentaires d'une saine gestion financière!

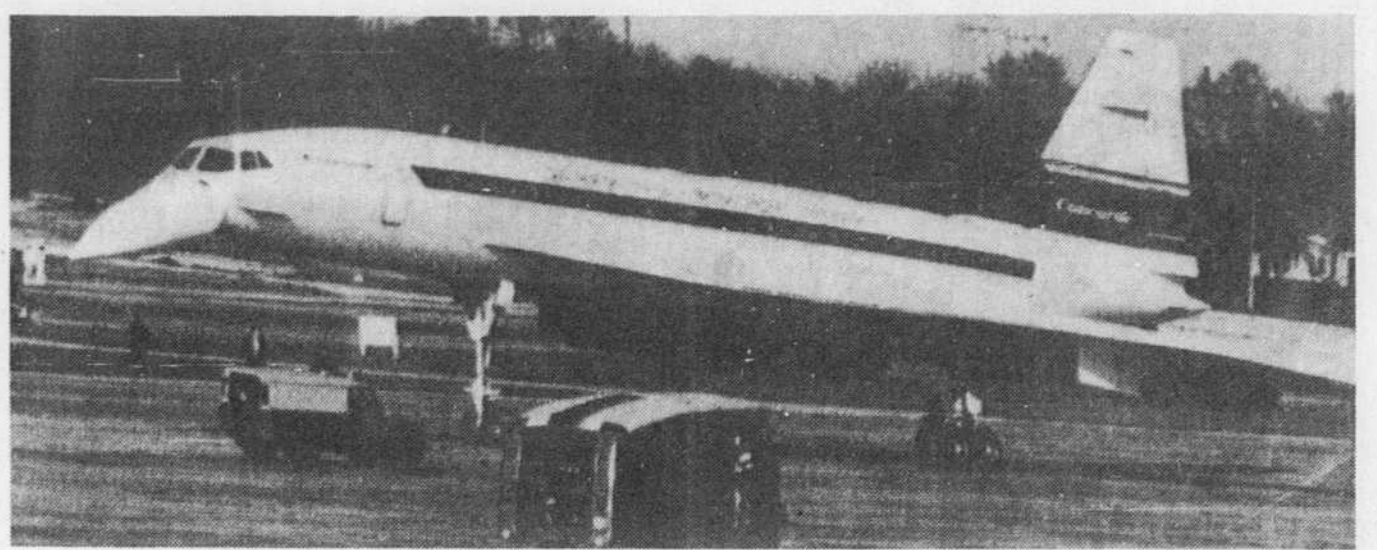
L'histoire économique nous apprend que l'argent a créé l'industrie: ainsi s'explique la prodigieuse réussite des Rothschild, Pierpont Morgan, Rockefeller... Puis vint l'ère où l'industrie elle-même secréta l'argent par le mécanisme de l'autofinancement. Nous dirions-nous vers des temps où seul l'endettement doit assurer la marche des affaires? C'est fort possible, mais en fait, le problème du financement de l'essor industriel ne serait pas pour autant résolu. Dans le cas de la compagnie aérienne, le fardeau de la dette pèse sur le banquier prêteur, à 100%! De même dans l'électronique, le constructeur doit se faire le financier de l'entreprise cliente, souvent à concurrence de 75%; d'où un endettement croissant, une recherche "budgétivore" et souvent des résultats stagnants, en baisse ou même négatifs... Ainsi s'expliquent les "malheurs" de certaines compagnies comme General Electric dans l'informatique. Si cette dernière n'avait pas contracté en 4 ans des dettes pour \$528 millions, peut-être n'aurait-elle pas vendu, pour environ \$200 millions, sa division "ordinateurs" à Honeywell?

Les fabricants de composants eux-mêmes tels Fairchild, Motorola traversent une grave crise de croissance, leurs ventes n'atteignant en valeur que le quart de celles réalisées un an auparavant. Que l'électronique, industrie d'aujourd'hui et de demain, symbole du perfectionnement technologique rencontra de tels problèmes est pour le moins paradoxal.

Quant aux compagnies aériennes, notamment américaines, l'examen de leurs catastrophiques bilans pour 1970, donne le vertige: \$48 millions de déficit pour la Panam, 41 pour la United Airlines, 26 pour l'American Airlines, 64 pour la T.W.A. contre 20 de bénéfices en 1969... Ajoutons que des 1969, les frais financiers consécutifs à l'endettement des douze principales compagnies US atteignaient 244 millions de dollars soit 67 millions de dollars de plus que leurs bénéfices nets (à l'époque la plupart en réalisaient!).

Et, plus près de nous dans le temps est-il besoin de rappeler l'effondrement de la firme britannique Rolls Royce hier encore prestigieuse, aujourd'hui "affaire d'Etat" avec... \$750 millions de dettes, dit-on, et également les incertitudes qui pèsent sur l'avenir du grand constructeur américain Lockheed Aircraft.

Dans de telles conditions, les grandes compagnies miment sur l'inflation car elles n'ignorent pas que plus la monnaie se déprécie, plus le poids de leurs dettes devient tolé-



Et demain, quand le Concorde apparaîtra sur le marché, les compagnies l'achèteront-elles alors que leurs Boeing 747 n'auront pas encore été amortis?

table. L'économiste Samuelson peut alors prédire que nous sommes condamnés à vivre dans un état d'inflation permanente; le meilleur administrateur est celui qui a alors le plus d'endettement! Il y a dans cette attitude à l'égard des monnaies une grave dérive que ces dernières, vengesses, parfois relevant: ainsi, sont mortes des compagnies comme la Penn Central au cours de 1969 et Rolls Royce, engagée depuis le 29 mars 1968 à fournir 540 moteurs RB-211 à Lockheed au prix ferme de 156 millions de dollars alors que l'inflation a presque atteint 9% l'année dernière en Grande-Bretagne!

De plus, à la cadence accélérée du progrès, il est aujourd'hui des industries, et ce sont souvent les industries de pointe, où les produits et les brevets meurent jeunes, très jeunes; frappés d'obsolescence, ils sont abandonnés avant d'avoir pu être rentabilisés. Une partie des sommes consacrées à les acquérir a donc été gaspillée. Ainsi, dès le début de l'année 1970, le vice-président de la T.W.A., M. Blaine Cook déclarait: "Une industrie qui aurait le contrôle de sa technologie n'introduirait pas le Boeing 747 maintenant, parce qu'elle n'en a pas besoin. C'est un avion en avance de cinq

à dix ans sur son temps, en terme de croissance de marché. Il entraînera des banqueroutes et des fusions".

Et demain, qu'en sera-t-il lorsque le supersonique Concorde apparaîtra sur le marché? Les compagnies l'achèteront-elles alors que leurs Boeing 747 ne seront pas amortis? Que fera Boeing si les banquiers, après le Sénat américain, lui refusent les crédits nécessaires à la construction du SST dont le coût dépasse de très très loin les seules possibilités financières de la firme? Il y a dans cette situation quelque chose d'absurde... Le mal n'est pas encore très aigu, mais il tend à s'amplifier. Aussi, il est temps que les hommes prennent conscience de la nécessité de rationaliser la recherche en vue d'atteindre certains objectifs humains et sociaux, compte tenu de contraintes financières plus strictes.

Le professeur Peter Drucker dirait lui, qu'il faut "gérer la science", c'est-à-dire y introduire une certaine discipline et poser des mécanismes de régulation du progrès. Certes, on peut objecter que les chercheurs vont perdre leur indépendance d'esprit et que la créativité ne peut se développer au sein d'une procédure organisée. Et pourtant, l'avenir, nous semble-t-il, est au prix de cet effort immédiat. Créer une morale, en effet, ne s'improvise pas.

Colombie

L'ombre du prêtre-guérillero

par PATRICK BOUCHER

"Le peuple sait que les voies légales sont épuisées. Le peuple est désespéré et décide à risquer sa vie pour que la prochaine génération de Colombiens ne soit pas une génération d'esclaves. Tout révolutionnaire sincère doit reconnaître que la lutte armée est la seule issue possible qui reste..." Ce message du Père Camilo Torres date de 1965. Quelques mois plus tard, le prêtre-guérillero était abattu par les forces de l'"ordre" dans les maquis de Santander, à l'Est de la Colombie (1).

Sa mort, très vivement ressentie à travers le monde latino-américain devait puissamment contribuer à la prise de conscience des "chrétiens de gauche", dont beaucoup sont, aujourd'hui persuadés de la nécessité de s'affronter au système existant. Brésil, Argentine, Chili, Venezuela, Panama, Mexique, Porto-Rico... cinq ans après sa disparition, l'ombre de Camilo Torres continue de planer sur le continent. Mais c'est, sans doute, en Colombie que son appel a reçu l'écho le plus favorable.

Camilo Torres est tout le contraire d'un romantique, d'un idéaliste. C'est un sociologue, soucieux de rigueur scientifique, un prêtre, préoccupé du sort de son prochain. Excellent sociologue, il obser-

ve, analyse. Bon chrétien, il médite. Respectueux de la hiérarchie, il soumet, en tant que prêtre et sociologue, ses conclusions aux plus hautes autorités religieuses et civiles, de Colombie. Camilo Torres croit encore aux institutions de son pays. Il est convaincu qu'il saura se faire entendre, que les dirigeants se pencheront sur ses travaux et tenteront d'apporter, ne serait-ce qu'un début de solution, aux dramatiques problèmes qu'affrontent les plus défavorisés.

Ses espoirs sont rapidement déçus. En butte à l'incompréhension ou à l'hostilité des pouvoirs civils et religieux, il fait courageusement face à la situation. S'engageant, dès 1962, dans l'action directe, il crée une ferme modèle et des coopératives. Parallèlement il essaie de mettre sur pied un "front uni" regroupant toutes les formations de gauche, dont le parti communiste. Mais la méfiance de certains dirigeants "progressistes" envers cet homme d'Eglise, jointe à la guerre sourde que lui livrent les autorités gouvernementales et la hiérarchie ecclésiastique finissent par avoir raison de son acharnement.

En juin 1965, il demande sa réduction à l'état laïc et en octobre de la même année, persuadé "qu'il n'y a plus d'autre voie que celle de la lutte armée", il rejoint les guérilleros de l'Armée de libération nationale (E.L.N.).

Camilo Torres, jeune alors d'une immense popularité auprès des masses et parmi les étudiants. Conscient du danger que représente, dans un pays profondément imprégné de catholicisme, l'existence d'un prêtre en arme faisant cause commune avec les rebelles, les forces de l'"ordre" se lancent à sa poursuite. Traqué sans répit par les "cazadores", spécialistes de la lutte anti-guérilla, il tombe le 15 février 1966.

Vivant, Camilo Torres posait aux autorités un "épineux problème". Mort, il se transforme en une menace constante pour

la stabilité d'un régime dominé par l'oligarchie. Hissé au rang de "martyr de la liberté", il devient un étendard pour les guérilleros, un modèle pour les étudiants et un sujet de méditation pour les prêtres colombiens, alors considérés parmi les plus réactionnaires d'Amérique latine.

Fruit de ces réflexions, "Golconda" (2) est né en décembre 1968. Composé de membres du bas clergé - à l'exception de Mgr Valencia, évêque de Buenaventura, et Mgr Correa, vicaire de Vaupes - ce mouvement politico-religieux entend lutter pour l'instauration du système socialiste. Très précis quant aux objectifs, les dirigeants de Golconda restent, volontairement, très évasifs quant aux méthodes. Sans doute, cette organisation rest-elle, deux ans après sa création, dominée par les éléments réformistes, partisans d'une lutte se maintenant dans le cadre de la légalité.

Cependant, victimes de cette même incompréhension qu'a connue avant eux Camilo Torres, certains de ses membres ne semblent plus beaucoup croire aux solutions pacifiques. Trois d'entre eux, les Pères Miguel Perrez, Carmelo Graña et Domingo Lain ont déjà rejoint l'Armée de libération nationale et un grand nombre d'autres, "compromis avec la guérilla", pourraient être amenés à suivre leur exemple.

Jeune prêtre espagnol, le Père Lain, accusé d'"activité subversive" était expulsé de Colombie en 1969. Revenu clandestinement dans le pays, il rejoignait, en 1970, le "Front Camilo Torres". Commentant à travers la revue clandestine de l'E.L.N. la mesure prise contre lui, il écrit: "Mon seul délit est d'avoir lutté pour le droit de tous les hommes à la vie, au travail créateur, à l'éducation et au respect de sa dignité".

Puis, précisant les raisons

de sa conversion au socialisme, il poursuit: "J'ai opté pour la révolution socialiste car c'est l'unique moyen de détruire, jusqu'à leurs racines, les causes de l'exploitation de l'homme par l'homme, de l'aliénation individuelle et collective; parce que c'est seulement dans une société s'appuyant sur des lois économiques, politiques et sociales justes que la fraternité entre les hommes et les peuples cessera d'être une utopie".

Enfin, expliquant son engagement dans la guérilla, il déclare: "J'ai choisi la voie de la lutte armée car face à la violence réactionnaire, à la répression des systèmes en vigueur, il ne reste d'autre alternative que la violence révolutionnaire, libératrice. La violence n'est pas un credo. Elle n'est ni athée, ni chrétienne mais simplement le résultat de lois économiques, historiques et sociales (...). C'est un droit auquel les peuples opprimés peuvent recourir pour échapper à leur condition d'exploités".

Cet appel à une "juste violence" repris par Domingo Lain et quelques autres, cinq ans après avoir été lancé par Camilo Torres ne laisse plus indifférentes les masses. Et face aux abus commis contre elles par les différents régimes qui se succèdent au pouvoir, monte une colère de plus en plus difficile à contrôler.

(1) Les circonstances de la mort de Camilo Torres n'ont jamais été totalement éclaircies. Les autorités affirment qu'il est mort les armes à la main. Selon d'autres sources, il jouait dans la guérilla le rôle d'un simple commissaire politique et il aurait été abattu après avoir été fait prisonnier. Quant au lieu de sa sépulture, il reste un "secret d'Etat".

(2) Nom du village où se sont réunis pour la première fois, en juillet 1968, les éléments les plus avancés du clergé colombien.

Le chômage test de vérité

- Ses conséquences sociales,
- Test de vérité pour une société qui se veut une "société juste".
- Une lueur d'espoir renaît chez les chômeurs qui se regroupent.

Avec la collaboration de Jacques Grand'Maison, Jean-Paul Héty, Romeo Maione, ... et des chômeurs.

Pour comprendre le chômage:

Faites venir votre dossier
"Le chômage, un test de vérité"

Adresse: Dossier Chômage
1201, rue Visitation
Montréal 133

Prix: 50 sous

Collège
d'enseignement
professionnel

SPÉCIALISÉ EN ÉLECTRONIQUE

PROFESSEURS pour septembre 1971

TEMPS PARTIEL: 10 PÉRIODES PAR SEMAINE
(de 8 h 45 A.M. à 10 h 15 A.M.)
dans les disciplines suivantes:

- LANGUE ET LITTÉRATURE
- MATHÉMATIQUES 201 (111-103-203)
- PHYSIQUE 203 (102-302)
- PHILOSOPHIE 340 (101-201-301-401)
- SCIENCES GRAPHIQUES 242 (101-102)

QUALIFICATIONS REQUISES:

- avoir déjà enseigné dans un CEGEP
- ou être actuellement à l'emploi d'un CEGEP dans la discipline choisie

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère de l'éducation

ENTRÉE EN FONCTION:

Septembre 1971

N.B.: Ne pas téléphoner; prière de faire parvenir son curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
INSTITUT TECCART
3155 Hochelaga
Montréal 402



■ propos

"Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée; un monde où la liberté ne soit pas un vain mot et où le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche (Luc 16, 19-31). Cela demande à ce dernier beaucoup de générosité, de nombreux sacrifices et un effort sans relâche." (Paul VI, Le Développement des Peuples, 19). (Lignes 124 à 136).

(Lettre de l'épiscopat canadien sur le développement et la paix, 14 mars 1968)

AUX 10 - 15

Ronde de distribution de journaux

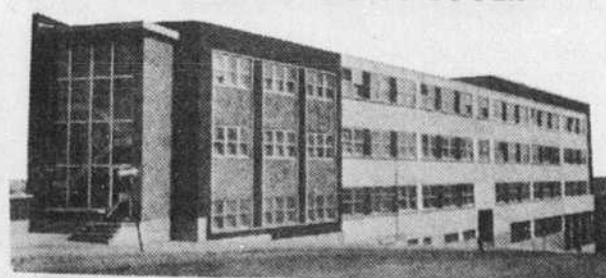
LE DEVOIR QUOTIDIEN DU MATIN

Les agents-distributeurs du journal
Le Devoir offrent actuellement des
rondes dans les 3 territoires suivants:

MONTRÉAL - LAVAL - RIVE SUD

Mlle Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

IMMEUBLE MODERNE À VENDRE OU À LOUER



2850 EST, SHERBROOKE:

- Superficie: 40.000 p.c.
- Idéal pour école, clinique, bureaux;
- A l'épreuve du feu;
- Chauffage zoné;
- Climatisation, si désiré;
- Ascenseur - 10 personnes;
- Aucune limite de zonage;
- Occupation, le 1er août 1971.

RENSEIGNEMENTS: 845-3382

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue
d'intérêt public
par le Ministère de l'Éducation

Directeur :
M. Aurèle Daoust

EXAMEN D'ENTRÉE

pour les

élèves de 6e et de 7e années qui commenceront
les études de niveau secondaire

GARÇONS ET FILLES

LES SAMEDIS

17 - 24 avril et 1er mai
de 9 h A.M. à midi

Inscriptions en cours
pour toutes les sections du secondaire

1380, rue Gilford, Montréal 177
Téléphone: 525-2516

PEUGEOT

Voitures de qualité
pour
gens de qualité

MODELES

204
304
504

DE \$2,245 À \$3,695.

LES GRANDS GARAGES DU QUÉBEC Ltée

306 EST, RUE ST-ZOTIQUE, MONTREAL

Une rue à l'ouest de St-Denis
Tél.: 273-9105

suites
de la première
page

UNE SCISSION

de ses vus sur le problème de la révision constitutionnelle.

Au cours de sa réunion du 1er avril, le conseil provincial a en effet étudié le document "Défi '70" et accepté qu'il soit présenté comme document de travail au congrès d'orientation que l'ala québécoise tiendra à Québec du 21 au 24 mai.

Le document comporte une résolution en cinq points qui stipule notamment que le Canada est formé de cinq régions économiques, sociales et culturelles différentes les unes des autres.

Avant d'accepter que ce texte soit présenté au congrès de Québec, le conseil provincial a toutefois pris soin de le modifier considérablement. Ainsi, le chapitre qui traitait de l'autodétermination du Québec a tout simplement été retranché. Certains membres du conseil sont d'ailleurs d'avis que si M. Alié n'avait pas fait tant d'éclats il aurait été relativement facile de faire adopter la version originale par les congressistes de Québec.

Par ailleurs, la lettre de M. Alié a été approuvée sans réserve par le député de Joliette, M. Roch LaSalle. Ce député, on le sait, a participé très activement à la révolte ébonynaire des conservateurs québécois. Pendant "l'affaire des 250 fonctionnaires francophones", il y a deux mois, M. LaSalle s'était bruyamment désolidarisé de son parti.

Le député de Joliette avait même émis un communiqué dans lequel il demandait que l'on "tienne compte des aspirations légitimes (du Québec) et qu'on lui transmette des pouvoirs spéciaux qui assureraient l'épanouissement de la nation canadienne-française".

M. LaSalle affirmait de surcroît qu'il était "impensable que les députés francophones siégeant à Ottawa refusent de supporter et d'endosser ouvertement les revendications du gouvernement québécois sur les mesures visant la sécurité sociale".

Hier, M. LaSalle a dit qu'il venait de lire et de relire la lettre de M. Alié parue le matin même dans Le Devoir, et qu'il était en parfait accord avec elle. M. LaSalle ne fait qu'une seule réserve d'importance secondaire: la lettre ouverte suggère en effet que les effectifs québécois élisent eux-mêmes un "premier lieutenant" qui viendrait s'adjoindre au chef de l'opposition.

M. LaSalle serait satisfait, quant à lui, de ce que les militants québécois aient un droit de veto sur le choix du "lieutenant". Quant au reste, soit la reconnaissance des deux nations composant le Canada et la restructuration du parti pour refléter cette réalité binationale, M. LaSalle en est de tout cœur.

Les trois autres députés n'ont pu être rejoints hier, mais leurs attitudes à ce sujet sont connues. Les députés Martial Asselin, de Charlevoix, et Georges Valade, de Sainte-Marie, partagent en substance les vues de M. LaSalle, quoique

avec moins de passion, tandis que le député de Saint-Hyacinthe, M. Théogène Ricard, affiche à ce sujet une indifférence remarquable.

Par ailleurs, le chef du cabinet de M. Robert Stanfield, M. Tom Sloan, aurait déclaré hier à la presse canadienne que M. Stanfield n'a pas changé d'avis. Selon lui, M. Stanfield juge que la lettre ouverte de M. Alié contient des "slogans" qui risquent de placer le parti dans une camisole de force (à political straitjacket). Par contre, M. Sloan aurait dit à la même époque de nouvelles que le ton de la lettre était constructif (à positive tone).

Les slogans auxquels M. Sloan fait allusion sont les mots qui décrivent le particularisme québécois: "deux nations", "statut particulier", "fédéralisme décentralisé", etc.

Les positions de M. Stanfield sur cette question sont établies et clairement énoncées.

La mode, au Canada anglais, n'est pas à la reconnaissance de l'autonomie québécoise. Des députés de l'ouest du pays nous ont affirmé par exemple qu'ils sont personnellement favorables à un statut particulier pour le Québec mais qu'ils ne peuvent soutenir cette opinion devant leurs électeurs sachant qu'ils perdraient ainsi leurs suffrages.

Les 71 députés de M. Stanfield, hormis les 4 Québécois, viennent de ces lieux intransigeants. Aussi, M. Stanfield adopte-t-il une politique adaptée à cette mentalité. Il ne nage pas à contre-courant sur ce sujet. C'est d'ailleurs une politique plus claire qu'on pourrait être tenté de le croire. En somme, M. Stanfield ne veut pas se laisser embarquer par la question des deux nations qu'il juge théorique mais il serait prêt à des accommodements pratiques des concessions au Québec, qui n'entamerait pas la souveraineté fédérale.

A plusieurs reprises, M. Stanfield a en effet affirmé que la décentralisation des pouvoirs pourrait être une solution à des problèmes particuliers mais que dans d'autres secteurs il pourrait être préférable de donner plus de pouvoir au gouvernement fédéral.

M. Stanfield se borne donc à préconiser "un fédéralisme souple et efficace". Les conservateurs québécois jugent évidemment que cette manière empirique d'aborder la question n'offre aucune garantie de protection aux Québécois et qu'il faudrait plutôt forcer les Canadiens anglais à faire un choix conscient, à reconnaître politiquement la composition bi-ethnique du pays. Mais depuis l'échec qu'il a subi en 1968, en compagnie de son lieutenant d'un jour, M. Marcel Faribault, M. Stanfield n'a plus jamais donné la moindre indication qu'il prendrait à nouveau le risque d'appuyer ouvertement le particularisme québécois.

Au contraire, on peut croire que les vues du constitutionnaliste, David Fulton, qui a récemment proposé d'accorder un statut particulier de facto mais révoquant au Québec sont maintenant plus proches de celles du leader de l'opposition.

LA CRISE

Le jeune criminaliste, qui fut l'an dernier candidat du Parti québécois dans Dorchester, a expliqué hier au cours d'une conférence de presse que le Barreau doit sortir de la seule défense des intérêts de ses membres et s'intéresser de près aux problèmes de la collectivité québécoise. A son avis, les avocats réunis en congrès annuel auront pour la première fois l'occasion de se prononcer sur des questions d'actualité brûlante.

Tout en estimant que les résolutions

soumises par son groupe n'ont rien de "révolutionnaire". M. Bertrand ne se fait pas d'illusions sur ses chances de succès. Une résolution devrait toutefois être acceptée d'emblée, qui demande que les femmes puissent servir comme jurés, de même que toute personne âgée de 21 ans, propriétaire ou locataire.

L'une des principales résolutions du groupe Bertrand dénonce le caractère rétroactif de la loi sur l'ordre public (bill C-181) de M. Turner et "l'ingérence, dans les faits, du pouvoir politique sur le pouvoir judiciaire".

A l'appui de cette résolution, M. Bertrand fait valoir que le Barreau doit être le défenseur des libertés civiles et individuelles des Québécois. Or, dit-il, en vertu de la loi Turner, le procureur général a le pouvoir de détenir arbitrairement toute personne arrêtée, la privant ainsi de la présomption d'innocence et du droit au cautionnement. Ce pouvoir "arbitraire et dangereux" est contraire à la déclaration canadienne et à la déclaration universelle des droits de l'homme.

M. Bertrand veut également que le Barreau dénonce le caractère rétroactif de la loi Turner, c'est-à-dire le fait qu'une personne puisse être trouvée coupable d'un crime pour des gestes ou des paroles prononcées à une date où ce crime spécifique n'existait pas.

Une autre résolution qui mord dans l'actualité stipule que l'outrage au tribunal ne doit pas servir à la défense d'un juge et que les tribunaux devraient se contenter de laisser l'opinion publique juger de l'outrage ou du commentaire insultant qui leur est adressé.

La résolution recommande que le fardeau de la preuve repose sur la Couronne et que l'accusé puisse en appeler du verdict de culpabilité et de la sentence.

Une autre résolution demande au Barreau de se faire le protagoniste de la création d'un organisme gouvernemental qui viendrait en aide aux victimes de certains crimes, de même qu'à leur famille.

Le groupe Bertrand demande en outre que le gouvernement du Québec rétablisse dans leur honneur et leur réputation toutes les personnes qui ont été arrêtées ou détenues arbitrairement au cours du mois d'octobre dernier, et qu'il indemnise les personnes qui ont subi des dommages, perte d'emploi, ou autres.

Une autre résolution recommande que des officiers permanents soient mandatés pour visiter les prisons et pour faciliter aux avocats l'accès à l'information de leurs tâches envers leurs clients détenus ou emprisonnés. M. Bertrand a noté qu'en octobre, plusieurs avocats n'ont pu voir leurs clients.

Les jeunes avocats se prononcent d'autre part pour l'abolition de la tige, et tout ce qui l'accompagne, dans les cours de justice. Ils demandent de plus que les juges ne puissent commenter d'aucune façon les faits, qui doivent être laissés à la seule appréciation des jurés.

PROJET

Plus tôt au cours de la journée d'hier, M. Bourassa, qui doit quitter la Grande-Bretagne aujourd'hui, a pris la parole au Canada Club de Londres, faisant valoir les avantages qu'offrirait sa province aux investisseurs, réitérant son désir d'attirer des capitaux étrangers et affirmant sa foi au fédéralisme.

Il a émis l'opinion qu'il était préférable de bénéficier d'un plus grand nombre d'investissements plutôt que de réduire les taxes étant donné qu'une réduction de taxes profiterait autant aux riches qu'aux pauvres.

Après un long lock-out

Les employés d'agences sociales sont retournés au travail hier

— Les quelque 1,100 employés de la Fédération des agences de Bien-être social ont repris le travail hier matin après un lock-out de six semaines.

Ces employés, travailleurs sociaux, secrétaires, psychologues, conseillers matrimoniaux et criminologues, ont ratifié un nouveau contrat collectif mardi, à la suite des accords conclus entre les représentants du gouvernement et du syndicat.

Les agences avaient été fermées par les autorités à la suite de grèves tour-

nautes et de sessions d'étude déclenchées par les employés qui voulaient ainsi accélérer les négociations de leur nouveau contrat. La Fédération avait alors ordonné le lock-out de 12 de ses 16 agences en alléguant qu'il leur était impossible de servir le public.

Les employés voulaient obtenir la parité des salaires avec les fonctionnaires, mais ils ne l'ont pas eue cette fois. Les femmes de ménage recevront \$70 pour une semaine de 40 heures, alors qu'elles

touchaient auparavant \$60 pour 50 heures.

Les détails des autres catégories d'employés n'ont pas été révélés.

La CSN a affirmé que les employés de la Fédération gagnaient quelque \$3,000 par an de moins que les personnes ayant les mêmes qualifications et travaillant pour les ministères.

L'échelle des salaires de la fédération va de \$6,825 à \$11,300, tandis que les fonctionnaires reçoivent entre \$7,280 et \$14,585.

entre les peuples américain et chinois. Je suis persuadé que ce nouveau départ pour l'amitié entre nos deux peuples rencontrera certainement l'approbation et le soutien des deux peuples", a encore déclaré le chef du gouvernement.

LA VOIE

Suite de la page 3

Les autorités de la Voie maritime ont fait savoir que le canal Beauharnois ne présentait pas de difficultés, non plus que le lac Saint-François où le chenal est pourtant très étroit à plusieurs endroits. Les brise-glaces "Griffon" et "Montcalm" ouvrent le passage entre Beauharnois et Cornwall. A l'embouchure du lac Ontario, en aval de Kingston, des glaces flottantes s'étendent sur une distance de cinq milles et rendent particulièrement difficiles les conditions de navigation à cet endroit.

Sur le lac Érié, entre Port Colborne et Long Point, le brise-glaces "N.B. McLean" travaille dans un champ de glace et, depuis quelques jours, le vent soulève des vagues de plus de trente pieds de hauteur dans cette étendue d'eau.

Le délai de 14 jours et ces conditions encore précaires auront pour effet, selon les autorités de la Voie maritime, de réduire sensiblement les revenus de la Voie maritime en 1971 et signifient déjà, pour plusieurs compagnies maritimes, des pertes considérables.

OTTAWA

Suite de la page 3

travail du Conseil du port de Montréal, à poursuivre M. Bourguignon. Au contraire, notre organisme intensifiera probablement ses activités au cours des années à venir.

M. Bourguignon a rappelé que le Conseil du port de Montréal avait été mis sur pied en 1958 et qu'il s'était très bien tiré d'affaires jusqu'en 1966, date des premières subventions du gouvernement fédéral.

L'an dernier, à poursuivi le secrétaire-exécutif du Conseil le gouvernement du Québec nous a promis son aide financière et cette participation remplacera avantageusement les \$10,000 qu'Ottawa nous refusait à l'avenir.

Malgré tout, a conclu M. Bourguignon, le Conseil du port de Montréal a pleine confiance en M. Don Jamieson et souhaite le maintien de ses bonnes relations avec le gouvernement fédéral.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CITE DE COTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUEBEC
APPEL D'OFFRES POUR
PLANTER DES ARBRES A
FEUILLAGE CADUC

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué et adressées à Madame J. O. Kovacs, Acheteur, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le mardi 27 avril 1971.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'acheteur, 5490 avenue Westminster, Côte Saint-Luc, Québec.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne, payable à la Cite de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pour cent du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 27 avril 1971, à deux heures de l'après-midi, dans la salle du Conseil, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc.

La Cite ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues.

A. E. Kimmel

Greffier

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CCH-71-10140

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

mardi le 27 avril 1971

Manicouagan 3

FOURNITURE DE POTEAUX,

TRAVERSERIES,

COISSILONS ET BILLES

D'ANCRAGES, TRAITEMENTS

AUTOMATIQUE, GRAISSE

ETC.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau n° 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 29 mars 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
Division des divorces

No 13588
ROGER CHICQINE,
requérant,

-vs-
DAME RITA MONDOR,
intimée.

Le requérant prévient l'intimée qu'elle peut comparaître d'ici 60 jours dans la présente affaire, à la Cour Supérieure, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, pour un montant non inférieur à dix pour cent du coût total de la soumission.

Le présent avis pour valoir signification de la requête, en vertu de l'autorisation accordée par jugement sur la requête à cet effet par le Régistrateur, Me Jacques Perron.

MONTRÉAL, le 12 mars 1971.

Procureur du requérant

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CCL-71-10149

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 4 mai 1971

TRAVAUX DE

RELOCALISATION D'UNE

LIGNE DE TRANSPORT

D'ÉNERGIE A 120 KV SUR

PORTIQUES EN BOIS

(SAINT-JEROME -

SAINT-AGATHE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau n° 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de soumission au montant de SEPT MILLE DOLLARS (\$7,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 30 mars 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
Division des divorces

DAME DORÉE BEAN, ménagère, épouse de Gérard Arsenault, sous le régime de la communauté de biens, domiciliée au numéro 6686, 12ème Avenue, Rosemont, Province de Québec, et le dit Gérard Arsenault, employé de port, du même endroit.

Requérants.

-vs-
AVIS LEGAL

PRENEZ AVIS que les requérants ont adopté le régime matrimonial de séparation de biens, par contrat de mariage, devant Me David Whitney, notaire de Montréal, le 9 octobre 1970, sous le numéro 8680 de ses Minutes et qu'ils présentent une requête pour homologation de ce contrat de mariage, le 28 mai 1971, devant la Cour Supérieure, Chambre 31, Montréal, Québec.

MONTRÉAL, le 7 avril 1971.

LESYK & CLARKE

Procureurs des requérants.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRE

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 2h. p.m., heure en vigueur, le 28 avril 1971, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture:

A) De l'équipement pour l'électricité-communication, projet No. 325.

B) De l'équipement pour l'électricité, montage, contrôle projet: 326.

C) De l'équipement pour l'électricité, projet No. 327.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera remis à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahier de charge et autres documents à compter mardi le 13 avril et jeudi le 15 avril 1971, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Léo Ferron, 390 - 3e Avenue, Shawinigan, Québec, Case Postale 580, Shawinigan.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public à 2 heures, heure en vigueur, le 28 avril 1971, au Centre Administratif de la Régionale, à 390 - 3e Avenue, Shawinigan-Sud.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jean-Louis Cloutier,

Secrétaire-Trésorier.

Montréal, le 7 avril 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
Division des divorces

DAME RITA MONDOR, épouse de Roger Chicqine, sous le régime de la communauté de biens, domiciliée au numéro 6686, 12ème Avenue, Rosemont, Province de Québec, et le dit Roger Chicqine, employé de port, du même endroit.

Requérants.

-vs-
AVIS LEGAL

PRENEZ AVIS que les requérants ont adopté le régime matrimonial de séparation de biens, par contrat de mariage, devant Me David Whitney, notaire de Montréal, le 9 octobre 1970, sous le numéro 8680 de ses Minutes et qu'ils présentent une requête pour homologation de ce contrat de mariage, le 28 mai 1971, devant la Cour Supérieure, Chambre 31, Montréal, Québec.

MONTRÉAL, le 7 avril 1971.

LESYK & CLARKE

Procureurs des requérants.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRE

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 2h. p.m., heure en vigueur, le 28 avril 1971, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture:

A) De l'équipement pour l'électricité-communication, projet No. 325.

B) De l'équipement pour l'électricité, montage, contrôle projet: 326.

C) De l'équipement pour l'électricité, projet No. 327.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera remis à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahier de charge et autres documents à compter mardi le 13 avril et jeudi le 15 avril 1971, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Léo Ferron, 390 - 3e Avenue, Shawinigan, Québec, Case Postale 580, Shawinigan.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public à 2 heures, heure en vigueur, le 28 avril 1971, au Centre Administratif de la Régionale, à 390 - 3e Avenue, Shawinigan-Sud.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jean-Louis Cloutier,

Secrétaire-Trésorier.

Montréal, le 7 avril 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
Division des divorces

DAME RITA MONDOR, épouse de Roger Chicqine, sous le régime de la communauté de biens, domiciliée au numéro 6686, 12ème Avenue, Rosemont, Province de Québec, et le dit Roger Chicqine, employé de port, du même endroit.

Requérants.

-vs-
AVIS LEGAL

PRENEZ AVIS que les requérants ont adopté le régime matrimonial de séparation de biens, par contrat de mariage, devant Me David Whitney, notaire de Montréal, le 9 octobre 1970, sous le numéro 8680 de ses Minutes et qu'ils présentent une requête pour homologation de ce contrat de mariage, le 28 mai 1971, devant la Cour Supérieure, Chambre 31, Montréal, Québec.

MONTRÉAL, le 7 avril 1971.

LESYK & CLAR

informations

Le Ceylan a reçu des armes de plusieurs pays

COLOMBO (AFP) — Le gouvernement ceylanais a obtenu l'assistance militaire de pays amis en ce qui concerne les besoins pressants de l'armée.

L'Inde a prêté de nombreux hélicoptères pour mettre fin à l'insurrection et des armes et des munitions sont arrivées à Ceylan il y a quelques jours, venant de Singapour. D'autre part, le gouvernement ceylanais a demandé des armes et des munitions ainsi que des hélicoptères aux États-Unis, apprend-on de source informée. Des armes et des munitions ont également été demandées à l'Union soviétique. Enfin, outre les appareils prêtés par l'Inde, deux hélicoptères sont arrivés du Pakistan, apprend-on.

Quant aux forces navales, cinq frégates indiennes se trouvent dans les eaux territoriales ceylanaïses, deux croisant au large de l'île et les trois autres devant le port de Colombo.

En ce qui concerne les opérations militaires, on apprend que les forces armées se sont heurtées mardi aux insurgés à Mano, à environ 110 km de Colombo, tuant dix d'entre eux.

De source digne de foi on affirme que la Corée du Nord soutient activement les insurgés, mais on ajoute que Piongyang sert de couverture à un autre pays.

La semaine dernière, quatre membres du personnel de la radio ceylanaise ont été brusquement licenciés sur décision du gouvernement. L'un d'eux qui avait été attaché de presse à l'ambassade de Corée du Nord, a été placé sous la garde des autorités. On apprend d'autre part, qu'un leader syndicaliste appartenant à l'aile pro-chinoise du parti communiste a également été placé sous surveillance.

Mercredi quelques minutes après l'heure officielle du début du nouvel an hindou et cinghalais, le premier ministre, Mme Sirimavo Bandaranaike, a prononcé un discours radiodiffusé à la nation dans lequel elle a déploré que les festivités aient été marquées par la violence. Les terroristes, a-t-elle déclaré, ont tourné le dos à des décennies de civilisation. Le premier ministre a demandé au peuple de sauver la patrie et de travailler dans l'union pour faire progresser le pays.

Les armes biologiques offensives

Les stocks américains détruits d'ici un an

GENEVE (AFP) — Tous les stocks américains d'armes biologiques offensives seront détruits d'ici à un an, a précisé hier après-midi un porte-parole américain, à la suite de la décision, annoncée à Washington, de convertir à des fins pacifiques l'arsenal de Pine-Bluff, dans l'Arkansas. Il s'agit en fait de la mise en application d'une décision rendue publique le 25 novembre dernier par le président Nixon.

Ces armes sont de deux types: les agents anti-personnels et les agents anti-récoltes. Les premiers sont exclusivement stockés à Pine-Bluff: leur destruction commencera dans 15 à 45 jours et ne prendra pas moins de 48 semaines en raison de la complexité du procédé et de la nécessité d'observer les règles de sécurité les plus strictes.

La destruction des agents anti-récoltes, stockés en trois points, commencera dans 45 à 90 jours: elle prendra 52 semaines à l'arsenal de Rocky Mountains, dans le Colorado, 26 semaines à Fort Detrick, dans le Maryland, et 12 semaines à la base aérienne de Beale, en Californie.

L'opération de destruction coûtera \$12,169,000 et nécessitera les efforts de 298 personnes. De l'avis du porte-parole, ces stocks seraient suffisants pour anéantir plusieurs fois la population du globe.



Le président Duvalier n'était pas au rendez-vous hier pour le grand défilé en l'honneur de son 64e anniversaire. Seul son fils, Jean-Claude, 20 ans, que le "président à vie" a désigné récemment comme successeur, s'est présenté au balcon présidentiel. Des rumeurs persistantes ont circulé ces derniers temps sur l'état de santé du président Duvalier. (Téléphoto AP)

Le petit sommet arabe prend fin sur un coup de théâtre

LE CAIRE (AFP) — La réunion des quatre chefs d'Etat arabes de la R.A.U., de la Libye, du Soudan et de la Syrie, s'est terminée hier par un coup de théâtre qui crée à nouveau le suspense au Proche-Orient: le président soudanais Gaafar El-Nimery s'est rendu à Moscou, tandis que les présidents Anouar El-Sadate (R.A.U.), Mouammar El-Kadhafi (Libye), Hafez El-Assad (Syrie) quittaient Le Caire discrètement pour Benghazi en Libye.

Rien n'avait encore transpiré hier soir des raisons qui ont amené les "quatre" à prendre une décision que rien encore le matin, ne laissait prévoir.

On croit savoir cependant que le général El-Nimery aurait été chargé par ses trois collègues de montrer aux responsables soviétiques les dangers d'un pourrissement de la situation au Proche-Orient à la suite de l'échec, au moins provisoire, de la mission Jarring.

De leur côté, les présidents égyptien, libyen et syrien pourraient annoncer, sur le sol libyen, l'union des trois pays, ou au moins des mesures tendant à renforcer le processus d'unification.

Cette fin inattendue, spectaculaire du petit sommet du Caire, paraît en tout cas montrer une double volonté de la part des dirigeants égyptiens: d'une part, renforcer leurs liens avec leurs partenaires du pacte de Tripoli face à un monde arabe en proie à nouveau à la désunion, d'autre part, tenter à tout prix de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve de nouveau la crise du Proche-Orient.

La mission Jarring est au moins "gelée", ce qui signifie que dans l'impasse actuelle, le règlement global de la crise n'est pas envisageable. Reste la possibilité d'une solution partielle qui est celle d'une réouverture du canal de Suez en échange de certains replis israéliens. Mais, là en-

core, les choses traînent en longueur et on a l'impression au Caire que le temps qui passe joue plutôt en faveur des Israéliens. Car, selon certains experts, passé le mois de juin, d'éventuelles opérations militaires seraient rendues difficiles à cause de la chaleur qui provoque notamment une mauvaise carburation des réacteurs.

Un chantage à la reprise des hostilités ne pourrait plus être concevable qu'à partir d'octobre prochain mais que restera-t-il alors des bonnes dispositions des États-Unis à l'égard de la R.A.U. à un an juste des élections présidentielles?

Enfin, le président Sadate a succédé à Nasser sous le double signe de la paix et de l'amélioration du sort des Égyptiens. Jusqu'à présent, rien n'est venu confirmer cette promesse.

Les choses traînent en longueur et on a l'impression au Caire que le temps qui passe joue plutôt en faveur des Israéliens.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan, Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est le fonctionnaire numéro un de la diplomatie française, puis d'un autre entretien élargi d'une heure trente consacré à la mise au point dans les détails des instructions données à l'émissaire français.

Le débloccage sino-américain inquiète gravement l'URSS

par Jean Raffaelli, de l'AFP

MOSCOU — L'amorce de normalisation des rapports entre la Chine populaire et les États-Unis fait plus que mécontenter l'Union soviétique, elle l'inquiète sérieusement. Telle est du moins l'opinion des observateurs à Moscou, selon lesquels, le Kremlin voit dans cette amorce un indice de ce qu'il craint par dessus tout: un rapprochement sino-américain qui laisserait l'URSS isolée et en position de faiblesse.

Les bureaux d'études et de prévision qui sont chargés de l'auscultation et du diagnostic perpétuels de la Chine populaire (c'est une initiative récente) auraient établi à l'usage du Kremlin et du ministère des affaires étrangères une certitude et deux hypothèses en ce qui concerne le voyage des pongistes américains à Pékin.

La certitude est que Pékin a choisi délibérément de lancer l'invitation aux joueurs américains au moment où se tenait le 24ème congrès du PC soviétique, ce qui est considéré à Moscou comme une "provocation" anti-soviétique.

Quant aux hypothèses, elles concernent le sens profond de l'évolution apparente de la politique chinoise envers les

États-Unis. Selon la première, Washington et Pékin tenteraient de normaliser leurs relations, non en dépit, mais en raison de la guerre d'Indochine. A deux ans d'intervalle, ils se trouveraient dans la même position que les Soviétiques et les Chinois au lendemain des heurts sur l'Oussori: négocier faute de pouvoir s'affronter.

L'opération dans le Sud-Laos, la visite de M. Chou En-lai à Hanoï, la réaction chinoise aux suggestions de Saïgon concernant une opération au Nord-Vietnam, auraient conduit à des examens de conscience réciproques et à la conclusion que les États-Unis et la Chine détenaient la clé d'un règlement honorable du conflit indochinois.

Téléphoner de Londres à Pékin

LONDRES (AFP) — Les liaisons téléphoniques entre la Grande-Bretagne et la Chine seront rétablies aujourd'hui après 22 ans d'interruption, ont annoncé hier les postes britanniques.

Les lignes seront ouvertes de neuf heures (heure de Londres) à midi (0800GMT à 1100GMT), tous les jours, entre Londres et Changhaï. Le prix de la communication est de 1,25 livre sterling (\$3.00) la minute avec un minimum de trois minutes.

Dès l'annonce de ce rétablissement des liaisons téléphoniques, les six lignes Londres-Changhaï ont été réservées.

pour ce matin. Quant aux lignes Londres-Pékin, qui passent par le centre de télécommunications de Changhaï, elles seront désormais ouvertes tous les jours de 8h à 11h GMT.

Il semble que l'initiative du rétablissement des communications téléphoniques Londres-Pékin revient à la Chine. On se refuse toutefois de source officielle, à confirmer cette information, mais de source informée, on précise que Pékin avait fait savoir, il y a trois jours, aux postes britanniques que si elles demandaient le rétablissement des lignes, elles obtiendraient une réponse favorable du côté chinois.

Vous serez rentier...demain!

C'est quand demain? C'est très bientôt. Il serait peut-être bon de connaître toutes les prestations auxquelles vous et votre famille avez droit en vertu du Régime de rentes du Québec. Vous pouvez toujours en parler avec l'agent de la Manufacturers. C'est un ami... qui s'y connaît!



LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS



ROGER TARTRE
Suite 1660
Edifice C.I.L.
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 101
875-5540

La France ne relancera pas la négociation franco-algérienne

PARIS (AFP) — Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Hervé Alphan, qui a été durant quinze jours le négociateur français dans les pourparlers franco-algériens, est reparti hier soir pour Alger. Sa mission n'est plus de négocier; elle est "de faire connaître" au gouvernement algérien la position française telle qu'elle a été arrêtée hier au palais de l'Élysée après cinq heures de délibérations.

Un bref communiqué publié dans l'après-midi par la présidence de la république a donné cette précision, et seulement cette précision.

La position française sera rendue publique cet après-midi par le ministère des affaires étrangères français, après la rencontre qu'aura, en principe, à 11 heures M. Alphan avec le ministre algérien des affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika. On sait cependant déjà, de source autorisée, que la France, après les décisions unilatérales prises par le président Boumediène, ne relancera pas la négociation et que c'est intentionnellement que le mot "négociation" est resté absent du communiqué de la présidence.

Le président Boumediène avait annoncé mardi deux décisions:

● Le prix fiscal du baril de pétrole brut est porté à 3,60 dollars.

● Le montant de l'indemnisation accordée aux sociétés françaises nationalisées le 24 février dernier est fixé à 100 millions de dollars.

Ces décisions portaient sur deux problèmes qui faisaient justement l'objet de la négociation.

La position française a été définie au cours d'une réunion

de travail qu'a présidée M. Georges Pompidou, qui, le matin même, avait interrompu les vacances qu'il prenait dans sa résidence du Lot, dans le Sud-Ouest de la France, à 600 kilomètres de Paris, pour regagner par avion la capitale.

A cette réunion, au cours de laquelle a été définie "la stratégie générale" de la République française, participaient le premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, le ministre des affaires étrangères M. Maurice Schumann,

le ministre du développement industriel, M. François-Xavier Ortoli — qui, avant M. Alphan, avait mené lui-même la négociation — et M. Hervé Alphan. Cette réunion a été suivie d'un tête-à-tête du chef de l'Etat et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui est

Le ministre Goldbloom en tournée anti-pollution

QUEBEC (d'après la PC) — C'est à Val d'Or que le ministre québécois de l'environnement, M. Victor Goldbloom, a inauguré hier sa tournée de sensibilisation aux problèmes de la pollution et de l'aménagement des ressources, qui le conduira cette semaine dans la région du Nord-ouest québécois.

Cette tournée du ministre d'Etat responsable de l'environnement suit de près la prise de position ferme de Québec quant à l'industrie en matière de pollution. C'est ainsi qu'à la veille d'entreprendre sa tournée d'information, M. Goldbloom, parlant devant quelque 200 membres de l'Association canadienne des pâtes et papiers réunis en colloque, a annoncé que Québec allait se montrer très ferme sur ce chapitre. Toutefois, M. Goldbloom ne perd pas de vue les contraintes économiques qui réduisent la capacité d'investir de certains secteurs particuliers.

"Il y a, a-t-il reconnu, un conflit dont le gouvernement est très conscient, et nos politiques en tiendront compte dans la mesure où l'entreprise privée sera disposée à nous fournir les informations dont nous avons besoin pour faire un travail efficace".

Selon le docteur Goldbloom, la lutte pour la conservation de l'environnement pourrait devenir une intéressante source d'emplois pour les étudiants.

Il a expliqué que si chaque usine s'assurait les services de deux diplômés en ce domaine, plus de cent jeunes spécialistes trouveraient ainsi du travail dans leur spécialité.

Dans sa tournée, le ministre est accompagné de sa femme et du Dr. Bundo, sous-ministre adjoint.



La reine Juliana des Pays-bas (à droite) accueille à Amsterdam le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, qui a entrepris hier une visite officielle de trois jours. A gauche, Mme Michener est accueillie par le prince Bernhard. (Nos informations à la page 7.) (Téléphoto CP)

Un précédent dans Joliette

Des citoyens lancent une campagne d'information sur la pollution

par André Charbonneau

Pour la première fois au Québec, un Conseil régional de développement et des étudiants se sont donné la main pour organiser de concert avec certaines municipalités une vaste campagne d'information sur la pollution.

Cet événement a lieu à Joliette du 14 au 23 avril et elle s'adresse à toute la population de la vaste région Laurentides-Lanaudière qui s'étend du Parc La Vérendrye jusqu'à celui du Saint-Maurice. La ville de Trois-Rivières suivra de près cette expérience et il n'est pas interdit de croire que cette campagne aura des suites dans la région de la Mauricie.

Les organisateurs espèrent sensibiliser le public aux problèmes de la pollution des eaux en rappelant les graves inconvénients de cette maladie écologique dans le domaine du tourisme qui constitue un des principaux pôles de développement de cette région.

Ils souhaitent également influencer

le gouvernement provincial afin d'obtenir certaines modifications aux lois existantes. C'est ainsi, par exemple, que les municipalités comptent profiter de la circonstance pour souligner leur incapacité financière à couvrir les frais judiciaires qu'entraîneraient les poursuites qu'elles aimeraient à l'occasion intenter.

En vue de réaliser ces objectifs, les organisateurs ont mis au point un programme de conférences et une exposition. Ces activités qui auront lieu au CEGEP de Joliette permettront, non seulement de poser le problème général de la pollution dans une perspective technique et scientifique, mais également de discuter d'un certain nombre de difficultés propres à la région. Les eaux, qui constituent la principale attraction touristique de la zone Laurentides-Lanaudière, retiendront notamment l'attention. La pollution de la rivière l'Assomption

et du Lac Maskinongé pourra ainsi être étudiée et des solutions mises au point.

Mais les Jolietains n'oublient pas que leur ville est coincée entre un moulin à chaux et une usine d'asphalte. Ils se pencheront donc sur le problème de la pollution de l'air qui affecte en particulier le centre-ville.

Le programme de conférence reflète également le souci de rejoindre tous les éléments de la population et celui de traiter ce problème sous tous ses aspects. Demain soir, par exemple, Mme Françoise Gaudet-Smet, du magazine Actualité-agricole, traitera de l'agriculture et de l'alimentation en regard de la pollution. Hier soir, le Dr Marcel Chaput du ministère des affaires sociales, dressa pour sa part à l'intention des corps intermédiaires le dossier de la pollution des eaux, notamment en regard de la santé.

Un nouveau journal révolutionnaire québécois vient de surgir aux E.-U.

par Guy Deshaies

Des journalistes anonymes viennent de faire paraître un journal révolutionnaire québécois intitulé "Vaincre" et dont l'objectif est "la formation de travailleurs révolutionnaires capables de diriger la lutte de libération et la création de cellules dans toutes les régions du Québec".

Le journal, bien écrit et bien présenté sur quatre feuillets glacés avec couleur, a été imprimé en Californie, sur des presses syndiquées de la Lithographers and Photengravers International Union, local 17L, de San Francisco.

Un porte-parole de la LPIU, à Montréal, a déclaré au Devoir que ce journal avait pu être écrit au Québec mais avait certainement été imprimé en Californie.

L'exemplaire destiné au Devoir a été mis à la poste à Potosi, au Missouri.

Le premier numéro de ce journal contient cinq articles: "Créer dix, vingt, trente Cabano", "Les objectifs de Vaincre", "Les investissements américains au Québec", "Le rôle de l'avant-garde révolutionnaire", "La lutte clandestine". Le ou les auteurs de ces articles font preuve, cette fois, d'une continuité de pensée, d'une connaissance de l'économie québécoise, et d'une culture générale, qui manquaient aux auteurs de la plupart des écrits révolutionnaires parus jusqu'à ce jour au Québec.

En général, les auteurs de "Vaincre" émettent l'opinion que les révolutionnaires doivent accepter des compromis avec d'autres groupes et abandonner toute idée d'une lutte armée pour le moment.

"Il ne s'agit pas de prendre les armes demain, y écrit-on, mais il s'agit de savoir qu'il faudra les prendre un jour et de s'y préparer. Il ne s'agit pas de créer un puissant mais dans les six prochains mois, il s'agit de savoir qu'il faudra oeuvrer dans la clandestinité et de se comporter dès maintenant en conséquence".

D'après ces articles, si l'on suppose que leurs auteurs connaissent bien la situation des mouvements révolutionnaires, ces mouvements au Québec ne sont pas du tout organisés et sont voués à des actions sporadiques, non concertées, disparates. Mais ces mêmes auteurs parlent précisément d'organisation, de logique, de multiplication des forces, et ce, conformément à un programme à plus long terme.

L'avant-garde, écrivent-ils, doit se donner une organisation, un programme, une stratégie révolutionnaire bien à el-

le, et sa stratégie doit, dans le contexte actuel québécois, accorder une place aux couches les plus progressistes du Parti québécois, d'une part, et aux syndicats et mouvements populaires d'autre part!

Ils ajoutent: "Un certain idéalisme qui mène au sectarisme malhabile est à craindre. Ce mouvement révolutionnaire d'avant-garde, poursuivent-ils, s'articulera dans la société québécoise ou bien il courra à l'échec."

Selon ces journalistes de "Vaincre", les révolutionnaires ne doivent recourir à la violence que si elle sert à faire la jonction entre les révolutionnaires et la masse des travailleurs. Les auteurs font un appel aux révolutionnaires québécois pour qu'ils cessent de se plaindre de la répression policière et cessent d'envisager toute action légale. Pour eux, il n'est pas souhaitable de lutter à l'intérieur du système pour pousser ce dernier à faire des réformes; ce qu'il faut, c'est la prise du pouvoir éventuelle par les travailleurs organisés et politisés.

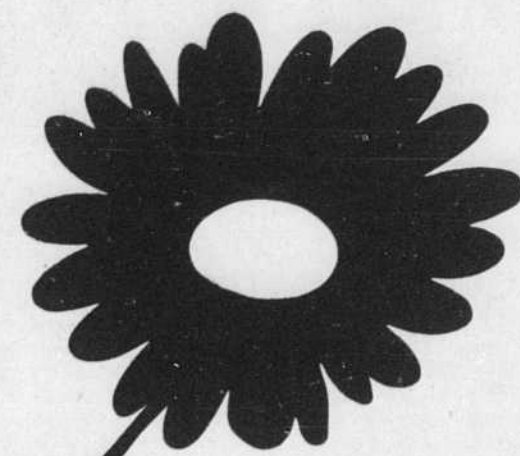
Entre autres actions immédiates, outre la création des cellules, l'animation, l'infiltration, "Vaincre" préconise l'occupation des lieux comme moyen efficace de "faire reculer le système et de consolider en même temps les positions de base du mouvement révolutionnaire". Ainsi on donne l'exemple de Cabano où les travailleurs forestiers ont boycotté, l'an dernier, l'exploitation de la d'Auteuil Lumber. Ainsi, disent les auteurs du journal clandestin, se réalise l'unité dialectique "destruction - construction". Détruire ce qui freine le progrès, construire à partir de toutes les possibilités humaines et matérielles pour le bien-être de tous. L'exemple de Cabano, poursuivent-ils, montre ce qui pourrait arriver, à l'échelle du Québec, si tous les travailleurs s'unissaient pour développer au maximum toutes nos immenses ressources naturelles en réinvestissant tout le surplus au Québec plutôt que de le laisser s'envoler vers les banques américaines.

Quant aux investissements étrangers, les auteurs de "Vaincre" consacrent la moitié du journal à faire la démonstration que ces investissements, en réalité, appauvrissent plus les Québécois qu'ils ne les enrichissent. Selon eux, beaucoup de ces investissements sont formés à même des subventions octroyées par no-

tre gouvernement avec notre argent, ou par des actions vendues aux Québécois et ils ne profitent qu'aux investisseurs qui réinvestissent les profits ailleurs qu'au Québec. "Ces investissements, disent-ils, désorganisent et bloquent

tout le développement de l'industrie nationale en empêchant la diversification de l'industrie."

Nulle part, dans ce premier numéro de "Vaincre", n'est-il question du FLQ.



Festival International de Fleurs de Montréal

place bonaventure

15 au 18 avril

UNE MYRIADE DE FLEURS ET DE PLANTES

- Plus de 40 exposants: Canada, Etats-Unis, France, Israël, Japon, Jamaïque, Afrique du Sud.
- Démonstrations de jardinage, paysagisme, arrangements floraux.
- Concours amateur d'horticulture.
- La Garderie Pinocchio de Pepsi Cola.
- Michèle Labelle à l'orgue Yamaha.

DEFILE DE MODES ENFANTINES par les Magasins PLAZA D'ENFANTS LTEE.

Tous les jours à 3h.00 et 8h.00.

GAGNEZ UNE VACANCE DE 14 JOURS EN JAMAÏQUE

pour 2 personnes comprenant transport aérien, villa, déjeuners, boissons, etc., une valeur de \$598.00. Une courtoisie de AIR MONTREAL INC. Formules d'inscription au kiosque de la Jamaïque.

HEURES D'OUVERTURE: de 11h.00 a.m. à 11h.00 p.m. tous les jours

PRIX D'ENTREE:

- Adultes: \$1.50
- Détenteurs de la carte "d'Age d'Or": \$1.00
- Etudiants: \$1.00
- Enfants: (12 ans et moins): 25¢



PRENEZ LE METRO

Tous les profits sont versés au fonds de l'Association du Québec pour les Déficiants Mentaux

Vivre en Renault 12

...la compacte non-compacte.

Vivre en Renault 12, c'est prendre la route et découvrir la performance, les accélérations nerveuses (0 à 60 en 15.2 sec.), les reprises sûres. C'est pouvoir compter sur une mécanique absolument fiable. C'est la sécurité des freins à disque et des pneus à carcasse radiale; c'est la tenue de route de la traction AV.

Vivre en Renault 12, c'est la satisfaction de parcourir 35 bons milles au gallon. D'en avoir

toujours un peu plus pour son argent, à l'achat comme à l'entretien. Le plaisir d'acheter une voiture avec tous ses accessoires sans aucun extra. C'est s'offrir un voyage à même les économies qu'elle fait réaliser!

Vivre en Renault 12, c'est s'asseoir dans son fauteuil préféré pour filer en toute sécurité à une vitesse de croisière de 80 mph. C'est pouvoir offrir à ses passagers à l'AR autant d'espace qu'à

soi-même à l'AV. Et autant de portes. C'est la commodité des 17 pi. cu. du coffre.

Si vous croyez que votre façon de voyager a quelque chose à voir avec votre façon de vivre, vous n'acceptez aucun compromis sur le confort. La Renault 12 non plus. C'est la compacte non-compacte! Fabriquée au Québec.

La raison du confort est toujours la meilleure.



arts

Une création de l'OSM

Une oeuvre 'néo-romantique' de J. Hétu

par Jacques Thériault

L'Orchestre Symphonique de Montréal présentait cette semaine son dernier programme musical de la saison, sous la direction de Franz-Paul Decker. Placé sous le signe de la nouveauté, ce concert a permis d'entendre "Passacaille opus 17" du compositeur québécois Jacques Hétu en première mondiale, ainsi que le soprano allemand Marion Lippert dans des pages de Wagner et Richard Strauss.

Au risque de provoquer la subtilité de la soliste invitée, c'est de la nouveauté de Jacques Hétu dont il sera d'abord question. Ce jeune compositeur (33 ans) dont la SMCQ créait en février 1970 "Cycle opus 16" pour piano et instrument à vent, avait à peu près au même moment, au cours d'une rencontre à la Faculté de Musique, qu'il écrivait "pour le public et le public québécois". Et il ajoutait par la même occasion:

"Je ne suis pas rendu à un point où je laisserais à l'interprète la liberté d'organiser ma musique..."

Les choses étant claires et considérant que Jacques Hétu n'est pratiquement pas un instrumentiste, on pouvait s'attendre à ce que "Passacaille opus 17" soit à peu près dans la veine de ses partitions précédentes. C'est-à-dire "néo-romantique" pour reprendre de nouveaux ses propres mots.

Ceci étant dit, la nouvelle oeuvre de Hétu dont l'OSM a fait la création, se compose de douze variations groupées en trois sections caractérisées par les tempos suivants: andante, adagio et allegro. Au fil de ces variations, le compositeur développe un thème extrait de sa deuxième symphonie (1961) et le confie — tout en le métamorphosant — à différentes sections de l'orchestre. L'ensemble est admirablement bien construit et la courbe dynamique de cette brève page

ne manque ni de fermeté, ni d'équilibre, ni de charme; on est pris également à quelques reprises par sa façon d'étaler la couleur sonore (une leçon qu'il a sans doute retenue de son professeur de composition Clermont Pépin). Mais cette "Passacaille opus 17" manque malheureusement d'éléments susceptibles de satisfaire l'appétit justifiable des mélomanes pour le rare, l'inédit et l'invention sonore. Non pas que Jacques Hétu ne soit pas libre de préférer Berg à Webern et de se tenir loin de l'esthétique de Boulez, mais en considérant son esthétique, en sachant qu'il veut écrire des oeuvres qui réalisent "la synthèse des éléments traditionnels et présents", on se demande en fin de compte si la méthode d'écriture du passé n'est pas la seule qui puisse vraiment le satisfaire.

Je m'en voudrais toutefois de ne pas ajouter que Jacques Hétu est un créa-

teur d'une étonnante sincérité. Un dernier détail: malgré que "Passacaille opus 17" soit une oeuvre facile d'accès, le public n'a pas manifesté un enthousiasme débordant. Comme quoi il est prouvé que ce n'est peut-être pas la meilleure façon de lui plaire et qu'on peut lui présenter des partitions plus audacieuses.

J'en arrive enfin, au soprano Marion Lippert, venue spécialement de Munich pour chanter en compagnie de l'OSM. Depuis ses "débutants remarquables" au Metropolitan Opera en 1968, cette artiste allemande s'est produite avec les troupes d'opéras des principales villes d'Europe aux côtés de chefs éminents. Ce soir-là, elle faisait ses débuts à l'OSM et elle avait choisi de chanter le Liebestod de "Tristan et Yseult" de Wagner, puis le grand air de Salomé de la scène finale de l'opéra du même nom de Richard Strauss.

De prime abord, on re-

spectacles

Changements à la SMA

Le cinéma québécois aura des structures à la mesure de son évolution

L'industrie privée du cinéma au Québec est sur le point d'atteindre la maturité, et ses structures et méthodes de gestion se devaient de correspondre à cette phase de l'évolution. Effectivement, un grand pas dans cette direction vient d'être accompli par la Société de mathématiques appliquées.

Cette dernière, comme on le sait, contrôle la très grande majorité des maisons de production cinématographique du Québec français: Onyx films Inc., la Société générale cinématographique (SGC), Les Films Claude Fournier, Moride films et Les Productions Héroux font partie de la famille SMA.

Le président-directeur général de SMA, M. Jean Fortier, vient donc d'annoncer la nomination de M. Michel Plessis-Bélair comme président et directeur général de la compagnie Onyx films Inc. M. Plessis-Bélair demeure également vice-président (finance et administration) de SMA.

Cette nomination coïncide avec une restructuration complète de Onyx films. Dorénavant, l'activité de cette dernière compagnie portera sur deux sections distinctes: une première sera consacrée aux services techniques proprement dits (studio de son, montage, équipement cinématographique, etc.) et offrira ces services au public. L'autre section sera entièrement axée sur la production de films commerciaux et messages publicitaires, de courts et longs métrages ainsi que de séries télévisées.

D'autre part, une autre filiale de SMA produira de nombreux documents audiovisuels éducatifs. Il s'agit de la SGC, dont le cinéaste Arthur Lamotte est l'âme. Toute cette production, largement utilisée par le ministère de l'éducation du Québec, s'ajoute évidemment aux multiples films émanant du groupe SMA, tels les longs métrages "Red", de Gilles Carles, "Deux fem-

mes en or", de Claude Fournier, "Les Males", de Gilles Carles, et bientôt "Les Chats bottés" de Claude Fournier, ainsi que "Sept fois par jour", de Denis Héroux.

Cette restructuration du secteur cinéma de SMA correspond à notre détermination de donner à cette industrie les moyens administratifs, financiers et techniques dont elle a grandement besoin. Et ce, par une déconcentration au niveau des activités et de la création, accompagnée par une mise en commun rationnelle des supports techniques et de gestion," a déclaré M. Jean Fortier.

La nomination de Michel Plessis-Bélair nous permet de contribuer à atteindre cet objectif. Administrateur compétent et dynamique, il a obtenu son MBA de l'université Columbia, il est également comptable agréé et a reçu sa

licence en sciences commerciales de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal. Son expérience pratique comme administrateur de la firme Etudes et traitements des données et comme vice-président de la Société des mathématiques appliquées Inc. l'a éminemment bien préparé pour assumer son nouveau rôle", a-t-il ajouté.

Selon Michel Plessis-Bélair, la réorganisation du secteur film de SMA permettra à chacun de ses modules de fonctionner avec la plus grande autonomie possible selon sa propre vocation, tout en bénéficiant au maximum des supports administratifs et logistiques fournis par SMA.

"D'ailleurs, a-t-il promis, les effets concrets de ce nouveau départ seront rendus publics au fur et à mesure qu'ils se manifesteront durant les prochains mois."

télévision

CBFT 12

9.35	Aujourd'hui à CBFT
10.00	La vie qui bat
10.30	En mouvement
10.45	Poly
11.15	Le Roman de la science
11.30	"La Gendarme et la découverte du caoutchouc"
11.45	Cinéma
1.00	"La Bataille des orbères" (documentaire - Britannique 1969)
1.00	Cinéma
1.30	"Trois enfants dans le désordre" (comédie - Française 1966)
2.30	Ni oui ni non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	Le major Plum Pudding
5.00	Au pays des géants
6.00	Les 21
6.30	Téléjournal

CFTM 10

6.40	24 heures
6.55	Nouvelles du sport
7.00	Format 30
7.30	Minos cinq
8.00	La soirée du Hockey
10.00	Téléjournal
10.30	Atome et Galaxie
11.00	Téléjournal
11.30	Nouvelles du sport
11.45	Vivre en ce pays
12.00	Cinéma
1.45	"Viva Gringo" (aventures - Germ. Ital. - Esp. 1966)
1.45	Le Téléjournal
7.20	Musique
7.30	Horaires-Bienvenue
7.45	Les P'tits Bonshommes
7.55	Mini-annonces
8.00	Bonjour

CFCF 12

7.00	Montreal Bulletin Board
7.30	University of the air
8.00	Max Helen
8.15	The Sandbox
9.00	Hercules
9.30	Magie Tom
10.00	Man Trap
10.30	The Pierre Berton Show
11.00	John Manolesco
11.30	McGowan and Co.
12.00	The Flintstones
12.30	Matinee with Joe Van
1.00	"The Kettles on Old MacDonald Farm" (comédie - 1962)
1.30	Famous jury trials
2.00	Another world
2.30	Trouble with Tracy
3.00	Bowditch
4.00	Bowditch
4.30	Lassie: "Cully's New Pet"
5.00	Truth or consequences
5.30	Beat the clock
6.00	Palme
7.00	Family Affair
7.30	The Elmer Fudd Show
8.00	The Lou Harris Show
8.30	Here come the seventies
9.00	Mannix
11.00	The CTV National News
11.15	Pub
11.45	Thursday night feature movie
1.45	University of the air
2.15	Montreal bulletin board

CBMT 6

9.03	Standby Sit
9.33	Mr. Dress-up
10.00	Holiday films
10.30	Friendly Giant
10.45	Chef Hélie
11.00	Sesame Street
12.00	Elwood Glover's Luncheon Date
1.00	Dream of Jeanine
1.30	55 North Maple
2.00	Double Exposure
2.30	Coronation Street
3.00	Take Thirty
3.30	Edge of Night
4.00	The Galloping Gourmet
4.30	The Banana Split
5.00	Abbott and Costello
5.30	Beverly Hillsbillies
6.00	Reach for the top
6.30	Hourglass
7.30	The Odd Couples
8.00	NHL Stanley cup playoffs
8.30	"Boston à Montréal"
10.30	The Academy award
12.15	The National

cinémas

ALOUETTE: "L'univers de Christina" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
ANOU: "Wild Country" 12.45 - 2.55 - 5.00 - 7.15 - 9.20.
ARLEQUIN: "Cindy et Donna" 2.45 - 6.15 - 9.20 et "Garde bébé pour papa" 1.20 - 4.40 - 8.45.
ART: "La voie lactée" 1.15 - 3.35 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
ATWATER: (cinéma 1) "There's a girl in my soup" 1.00 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
ATWATER: (cinéma 2) "The owl and the pussycat" 5.20 - 7.25 - 9.25.
BÉRRI: "Du vent dans les voiles" 2.45 - 6.05 - 9.45 et "Le roi des grizzlys" 1.00 - 4.20 - 8.00.
BONAVENTURE: "Danish blue" 1.20 - 3.00 - 4.40 - 6.20 - 8.00 - 9.40.
CANADIAN: "Ton mari cet inconnu" 12.20 - 3.25 - 6.40 - 10.15 et "Les matins clairs" 1.25 - 5.00 - 8.30.
CAPITOL: "Après-ski" 12.50 - 2.55 - 5.00 - 7.17 - 9.30.
CHAMPLAIN: "La Chouette et le Pussycat" 2.25 - 6.20 - 10.05 et "Interlude" 12.35 - 4.15 - 8.00.
CHATEAU: "Rose écorchée" 2.30 - 5.50 - 9.10 et "Un ange pour Satan" 12.45 - 4.45 - 7.30.
CINEMA CINE: "What's Good For The Goose" 7.30 - 9.20.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (cinéma 1) "Little big man" 1.15 - 3.45 - 6.20 - 8.35.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (cinéma 2) "Gold Turkey" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
CINEMA DE PARIS: "La faute de l'abbé Mouret" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
COMEDIE-CANADIENNE: "Playtime" (de Tati) 7.15 - 9.30.
CREMAZIE: "Mash" 7.30 - 9.30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Le voyou" 7.30 - 9.40 - Salle McLaren: "Macadam Cowboy" 7.30 - 9.30.
ELYSEE: Salle Resnais: "La maison des Bories" Salle Escaut: "Domique" (cinéma) du lundi au vendredi 7.30 - 9.30 (pour les deux salles).
ELECTRA: "Rose écorchée" 1.00 - 4.20 - 7.45 et "Un ange pour Satan" 2.40 - 6.05 - 9.25.
FESTIVAL: "M. le Maudit" 7.30 et "Exterminateur" 9.25.
IMPERIAL: "Le cercle rouge" 1.00 - 3.40 - 6.20 - 9.05.
JEAN-TALON: "Les orges du comte Porc" 6.30 - 9.50 et "Sept jours de sursis" 1.00.
LOEWS: "Méphisto Waltz" 10.30 - 12.40 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30.
KENT: "Patton" 12.10 - 3.00 - 6.00 - 8.55.
LUCERNE: "Act of the heart" et "Tell them Willie boy is here" 6.00.
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.
MERCER: "Les bardeurs" 6.15 - 9.40 et "Ce saut d'inspecteur Stirling" 7.55.
MIDWINTER: "Jeunes filles bien" pour tous rapports 12.00 - 3.10 - 6.20 - 9.30 et "Mon non est femme" 1.45 - 4.55 - 8.10.
MONKLAND: "Mayerling" 1.15 - 5.25 - 9.50 et "Last Summer" 3.45 - 8.00.
OUTREMONT: "Et pour quelques dollars de plus" (Sergio Leone) en français 7.00 - en anglais 9.30.
PALACE: "Pretty Maids All in a Row" 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30.
PAPINEAU: "Autant en emporte le vent" 7.30.
PARISIEN: "Pile ou Face" 10.30 - 12.30 - 2.30 - 4.40 - 6.50 - 9.05.
PIGALLE: Voir Mid-Minut.
PLACE DU CANADA: "The Beguiled" 5.30 - 7.30 - 9.30.

théâtres

THEATRE CENTAUR: "The Homecoming" de Priestley 20h30.
CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: "M. Fugues ou le mal de terre" de L.A. à 20h30.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Les Troyennes" Euripide-Sartre: Horaire irrégulier (vérifier à 866-1964).
THEATRE SAVOIE-BRONFMAN: "Awake and Sings" Horaire irrégulier (à vérifier).
RIDEAU VERT: "Le contrat du mardi au samedi à 20h30, le dimanche à 19h30."
THEATRE DE QUAT'SOUS: Relâche.
LA POULICHERIE: "Moumou" du mardi au samedi à 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: "Les Cygnes" 20h30.
THEATRE MAISONNEUVE: Relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: Le T.N.M. sentie: Le masanthrope: de Molière, 20h15.

genievieve deloir

18 ANS Adultes
de l'univers de Christina
un film de ALBERT S. WAXMAN
A HORAIRES: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 P.M.
L'AFFICHE: 5.15, 7.15, 9.15 P.M.
DERNIER PROGRAMME COMPLET 9.00 P.M.
ALOUETTE
318 STE-CATHERINE O. 861-2807

Air climatisé
Nouveau menu
À L'AMPHITRYON NOTRE-DAME
LE PLUS PETIT DES GRANDS RESTAURANTS
Votre Hôte: Charles Tanneau, prop.
Fermé le lundi et le dimanche
346 est, rue Notre-Dame
Vieux-Montréal Tél.: 861-0876

ATTENTION: DERNIERS 7 JOURS

COULEURS
après Zvoici
COSTA GAVRAS
YVES MONTAND
SIMONE SIGNORET
HORAIRE: 11.45, 2.10, 4.30, 7.00 & 9.30 P.M.

VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA
TEL. 878-1481

son humour féroce a valu 4^{ème} à SEMAINE
MASH
CE SOIR 7.30 - 9.30
Le Grand Prix International du Festival
CANNES 1970
ST DENIS CREMAZIE 86-4116

théâtre du rideau vert
Du MARDI au SAMEDI à 20h. 30
DIMANCHE 19h. 30

Mise en scène RICHARD MARTIN
avec BÉATRICE PICARD
Léo LIAL
Pierre BOUCHER
Gaston LABRÈCHE
Serge TURGEON
Vincent DAVY

Contrat
Comédie de Francis Veber
Décor: Robert Prévost
Costumes: François Barbeau
4664 rue ST-DENIS
MÉTRO LAURIER
Réservation: 844-1793

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

L'OEUVRE MAITRESSE DE LUIS BUNUEL
4^{ème} SEMAINE DE SUCCES
la voie lactée
Tous les jours à 1h - 3h - 5h - 7h - 9h
LAURENT THERIAULT, PIERRE CLEMENTI, MICHEL PICCOLI, DELPHINE SERVO, ET DANIEL PILON
COULEUR
ÉTUDIANTS \$1.00
5025 O. SHERBROOKE
TEL. 488-0821

d'après l'oeuvre immortelle d'EMILE ZOLA
14 ANS
la faute de l'abbé mouret
COULEUR
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

dès demain!
LES WESTERNS PREMIÈRE PARTIE:
RÉTROSPECTIVE des films de SERGIO LEONE
3^{ème} programme
LE BON LA BRUTE et LE TRUAND
le très grand film de SERGIO LEONE
TECHNISCOPE®
TECHNICOLOR®
Clint Eastwood Lee Van Cleef Eli Wallach
EN FRANÇAIS
tous les soirs à 6:00 et 9:00
sam. dim. 3:00, 6:00, 9:00
DERNIER SOIR: "ET POUR QUELQUES \$ DE PLUS" à 7:00 et 9:30

WESTERNS à l'OUTREMONT
1248 BERNARD
INFORMATIONS: 277-3233

dès demain!
SERGIO LEONE
14 ANS
la faute de l'abbé mouret
COULEUR
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

dès demain!
SERGIO LEONE
14 ANS
la faute de l'abbé mouret
COULEUR
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

dès demain!
SERGIO LEONE
14 ANS
la faute de l'abbé mouret
COULEUR
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

dès demain!
SERGIO LEONE
14 ANS
la faute de l'abbé mouret
COULEUR
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

dès demain!
SERGIO LEONE
14 ANS
la faute de l'abbé mouret
COULEUR
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

dès demain!
SERGIO LEONE
14 ANS
la faute de l'abbé mouret
COULEUR
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

4^{ème} SEMAINE
"Un petit chef d'oeuvre."
PARIS-MATCH
Que voilà donc un film que j'aime!
LA MAISON DES BORIES
Estéemancolor
SALLE RESNAIS
POUR TOUS
12^{ème} SEMAINE
Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
DOMICILE CONJUGAL
JEAN-PIERRE LÉAUD CLAUDE JADE
EASTMANCOLOR

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

4^{ème} SEMAINE
"Un petit chef d'oeuvre."
PARIS-MATCH
Que voilà donc un film que j'aime!
LA MAISON DES BORIES
Estéemancolor
SALLE RESNAIS
POUR TOUS
12^{ème} SEMAINE
Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
DOMICILE CONJUGAL
JEAN-PIERRE LÉAUD CLAUDE JADE
EASTMANCOLOR

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel Fritz Lang
L'Ange Exterminateur
Étudiants \$1.00
VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE / SOUS-TIT

l'actualité

Selon son président

L'industrie minière se réjouit de l'attitude actuelle d'Ottawa

La nouvelle de la constitution d'un comité consultatif national pour l'industrie minière, annoncée récemment par l'honorable J.J. Greene, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a été accueillie avec satisfaction par M. John L. Bonus, directeur de l'Association Minière du Canada; celui-ci voit en ce nouvel organisme "le cadre d'un dialogue constructif".

"Ce qui nous manque, a déclaré M. Bonus, c'est la définition des objectifs et des priorités à long terme de notre pays; cette définition est essentielle pour évaluer et équilibrer avec précision les attitudes et les ambitions de tous les intéressés des secteurs public et privé en tenant compte des intérêts futurs du pays dans son ensemble."

M. Bonus, qui a fait ces observations au cours d'une causerie prononcée devant les membres montrealais de l'Institut Canadien de la Métallurgie, a ajouté: "Il est très encourageant de constater que, quand il a pris la parole à l'ICM de Toronto le 25 mars, le sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jack Austin, a parlé avec insistance d'une compréhension mutuelle beaucoup plus étroite entre les pouvoirs publics et l'industrie".

M. Bonus souhaite l'avènement d'une ambiance dans laquelle les objectifs à long terme pourront être déterminés avec beaucoup plus de clarté et d'objectivité que par le passé, sachant que l'obstacle le plus fascinant, pour l'industrie minière, sera d'organiser son activité en fonction non seulement de considérations économiques, mais des impératifs sociaux et de la conservation du milieu naturel.

"Il ne fait aucun doute, a-t-il déclaré, que nous ne partageons pas entièrement le point de vue d'Ottawa; mais notre désaccord se situe probablement plus au niveau de la théorie qu'à celui de la méthodologie pratique et des objectifs de la recherche." "Le gouvernement fédéral actuel se préoccupe moins de croissance économique que de réforme sociale." "Pourtant, il faut bien admettre qu'en ce qui concerne le mode de vie,

la quantité est essentielle pour atteindre la qualité. Pour les travailleurs, il n'est guère consolant de se faire dire que leur mode de vie est riche s'ils n'ont pas de travail."

"La croissance économique, il ne nous la faut pas à tout pris; elle doit être ordonnée et aussi conforme que possible aux idéaux de tout le peuple canadien". Le nationalisme constructif, qui permet aux citoyens de travailler main dans la main vers des objectifs communs, mérite tous les encouragements, a déclaré M. Bonus. Par contre a-t-il ajouté, le nationalisme qui vise la popularité pour promouvoir une politique mesquine et sans lendemain au mépris des intérêts lointains du pays, est irresponsable et répréhensible.

A son avis, l'industrie minière canadienne ne peut être florissante dans une ambiance de chauvinisme et de nationalisme utopique. "L'exploitation minière est une activité internationale qui a besoin, pour prospérer, d'un climat libéral dans laquelle les capitaux et les biens circulent librement et productivement d'un pays à l'autre."

À propos de la fiscalité, M. Bonus a déclaré que l'Association Minière du Canada se trouve dans une "inconfortable expectative". Il a ajouté: "La position de notre industrie est claire; pour promouvoir l'aménagement de nos richesses minières, il nous faut avant tout un régime favorable à l'exploration minière. Il nous faut donc des stimulants fiscaux assez généreux pour attirer des capitaux importants vers l'exploration car celle-ci comporte, comme on le sait, des risques supérieurs à la moyenne".

"Ces stimulants fiscaux doivent donc être au moins comparables à ceux qu'offrent les autres pays dont le sous-sol est riche et qui tentent, eux aussi, d'attirer les capitaux canadiens et étrangers". "Pour être rentable, une mine doit pouvoir vendre sa production à un prix concurrentiel sur le marché mondial. Il est donc d'autant plus évident que les mines exploitées ne doivent pas être assujetties à un fardeau fiscal plus élevé que dans les autres grands pays producteurs".

"Les mesures fiscales proposées dans le livre blanc ne répondraient pas à ces impératifs. Le gouvernement l'a reconnu; c'est pourquoi M. Benson a annoncé la modification du projet".

Même sous leur forme modifiée, a déclaré le conférencier, les propositions fiscales astreindraient l'industrie minière canadienne à des impôts qui pourraient aller jusqu'à 67 p. cent et s'élèveraient à 50 ou 55 p. cent en moyenne, soit plus que dans les principaux pays concurrents.

M. Bonus a insisté sur l'importance de l'industrie minière; il a rappelé que, d'après les statistiques préliminaires du BFS, la production de minéraux a atteint \$5.76 milliards en 1970, soit plus d'un milliard de plus qu'en 1969. Si l'on retranche de ce total la production de pétrole et de gaz naturel, qui s'est élevée à \$1.71 milliard, l'industrie minière a produit plus de \$4 milliards.

Le Canada est le pays du monde qui dispose de la gamme la plus vaste de minéraux; il en exporte actuellement une soixantaine vers quatre-vingt-dix marchés différents; ces exportations constituent 27 p. cent de toutes les exportations canadiennes de biens; en 1970, l'excédent du Canada dans le commerce des minéraux (soit la différence entre les importations et les exportations), y compris le pétrole et le gaz naturel, s'est élevé à \$3.15 milliards; il a donc été supérieur à l'excédent commercial total, jusqu'à sans précédent, de \$2.9 milliards atteint en 1969 par le Canada.

L'aspect le plus important de cette constatation est que les exportations minières compensent les déficits sur d'autres biens et qu'elles permettent au Canada de trouver le capital dont il a besoin pour développer son industrie.

En outre, par suite de "l'effet de bouée de neige", chaque poste de travail de l'industrie minière entraîne la création de six autres emplois dans les entreprises de services et le secteur secondaire. En conséquence, de conclure le conférencier, environ 13.5 p. cent de toute la main-d'œuvre du pays dépend directement ou indirectement de l'industrie minière.

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

TITRE	VOLUME	HAUT	BAS
A.C.F. Special	1100	2.50	2.85
Bald Min	1000	54	54
Black Creek	2500	70	65
Bushnell TV	1400	54	54
Bushnell A	300	4.00	2.875
Canineux	200	110.00	110.00
Chibouche	3000	11	20
Chibouche	3000	1.25	1.25
Clearwater	97500	36	48
Comp. Computer	91000	10.00	10.00
Cons. Product	2000	10	10
Crowell	1000	45	45
Daniel	1500	40	40
Dom Jubilee	7600	1.15	1.00
Fairway Expl	3100	1.20	1.10
Gold Hawk	3200	1.10	1.10
Gray Ind. Le. P.	200	1.10	1.10
Gr. Lk. Nick	1500	2.05	2.00
Hughes Ind	800	3.00	2.00
Int. Systems	1500	40	40
Kukutash	200	3.00	2.625
La Verendrye	100	9.00	9.00
Leclerc	3000	15	15
Lon. Lk. 200 P.	25	68.00	68.00
Mandarin Mns	500	14	14
Maple Leaf Mns	91000	10.00	10.00
Mediapac	4350	30.05	3.00
Mitsubishi	1000	60	60
Murphy Corp	3000	36	21
Murphy Fault	2000	35	35
Nagata	2000	21	21
New Assoc	2000	16	16
N.B. Uran	1000	7.56	7.20
New Metaleore	1000	77	77
North Shore Ur	1000	10	10
N.Q.N.	1000	75	70
Panake	123000	30	205
Predac Conc	1500	2.15	2.70
Puma Pete	500	1.00	1.00
Quasar Pete Wt	1000	15	15
Que. Antimony	37000	50	47
Puma Pete	1000	98	98
Revue Prop	4000	28	265
Revue Prop	1000	85	85
Santack	32500	4.10	3.97
Shel. Lead Mns	1000	96	95
Sheraton Mng	2000	50	50
Sklar	2700	2.35	2.05
Socia	1700	1.25	1.17
Sparto	100	1.05	0.95
Systems Dim	1100	10.75	10.00
Tormes	200	1.50	1.50
Troulis	1000	32	32
Unigeco B	1000	2.00	2.00
Unit. Inv. Lk. A	400	6.25	6.125
Universal Fact	400	6.25	6.125
Westair	11000	0.75	0.65
White Star	10000	36	25
C.C. Yacht	600	2.00	2.00
Yellowknife B	2500	0.66	0.66
Zodiac Ltd	2000	30	30

La bourse

La hausse des cours se poursuit

Un solide ralliement s'est manifesté hier peu avant la fermeture à la Bourse de Montréal, et les gains ont dépassé un point dans tous les compartiments, sauf chez les banques qui ont fléchi.

Au total, à la Bourse canadienne et à la Bourse de Montréal, 2.49 millions d'actions ont changé de mains, par rapport à 1.46 million mardi.

Parmi les titres les plus actifs, Gaspé Québec est demeuré inchangé à 80 cents alors que 1,027 millions d'actions ont changé de mains, Aquitaine s'est hissée de 1-2 à \$27-38, Price de 3-8 à \$8

NORTHERN AND CENTRAL GAS CORPORATION LIMITED
4600 TORONTO-DOMINION CENTRE, TORONTO 1, ONT.

NORTHERN AND CENTRAL GAS CORPORATION LIMITED
AVID DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de quinze cents (15¢) par action ordinaire du capital-actions en cours de la Compagnie sera payé le 1er juin 1971 aux détenteurs immatriculés des actions ordinaires à la clôture des affaires le 17 mai 1971.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le secrétaire
T.G. Sheeres

Toronto, Ontario
le 7 avril 1971

"Je suis bonne Calculatrice - c'est facile avec la

TECHNIKE

TEKNIKA



NO 1200 — La calculatrice électrique la plus perfectionnée.

✓ Registre-mémoire accumulateur et constant

✓ Deux registres à deux chiffres. Miniaturisation à l'aide de circuits intégrés MOS, MSI et bipolaires.

✓ Un indicateur spécial du dépassement de capacité prévient les erreurs.

Chez votre concessionnaire ou téléphonez:

MAAG & CO. LTD.,

4434 Ste Catherine Ouest,
Montréal 215, Qué.

Tél.: (514) 937-2307

et Brascan de 1-8 à \$19-3-8.

Malgré des gains intéressants les pertes ont dépassé les gains par 119 cent 110, tandis que 97 titres sont demeurés inchangés.

Toronto

Les cours à la Bourse de Toronto ont affiché des gains fractionnaires au cours des transactions modérées, hier.

Au total, les transactions ont atteint 2.84 millions d'actions, par rapport à 3.17 millions mardi. Les gains ont dépassé les pertes par 282 cent 265, tandis que 269 titres sont demeurés inchangés.

Les compartiments où la tendance a été la plus ferme ont été ceux des aliments préparés et des papiers.

Dylex Diversified s'est hissée de 1-4 à \$6-7-8, Jefferson de 1-8 à \$14-1-2, Hudson's Bay Oil and Gas 1-8 à \$48, Rank Organization 1 à \$21-1-2, United Keno de 75 cents à \$6.50, Hudson Bay Mining de 1-2 à \$23-1-2, Roman de 40 cents à \$8.55, Canadian Superior Oil de 5-8 à \$40-1-4, Canadian Delhi de 40 cents à \$5 et Ranger de 3-8 à \$15-1-8.

New York

La tendance a été très soutenue à Wall Street hier. Après une ouverture hésitante, le mouvement de hausse a repris grâce à une bonne demande sélective des investisseurs institutionnels, encouragés par l'annonce de bénéfices satisfaisants pour le premier trimestre par plusieurs grandes sociétés. Les plus chers ont été particulièrement recherchés. Les affaires sont restées animées que la veille.

Des 1,695 valeurs échangées à la Bourse de New York, il y avait 804 gains et 605 déclinés, alors qu'à la Bourse américain-

ne, les déclinés ont dépassé les avances par 458 à 436.

Le volume des échanges à la Bourse de New York a été de 19.44 millions d'actions et de 5.68 millions à la Bourse américaine, par rapport à 6.23 millions, la veille.

TORONTO

Suite de la page 13

New Ath	2000	16	16
New Can	2800	25	25 1/2 - 1
Newcom	1250	580	575 5/8
N. Harris	9500	7	6 1/2 - 1/2
N. Imperial	1200	143	141 1/2 - 1/2
N. Kelore	8000	6	6
Newland	2000	17	17 1/2 - 1
N. Q.R.	13015	115	114 1/2 - 1/2
N. Senator	7000	141	139 1/2 - 1/2
Nick Rim	5000	12	12 1/2 - 1
Noble M	6300	230	220 2/5
NorAc	20500	26	24 1/2 - 1
Norbasco	2000	22 1/2	22 1/2 - 1/2
Norlex e	8500	44	44 1/2 - 1/2
Norlat	22000	5	5
N. Canada	3200	111	106 1/2 - 1
N. Coldist	1200	120	119 1/2 - 1
Northgate	5466	101	101 1/2 - 1/2
Orchard	1575	410	405 1/2 - 1/2
Pac. Copper	4400	305	305 1/2 - 1/2
Pamour	3200	220	215 1/2 - 1/2
Palino	379	22 1/2	22 1/2 - 1/2
Pce Exp	17100	129	122 1/2 - 1/2
Pick Corp	2109	26	23 1/2 - 1/2
Pine Point	325	32 1/2	34 1/2 - 1/2
Placer	2458	38	38 1/2 - 1/2
Prado Exp	300	150	150 1/2 - 1/2
Preston	710	10 1/2	10 1/2 - 1/2
Pure Silv	4500	238	225 1/2 - 1/2
Que Man	1500	22	22 1/2 - 1/2
Q. Martini	375	46	46 1/2 - 1/2
Que Sturg	1000	13	13 1/2 - 1/2
Radiore	5100	97	96 1/2 - 1/2
Rayrock	1600	165	161 1/2 - 1/2
Reeves	100	185	185 1/2 - 1/2
Rio Algom	3813	122	122 1/2 - 1/2
Rio S&P	25	83 1/2	83 1/2 - 1/2
Roman	33050	860	820 1/2 - 1/2
Ryanor	5500	12	12 1/2 - 1/2
S. Fabien	500	12	12 1/2 - 1/2
Satellite	2000	13	13 1/2 - 1/2
Sherritt	9037	32 1/2	30 1/2 - 1/2
Silver	8000	30 1/2	30 1/2 - 1/2
Sisco	3400	184	180 1/2 - 1/2
Slaback	3500	70	66 1/2 - 1/2
Steep R	3705	265	255 1/2 - 1/2
Sud C	67000	36	33 1/2 - 1/2
Sullivan	156	410	410 1/2 - 1/2
Tec. Cor A	6789	740	705 1/2 - 1/2
Tec. Cor B	4270	600	590 1/2 - 1/2
Tennant	5200	73	71 1/2 - 1/2
Texore	1000	26	26 1/2 - 1/2
Texsci	26000	78	76 1/2 - 1/2
Tombill	5000	22	21 1/2 - 1/2
Tontine M	1418	165	162 1/2 - 1/2
Trbag	7000	106	102 1/2 - 1/2
U. Asbesto	600	565	565 1/2 - 1/2
U. Keno	1595	650	590 1/2 - 1/2
Upp Can	400	198	192 1/2 - 1/2
Vespar	1200	375	375 1/2 - 1/2
West Mine	2500	29	28 1/2 - 1/2
Wilco	3606	112	110 1/2 - 1/2
Windfall	1000	13	13 1/2 - 1/2
Win-Eon	2000	12	11 1/2 - 1/2
Yk Bear	786	560	555 1/2 - 1/2
Yukon C	2200	142	140 1/2 - 1/2
Zulapa	11000	20 1/2	20 1/2 - 1/2

les indices

MONTREAL

	65	13	7	8	85
Indust. Serv. publ.	1.02	1.02	0.40	1.22	1.01
Changement	+1.20	+1.02	0.40	1.22	1.01
Clôture	188.18	161.39	197.73	88.59	184.65
Semaine der.	185.95	157.60	196.84	86.25	182.23
Mois dernier	184.92	155.06	193.70	87.79	180.68
1971 haut	187.56	160.67	198.70	125.35	184.05
1971 bas	176.23	149.59	172.04	85.70	171.78

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+0.07	-1.72	-0.08	+2.27
Clôture	187.97	187.14	102.50	212.46
Semaine der.	185.46	195.53	100.89	210.63
Mois dernier	183.50	187.72	96.70	209.13
1971 haut	187.95	197.58	103.01	212.75
1971 bas	173.31	161.82	90.71	193.18

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	927.56	937.96	921.51	932.55	+5.27
Transport	215.30	219.33	214.16	218.01	+2.68
Serv. publics	123.72	124.90	122.80	124.01	+0.35
Ensemble	307.79	311.79	305.84	309.90	+2.21

économique

Perspectives de l'économie américaine

Seul un miracle permettrait d'atteindre une expansion de 9%

par Georges Deschodt de l'AFP

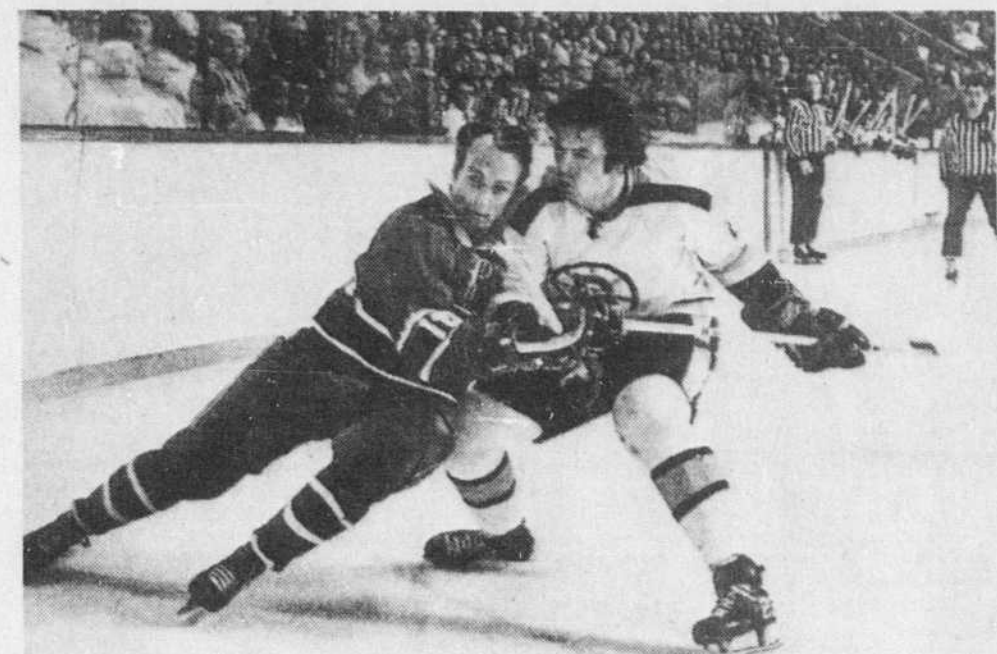
NEW YORK — Seul un miracle pourrait désormais permettre à l'économie américaine d'atteindre en 1971 le rythme d'expansion de 9 pour cent prédit en janvier dernier par les conseillers économiques de la Maison Blanche, estime-t-on dans les milieux d'affaires américains.

En dépit de facteurs expansionnistes importants comme le rattrapage des pertes de production subies pendant la longue grève contre la General Motors et la constitution de stocks par les utilisateurs d'acier, de cuivre et d'aluminium, par crainte de grèves dans ces secteurs, les résultats du premier trimestre ont été décevants, observe-t-on dans ces milieux. L'économie américaine est certes sortie de la récession de 1970 et tout risque de rechute paraît désormais écarté. Mais l'expansion est restée très inférieure aux espérances de l'administration. Le rythme annuel du produit national brut, qui sera annoncé dans quelques jours, n'accusera sans doute qu'une augmentation inférieure à 30 milliards de dollars alors que l'administration espérait 35 milliards de dollars.

Dans le bâtiment, la construction automobile, la sidérurgie, l'activité est en forte augmentation mais dans les autres branches, ou tout au moins la plupart d'entre elles, on continue à attendre la reprise.

La résistance des consommateurs est la cause principale de la lenteur du retour à l'expansion. Depuis six mois les économistes les plus distingués prédisent un boom de la demande consommatrice. Comme le faisait remarquer lundi le président de Dupont de Nemours, le géant de l'industrie chimique, M. Charles McCoy, on attend toujours.

l'information sportive



UN VÉTÉRAN TENACE - Henri Richard, tout au long de la série Canadien-Boston, n'a pas cessé un seul instant de batailler et rien ne semble vouloir le ralentir, pas même le solide Don Awrey qui tentait de le mettre en échec, mardi soir à Boston. Richard devra de nouveau faire face aux Bruins, ce soir au Forum, dans ce qui pourrait être le dernier match de la série. (Téléphoto AP)

Brière inhumé samedi

Les funérailles de Michel Brière, ancien joueur des Penguins de Pittsburgh, de la ligue Nationale, décédé avant-hier à Montréal, auront lieu samedi à Malartic. On se souvient du terrible accident d'automobile dont il fut victime et dans lequel un de ses compagnons se tua.

Brière avait subi quatre interventions chirurgicales à l'hôpital Notre Dame de Montréal avant d'être transféré à l'hôpital Marie-Clarac il y a trois semaines.

Brière avait connu une brillante carrière chez les juniors avec les Bruins de Shawinigan, de la ligue Junior du Québec. En 1968-69 il s'était aligné avec les Esperviers de Soré dans la finale de l'Est pour l'obtention de la coupe Memorial contre le Canadien junior de Montréal.

Lors d'une cérémonie à Shawinigan, cette année, les Bruins avaient remis le gilet

no 7 aux parents de Michel en présence de nombreux directeurs des Penguins. Ces derniers en avaient fait leur deuxième choix au repêchage en 1969.

A sa première et seule saison dans la LNH, Brière a récolté 12 buts et 32 passes pour ainsi terminer troisième pointeur de son équipe. Il avait ajouté cinq buts et trois passes en 10 matches éliminatoires, y compris deux buts victorieux.

Son instructeur Red Kelly le considérait comme un travailleur infatigable et il avait été l'une des raisons principales de la seule présence des Penguins dans les éliminatoires depuis leur entrée dans la ligue en 1967.

Pendant son long séjour à l'hôpital, Brière a repris quelques fois conscience au point de reconnaître ses parents, sa sœur et Dick Coss, l'éclairier qui l'avait embauché pour les



MICHEL BRIÈRE

Penguins. A chaque visite des Penguins à Montréal, plusieurs coéquipiers lui rendaient visite à l'hôpital. Michel Brière aurait eu 22 ans en octobre.

Sanderson, le maître de la mise au jeu

par FRANÇOIS LEMENU

BOSTON — Après la défaite de 7-3 du Canadien, mardi soir à Boston, plusieurs s'étonnaient du nombre de lancers qu'avaient obtenus les Bruins sur Ken Dryden, le gardien des Canadiens.

Et tous avaient entièrement raison car les hommes de Tom Johnson avaient dirigé pas moins de 56 rondelles vers Dryden alors que le Canadien n'en obtenait que 27 sur un Gerry Cheevers qui a, tout compte fait, connu une soirée passablement agréable, si on peut s'imaginer une partie pouvant être agréable lorsqu'on reçoit les tirs des meilleurs joueurs de hockey.

Donc, les partisans des Bruins, ainsi que ceux des Canadiens, pouvaient s'étonner de la performance des Bruins. Cependant, il y a un aspect du jeu qui semble aller de pair avec le nombre de lancers. Cet aspect, ce sont les mises au jeu qu'ont gagnées les centres des Bruins, et particulièrement Derek Sanderson. Nous essayerons donc de trouver les liens entre les lancers et les mises au jeu.

Ayant compté toutes les mises au jeu de la partie, on constate que les Bruins en ont remporté un total de 55 tandis que le Canadien prenait possession du disque seulement 34 fois après les mises au jeu. Déjà, on note une similitude entre les lancers, 56 contre 27, en faveur des Bruins, répétitions, et les mises au jeu gagnées par les deux équipes.

En première période, les Bruins ont pris une avance de 3-1 en dirigeant 23 lancers vers Dryden. Cheevers s'est soudainement changé en jeu de faiblesse, la raison pourrait certes en être les nombreuses mises remportées par "Turk" Sanderson.

Empêcher la passe à Cournoyer

"J'étais réellement prêt pour le match de ce soir (en parlant de mardi soir)", a déclaré Sanderson après la joute. Lorsqu'on lui a demandé qu'elle était la clef de ses succès, il a répondu qu'il ne le savait pas.

Même si j'ai remporté la majorité des mises au jeu, dont la plupart contre Béliveau, a-t-il ajouté, il ne faudrait pas croire que le grand numéro 4 n'est pas un centre de classe. C'est certainement le centre que je redoute le plus car, pour moi, il demeure le meilleur pour les mises au jeu.

"Je respecte Béliveau pour plusieurs raisons", de continuer Sanderson. "Béliveau n'est pas de ce genre de centre qui balaie la glace de son bâton lors d'une mise au jeu comme s'il y avait une mouche au bout. Au contraire, il est tout ce qu'il y a de plus scientifique car, en plus d'avoir recours à ses longs bras ainsi qu'à son corps, il pense continuellement", et Sanderson de nous montrer du doigt sa tête.

"Et lorsqu'il est devant moi", d'ajouter Sanderson, "j'ai l'impression qu'il ne pense qu'à une seule chose, passer le disque à Cournoyer des la mise au jeu."

"Ah ce Cournoyer" de s'exclamer Sanderson. "Il est le plus rapide patineur du circuit. Et qu'elle force d'accélération, de dire Sanderson en hochant la tête. Il est le meilleur joueur des Canadiens. Il a d'ailleurs compté un but même si Mike Walton le surveillait de très près."

Sanderson s'interrogeait sur la force de Cournoyer qui ne craint plus d'aller dans les coins pour y sortir la rondelle. Il a même demandé aux nombreux journalistes qui l'entouraient, à l'issue de la rencontre, si Cournoyer avait soulevé des alibis au cours de la saison morte.

Mais comme Sanderson n'aime pas parler de lui, nous lui avons aussitôt la parole pour vanter ses mérites. Sanderson, au total, a remporté pas moins de 27 mises au jeu dont 10 au dernier engagement. De fait, les Bruins, en troisième période, ont gagné 18 mises sur 26, dont 6 en zone tricolore et 7 dans leur propre territoire. Pour

sa part, Montréal est sorti vainqueur en 3 occasions en zone ennemie et seulement 2 fois chez lui.

Enfin, avec Sanderson dans les parages, on ne pourra plus dire: le premier but de la rencontre est très important. Il faudra plutôt dire: la première mise au jeu pourra décider de la partie!

Droit au but

Deux nouveaux surnoms accordés aux Bruins par le journaliste Bud Collins: "Nos Bruins Bien Aimées" et "La machine à additionner Adams" (on sait que le club est dirigé par Weston W. Adams, père et fils).

Les Canadiens pourraient bien être fortement récompensés s'ils triomphaient du Boston. S'ils perdent, ils recevront chacun \$1.500. S'ils gagnent et se rendent jusqu'à une autre conquête de la coupe Stanley, ils toucheront \$6.000 DE PLUS.

Sanderson à propos de Dryden: "Il est gros; il a le pied et la main rapide; il est courageux. Il ira loin!"

Plusieurs personnalités, la plupart des dépisteurs pour les autres équipes qui jouent soit contre Boston, soit contre Montréal, dans peu de temps, ont assisté aux deux parties: Bernard Geoffrion (Rangers), Léo Boivin (Minnesota), Johnny Bower (Toronto), Bill Quackenbush, Johnny Crawford, Woody Dumart. Les parties à la TV des Bruins, soit dit en passant, sont commentées par l'ex-Montréalais Johnny Peirson, ex-Bruin.

Plusieurs joueurs après la partie se sont plaint du piètre état de la glace. Mais cela n'était pas une excuse pour les joueurs du Canadien car les deux équipes ont joué sur la même glace durant toute la soirée. Phil Roberto s'est d'ailleurs blessé lorsque sa lame de patin piqua dans un trou. Don Awrey s'est pour sa part retrouvé à deux reprises les quatre fers en l'air. Henri Richard et le juge de ligne Neil Armstrong ont également chuté sans raison apparente.

A un journaliste qui lui demandait ses impressions de la partie, Sam Pollock répondit: Les 56 lancers qu'ont obtenus les Bruins ne signifient absolument rien. La même question aurait pu être posée à Ken Dryden et nul doute que le journaliste en question aurait eu une réponse bien différente.

Si le Canadien bat les Bruins, ce soir au Forum, la septième et décisive partie sera jouée à Boston dimanche afin de la présenter au réseau américain CBS.

DERRIÈRE LE VOLANT



... de la BMW Alpina de Jacques Fortin...

De nouveaux compétiteurs feront leur apparition cette saison aux épreuves de courses automobiles du Championnat Laurentide. L'un de ceux-ci, et sans doute un fier concurrent, sera le Dr Jacques Fortin, dont la BMW Alpina Sigi vient de subir d'importantes transformations pour la course. Dans l'ordre habituel: Serge-P. Forest, responsable de l'information chez Molson; Andreas Czernel, vice-président de Sigi Motors et mécanicien de l'écurie; et Kuno Wittmer, expert en ralliements et directeur de l'écurie Mojak.

Graham Hill s'impose en Formule 2...

Le Britannique Graham Hill, au volant d'une Brabham BT-36, a remporté les honneurs de la course "Pages Jaunes" pour voitures de Formule 2, disputée en fin de semaine au circuit de Thruxton, en Angleterre, et comptant pour le championnat d'Europe. Hill a d'abord triomphé dans une épreuve de sa série, puis a gagné l'épreuve finale.

Dans la première série, c'est le jeune Suédois Reine Wisell, sur Lotus 69-C, qui a mené pendant les trois premiers tours. Mais Hill a alors réussi à le doubler et n'a plus jamais été inquiété, terminant avec 11 secondes d'avance sur son compatriote Derek Bell, sur Motul-March 712-M, et le Français François Cevert, sur Tecno TF71-2, de l'équipe Elf.

Six nouvelles inscriptions pour Indianapolis...

Six voitures, dont l'une au nom d'A.J. Foyt, déjà trois fois gagnant de l'épreuve, ont été inscrites hier en vue de la célèbre course des 500 milles d'Indianapolis, à l'affiche pour le 29 mai prochain.

Une seconde inscription était au nom de Sam Sessions, de Nashville (Mich.), qui a participé trois fois à l'épreuve. Sessions pilotera l'une des deux Offenhausers turbo-propulsés inscrites par Dan Levine, de l'écurie Federal Automobile Associates, de Détroit. Le nom du second pilote n'a pas encore été dévoilé.

Foyt, vainqueur de l'épreuve en 1961, 1964 et 1967, tentera de créer un précédent avec une 4ème victoire, au volant de l'une des deux L.T.T. Thompson "S" spéciales inscrites hier. Le nom du deuxième pilote, ici encore, n'a pas été dévoilé.

Dee Jones, de Phoenix, pilotera la Minnesota Serendipity spéciale inscrite par Patrick O'Reilly, de Lake Crystal (Minn.). Enfin, la 6ème inscription était celle de A.H. Dowd, de Venice (Calif.), pour une Norris Industries Eagle. Le nom du pilote n'est pas encore connu.

Petty en est rendu à \$101.005 en bourses...

Trois positions au classement des 10 meilleurs pilotes de la série Grand National de NASCAR ont un nouveau titulaire, à la suite des dernières épreuves. Mais Richard Petty, de Randleman (C. du N.), est toujours bon premier, tant pour les points que pour les gains.

En effet, Petty, pilote pour l'écurie Plymouth, a mérité des bourses totalisant \$101.005 jusqu'ici cette année, contre \$18.755 pour Bobby Allison, son plus proche rival. De plus, Petty mène aux points avec 1.074, contre 940 pour James Hylton, son plus sérieux adversaire dans ce domaine. Allison vient au 7ème rang avec 789 points seulement.

Wietzes défendra les couleurs de Castrol...

Le Canadien Eppie Wietzes sera commandité cette saison par Castrol Canada. On se souvient qu'il avait décroché une quatrième place au championnat Continental L & M l'an dernier, alors qu'il pilotait la McLaren Formula E de Clayton.

La saison dernière, Wietzes était en partie commandité par Castrol pour sa participation au championnat canadien Formula A, qu'il avait d'ailleurs gagné. Il avait également couru dans plusieurs épreuves Formula A aux États-Unis.

Etant donné que la nouvelle formule du championnat canadien s'adresse aux voitures Formula B seulement, Eppie participera à toutes les épreuves de Formula A dans la série L & M.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A. RONALD PERRON, C.A. 2345 est, Bélanger Montréal 729-5226	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A. 235 ouest, Boul. St-Joseph 274-6513	VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADLICH, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. J. SERGE GERVASIS, C.A. WAGUIM BOULOS, C.A. 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

THORNE, GUNN & CIE

Comptables agréés

R.J.P. Dawson, C.A. D.P. Atkins, C.A. D.M. Long, C.A. H.J. Garbacz, C.A. P. Gauthier, C.A. R. Boudreau, C.A. A. Ross, C.A. R.B. Savard, C.A. S. Givish, C.A.	J.F. Lewis, L.A. J.D. Hogg, C.A. G.R. McPhee, C.A. W.D. Hughes, C.A. L.A. Wright, C.A. M.B. Turcotte, C.A. R.A. Ross, C.A. R. Beaudry, C.A. J. Magnan, C.A.	C.A. Poirant, C.A. A. Galarneau, C.A. J.M. Broome, C.A. E.D. Warner, C.A. L.L. Graves, C.A. R.M. White, C.A. D.W. Smith, C.A. M.A. McMoran, C.A. R. Voux, C.A.
--	---	--

800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables Agréés.

Maurice Samson, C.A. Jean Lacroix, C.A. Dallard Huet, C.A. Clement Fréchet, C.A. Vernon Fargue, C.A. Pierre Barry, C.A. Adrien Côté, C.A. Gilles Lévesque, C.A. Roland Truchon, C.A. Emile Mallette, C.A. Robert Gauthier, C.A. Louis Gravel, C.A. Jean-Paul Dionne, C.A. François Dubé, C.A.	Lucien P. Bélair, C.A. Lionel Roussin, C.A. Raymond Fortier, C.A. Benoît Sylvestre, C.A. Dennis Bell, C.A. Raymond Côté, C.A. Paul A. Michaud, C.A. Jean-Paul Barbeau, C.A. Emile Gauthier, C.A. Real Auger, C.A. Jean Faveau, C.A. Richard Jean, C.A. Clement Duchêne, C.A. Gérard Trudeau, C.A. Gilles Masson, C.A. Jacques Dorion, C.A. Yves Lamothe, C.A. Maurice Pinault, C.A.	Leon Côté, C.A. Hensley Bourgoin, C.A. Albert Gervais, C.A. Pierre Lesage, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Trépan, C.A. Marcel Marier, C.A. Bertrand Laroche, C.A. Denis Schmitt, C.A. Pierre David, C.A. Jean-Paul Boyer, C.A. André Lesage, C.A. Gérard Mongeau, C.A. Roland Lévesque, C.A. Yves Beaulieu, C.A. Jacques Proulx, C.A. Clement Lussier, C.A. Jean Hains, C.A. Denis Trudel, C.A. Gaston Orligny, C.A. Maurice Sénéchal, C.A.
--	--	---

Paul Gauthier, C.A.
Paul E. Bonnier, C.A.
Grégoire Belleville, C.A., Syndic

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI - SHELBROOKE
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE Marion, Robic & Robic ci-devant Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND Montréal, 25 288-2152	MEUBLES DE BUREAUX VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX STATIONNEMENT Canada Dactylographe Inc., 7035 AVE. DU PARC 270-1141
--	--

Encouragez
nos annonceurs

HOCKEY

Série A	G	P	BP	BC	Pts
Boston	3	2	21	16	6
Montréal	2	3	16	21	4
Ce soir					
Boston à Montréal					
Série B					
New York	3	2	14	14	6
Toronto	2	3	14	14	4
Ce soir					
New York à Toronto					
Série C					
Chicago	4	0	20	8	8
Philadelphie	0	4	8	20	0
Série D					
Minnesota	3	2	11	13	6
St-Louis	2	3	13	11	4
Ce soir					
St-Louis à Minnesota					
LES COMPTEURS	B	A	Pts		
Orr, Bos.	5	7	12		
B. Hull, Chi.	6	4	10		
Esposito, Bos.	2	7	9		
Mikita, Chi.	2	6	8		
Stapleton, Chi.	2	5	7		
Henderson, Tor.	5	1	6		
Cournoyer, Mon.	3	3	6		
Béliveau, Mon.	2	4	6		
Hodge, Bos.	1	5	6		

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES

844-3361

• Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
• Tout mot additionnel est de 0.05
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

APPELLEMENT A LOUER

EDOUARD-MONTPETIT 2930: près université de Montréal, 3 1/2, 4 1/2 pièces, à l'épreuve du feu, ascenseur, lavage, garage. Appartements de haute classe, occupation immédiate ou 1er mai. Invitation à visiter. 16-4-71

AVENUE DU PARC, 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3 1/2 - \$78.42 - \$88. Façades rues, 3 fenêtres \$92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payés. Vacances. 8-5-71

LONGUEUIL: 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, de \$97 à \$130. Propriété neuve. Tous services inclus (eau chaude, chauffage, taxes, électricité). Près école, C.T.M., centre d'achats. Faut voir. Tél.: 679-0770. 15-71

LOUIS COLIN 5540: près Université, 3 1/2, chauffé, meublé ou non, ascenseur, disponible 4 mois. Libre 1er mai. Prix discutable. Tél.: 666-3597 et 666-8722. 16-4-71

DUPUIS 4360: 4 1/2, chauffé, \$100 par mois. Tél.: 735-3104 ou 739-7668. 16-4-71

COTE-DES-NEIGES: Gâtineau pré Université, 3 1/2, \$110, chauffé, eau chaude, laveuse-écheuse, poêle-réfrigérateur, tapis. Tél.: 733-5657. 26-4-71

OUTREMONT: Wiseman-Bernard, 4 pièces chauffées, poêle-réfrigérateur, Tél.: 276-883 ou 521-4341. 733-4396. 17-4-71

OUTREMONT: 3 pièces meublées, chauffées, électricité payée, lingerie, vaisselle fournies, \$125. Tél.: 733-4396. 17-4-71

COTE-DES-NEIGES: Ridgewood, 4 1/2, spacieux, très clair, vue panoramique, toutes commodités, autobus à la porte, \$165, garage disponible. Tél.: 861-8855 poste 196 ou 739-5883. 16-4-71

CHRISTOPHE-COLOMB 7310: près métro Jean-Talon, 1 1/2 - 2 1/2 chauffés, meubles, spacieux, incinérateur, chambre-lavage, piscine intérieure Sundek \$100 à \$120 tout compris. Tél.: 277-1469, 274-1302. J.N.O.

APPELLEMENT A LOUER
4 1/2, luxueux, dans Presidential Towers, Côte St-Luc, totalement équipé, ensoleillé, garage, piscine intérieure, air climatisé \$225. Donnerai 2 mois gratuits pour bail 2 ans. Tél.: 488-7691. 19-4-71

AUTO A VENDRE

VOLKSWAGEN 1969, automatique, en bon état, radio AM-FM. Tél.: 722-6263. 19-4-71

A VENDRE

Lit divan, 1 mois d'usage, à vendre à \$95. moins que la moitié du prix d'achat. Tél.: 435-5738. 19-4-71

ASSURANCE

ASSUREZ-VOUS d'un salaire de \$100 par semaine en cas d'accident ou de maladie. Pour information: 274-7961. 17-4-71

ARGENT DEMANDE

PLACEZ \$5,000 - 15% annuel, garantie totale. Promotion financière. Possibilité retrait 3 mois prévus. Tél.: 931-3141. 23-4-71

BOUL. PIE IX coin Jean-Talon, 1000 p.c., ou 2025 p.c. chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: 271-4631-3-5-71
VIEUX-MONTRÉAL: 163 est, St-Paul, près St-Vincent, 1,000 pieds carrés, maison rénovée. Appelez 861-3209 (entre 6-11 p.m.). 20-4-71

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

BUREAU A LOUER

ÉDIFICE
CAISSE POPULAIRE
ST-ALPHONSE D'YOUVILLE
555, est boul. Crémazie
(station métro Crémazie)
1,400 p.c. au sous-sol (climatisé) conciergerie - électricité - ascenseur - stationnement.
J.P. Brodeur ou R. Gaulin
389-7823 17-4-71

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux "Bavarois", "Tyrol", 5 1/2, chauffés, blanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, semaine pour location d'été (piscine, équitation). 256-6825 (fin de semaine 254-6728) 16-4-71

STE-MARGUERITE DU LAC MASSON: 100' x 210' approximativement, bord du lac des Castors, 47 milles de Montréal. \$5,500. Tél.: 722-6263. 19-4-71

DUPLEX A LOUER

BROSSARD: 10 minutes centre-ville, grand bas-duplex neuf, 6 1/2, garage, eau chaude, \$220. mois. Aussi haut, 5 1/2, 1500, mois. Chauffé. Tél.: 678-8537. 20-4-71

Soissons, près Université Montréal, luxueux duplex meublé chauffé, 6 1/2 grandes pièces ensoleillées, 3 chambres, lingerie, vaisselle, ustensiles. Libre immédiatement. Références exigées. Tél.: 737-4415, 737-8803. 19-4-71

ESPACE A LOUER

CENTRE-VILLE
Espace commercial ou entrepôt à louer. 2,350 p.c. - 1er mai. Tél.: 521-5171. 19-4-71

ENTRETIEN, REPARATION

Brigue, tirage de joint, foyer, cheminée, pierre, plâtrage, ciment, menuiserie, porte, chassis, redresser plancher, creuser cave, enlever eau, mur brique, toit, assurance, service 24 h. Tél.: 388-2137. 21-6-71

FEMME DEMANDEE

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE
pour bureau d'actuaire-conseils.
• Excellente dactylo
• Très bonne connaissance du français.
GILLES BLONDEAU & CO.
288-1146 17-4-71

CHALET A LOUER

STE-MARGUERITE DU LAC MASSON: 100' x 210' approximativement, bord du lac des Castors, 47 milles de Montréal. \$5,500. Tél.: 722-6263. 19-4-71

DUPLEX A LOUER



M. Georges Tremblay, ministre des transports du Québec, arbore fièrement le casque indien qu'il a reçu du gouverneur de l'Oklahoma, M. David Hall, en échange contre un CL-215 miniature. Le ministre s'est rendu en Oklahoma et en Alabama pour surveiller les opérations des CL-215 de Canadair dont les deux États américains ont fait l'acquisition en mars. Les appareils sont utilisés pour lutter contre les feux de forêt. (Téléphoto CP)

La CSN lance une offensive dans le secteur du commerce

par Gisèle Tremblay

La CSN, qui livre à la FTQ un âpre combat pour la syndicalisation dans les entreprises de commerce au détail, vient de publier le texte du jugement qui, en février dernier, condamnait pour collusion avec l'employeur la section québécoise ("local 500", FTQ) de l'Union internationale des employés de commerce.

Le juge René Beaudry, qui présidait le tribunal du travail, avait alors imposé au "local 500" une amende de \$1,500 plus les frais (environ \$10,000), après avoir jugé l'association coupable de complicité avec des représentants du Syndicat de Québec limitée, grand magasin à succursales.

De l'automne 1969 au printemps dernier, en effet, le "local 500" a rivalisé avec le Syndicat des employés de magasin de Québec (CSN) pour obtenir l'adhésion des quelque 400 employés de l'entreprise.

Or, la poursuite a prouvé hors de tout doute qu'en accord avec les organisateurs du syndicat américain, des cadres du service du personnel et plusieurs chefs de section, tous représentants de l'employeur, ont favorisé ouvertement le "local 500", fait eux-mêmes signer des cartes de membre aux employés "sur les lieux du travail et pendant les heures de travail", et assisté à des assemblées du syndicat.

La CSN a porté plainte et obtenu gain de cause. Entre-temps, les deux demandes d'accréditation sont toujours pendantes, mais le commissaire-enquêteur devrait rendre sa décision ces jours-ci. La CSN est confiante de l'emporter: elle affirme avoir acquis la signature d'environ 75% des employés.

Le "local" 500 a été condamné en vertu de l'article 128 du code du travail, qui rend possible de la même peine que le coupable toute personne ou toute association complice d'une infraction à l'article 11.

L'article 11 se lit comme suit: "Aucun employeur, ni aucune personne agissant pour un employeur ou une association d'employeurs, ne cherchera d'aucune manière à dominer, entraver ou financer la formation ou les activités d'une association de salariés, ni à y participer."

La brochure de la CSN, intitulée "Premier pas vers la libération des employés du commerce" n'est pas qu'un cri de victoire. Elle est en même temps une arme contre la centrale concurrente dans la campagne d'organisation syndicale que la perspective des négociations sectorielles a déclenché dans le secteur commercial.

Le "local 500" est passé en trois ans de 7,000 à 18,000 membres. Il domine notamment dans les grands magasins d'alimentation. La Fédération du commerce (CSN), pour sa part, forte de

16,000 membres, a présenté il y a quelques mois un "livre blanc" qui expose son plan d'organisation pour l'année en cours.

Selon M. Jacques Archambault, auteur du document et directeur des services à la Fédération du commerce, le commerce de détail, peu touché par le syndicalisme jusqu'ici, fabrique des travailleurs défavorisés: le salaire hebdomadaire moyen y est de \$70, la semaine de travail y atteint souvent 48 heures et la sécurité d'emploi n'existe pas.

Le "local 500" est le syndicat dont les bureaux furent occupés, à la mi-février à Québec, par des membres mécontents de la tutelle qu'impose à leur association depuis plus de deux ans la "Retail Clarke International Association" (siège social à Washington)

Une cinquième vacance est créée aux Communes

OTTAWA (PC) — Une cinquième vacance a été créée aux Communes par suite de la nomination de M. James E. Brown, député libéral de Brant, à la fonction de juge du comté de Norfolk.

M. Brown, âgé de 57 ans, dont la santé laisse à désirer, a été député pendant près de 14 ans.

Le premier ministre Trudeau est actuellement en vacances avec son épouse, Margaret, et on ne sait pas quand il jugera à propos de tenir des élections complémentaires pour combler les cinq vacances qui existent aux Communes.

Jusqu'ici M. Trudeau ne semble pas pressé de tenir des élections complémentaires, du moins dans deux circonscriptions québécoises, soit Chambly et Trois-Rivières.

M. Bernard Pilon, député libéral de Chambly et whip du parti, est décédé le 17 novembre et M. J.A. Mongrain, député libéral de Trois-Rivières, également décédé le 23 décembre dernier.

Cependant, le président général des élections n'a été informé officiellement de ces décès que jeudi dernier, soit un délai de six mois dans le cas de M. Pilon.

L'avis officiel est extrêmement important, parce que le gouvernement n'est pas tenu de fixer la date d'une élection complémentaire avant six mois de l'avis de vacance transmis au président général des élections. L'avis officiel de vacance dans le cas de M. Brant n'a été reçu que jeudi dernier, soit cinq jours avant l'annonce de sa nomination à la magistrature.

La campagne des Fédérations

\$6 millions à trouver en 15 jours

par Solange Chavlin

La souscription de la campagne des Fédérations est à mi-chemin, devant se terminer le 30 avril prochain. Pour tant, 42,4% seulement de l'objectif a été recueilli jusqu'ici. Le chômage qui sévit présentement au Québec ainsi que certaines critiques formulées par le Conseil central de Montréal au sujet du bien-fondé de la campagne, ne facilitent pas le travail des bénévoles.

Les \$4,5 millions qui sont entrés dans les caisses de la campagne des Fédérations et qui serviront à subventionner 112 agences sociales, représentent un peu moins de la moitié de l'objectif minimum fixé à \$11 millions.

Pourtant, a dit hier le directeur de la campagne, M. Jean V. Desbiens, au cours du déjeuner du club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal, il suffirait que tous les hommes de bonne volonté versent l'équivalent d'une heure de salaire par mois pour que l'objectif soit atteint d'ici la fin d'avril. Si vous ne le faites pas, qui le fera? Sûrement pas les chômeurs ou ceux qui attendent chaque mois, un chèque d'assistance sociale pour arriver non pas à vivre mais à survivre.

Est-il besoin d'expliquer que le meilleur régime de sécurité sociale ne réussira jamais à donner à tous les individus les services et soins auxquels ils ont droit?

"La charité a encore un rôle à jouer dans notre société — un rôle innovateur, complémentaire à l'action de l'Etat qui est souvent lente et tracasieuse, et aussi un rôle d'intermédiaire social permettant à des groupes minoritaires, sans voix, d'être entendus par l'Etat."

On a reproché à la campagne des Fédérations d'être un organisme dominé par des banquiers, des patrons, bref par l'Establishment. Depuis quelques années, des efforts ont été faits afin d'inviter les citoyens à participer et à prendre en main quelques-uns des services de la campagne des Fédérations.

La Maison du quartier compte 9 citoyens du milieu sur un conseil d'administration de 13 membres; la représentation est identique au Centre des services communautaires de Pointe Saint-Charles; les Services familiaux du Centre-sud sont assumés en grande partie par des citoyens et la Clinique Saint-Jacques est entièrement administrée par son propre comité de citoyens. Au conseil d'administration de l'Aide aux infirmes, deux handicapés siègent en permanence.

Toutefois, pour M. Desbiens, l'un des rôles les plus importants de la campagne des Fédérations est de développer des projets-pilotes et faire ainsi la démonstration de besoins non satisfaits ou non perçus des autorités. C'est ainsi que les locataires du grand Montréal n'avaient pas de voix. A l'aide d'une subvention de \$70,000 pour deux ans, ces locataires qui sont en fait la majorité des citoyens du grand Montréal pourront se grouper, à prendre à mieux connaître leurs droits, et ainsi être mieux équipés pour réclamer des améliorations aux conditions de logement.

Sommes-nous véritablement assez riches collectivement pour demander à notre gouvernement d'assumer du jour au lendemain les 112 agences que subventionne chaque année la campagne des Fédérations grâce aux dons du public? Si nous répondons non à cette question, il ne reste qu'un geste à poser, celui de permettre non seulement à ces milliers d'enfants d'aller en vacances l'été prochain, mais aussi aux

projets de jeunes, aux cliniques médicales de citoyens, aux centres de dépannage pour enfants, adolescents, vieillards et handicapés de toutes sortes, de conserver le minimum de bien-être que cet apport de la population est en mesure de leur donner.

Même si l'Etat arrivait un jour à s'occuper complètement des besoins essentiels des économiquement faibles — ce qui est encore loin d'être le cas — il resterait beaucoup de travail et de services à offrir pour combler ce vide immense qui existe dans la société nord-américaine entre le riche et le pauvre.

C'est cet écart scandaleux qui montre avec éloquence un petit film de 13 minutes de Jack Zolov qui fut présenté, hier midi, aux hommes d'affaires du club Kiwanis les invitant à comparer leur vie à celle des autres... C'est aussi dans un ultime effort pour faire échec à ce ghetto social que la campagne des Fédérations invite le public à souscrire généreusement.

Comment détourner un avion avec des brosses à dents?

WINNIPEG (PC) — Trois jeunes pirates, armés seulement de brosses à dents, dont ils avaient aiguisé les manches ont tenté une tentative de détourner mardi un petit appareil, qu'ils voulaient voir atterrir n'importe où ailleurs qu'à Winnipeg. Le pilote et le copilote ont déjoué leurs agresseurs en modifiant leur direction, comme l'avion se trouvait au milieu d'une accumulation de nuages, et ont finalement atterri à Winnipeg.

Il s'agissait d'un appareil Navajo, pouvant transporter sept passagers et appartenant à la Midwest Airlines, qui effectuait le vol régulier entre Dauphin et Winnipeg, au Manitoba. Trois autres passagers, dont le maire de Winnipeg, M. Stephen Juba, et sa femme, se trouvaient à bord.

Il n'y a pas eu moyen de rejoindre M. Juba, mais son secrétaire a fait savoir que le maire avait été assez bouleversé par l'incident.

L'avion venait à peine de quitter l'aéroport de Dauphin, à 11h50, quand l'un des jeunes, qui aurait environ 16 ans, s'est rendu à la cabine de pilotage et a

ordonné au pilote, Robert Taylor, de retourner au sol immédiatement, sans quoi il y aurait du grabuge.

Croyant que le jeune pirate avait un couteau, M. Taylor a suggéré qu'ils se rendent plutôt à Yorkton, en Saskatchewan, parce qu'il y avait trop de neige pour tenter d'atterrir sur une route. Le garçon a accepté et l'appareil a pris la direction ouest.

Le copilote, Maurice Durrant, a utilisé un code spécial pour signaler par radio à l'aéroport de Winnipeg que l'appareil changeait de direction et signaler en même temps leur position dangereuse.

"Tout s'est produit si subitement et nous étions trop occupés pour avoir le temps d'avoir peur", a déclaré plus tard M. Durrant au cours d'une interview.

"Nous avons fait ce que nous avons cru être le mieux et tout a bien tourné". Les jeunes ont repris leurs sièges, tandis que le pilote, M. Taylor, descendait au milieu d'épais nuages et petit à petit dirigeait de nouveau son appareil vers Winnipeg, à 160 milles au sud-est.

Pour les prêts, on est IN.



Rêvez-vous d'une auto, d'un voyage, d'un appareil ménager ou d'un stéréo? Pensez à un prêt budgétaire. Venez à la Banque Provinciale.

Vous bénéficierez: d'un prêt proportionné à vos revenus; de taux vraiment avantageux; d'une assurance-vie incorporée au prêt; des conseils financiers donnés par des experts.



banque provinciale
L'INNOVATRICE

une impossibilité: décrire vos vacances aux Îles Calypso là où le soleil est plus invitait que partout ailleurs. Elles y seront ce que vous en ferez. Pour ça nous vous faisons confiance.

des faits: par un beau temps garanti, vous pourrez danser, pêcher et... faire d'agréables rencontres.

Nous vous offrons le plus grand nombre de vols sans escale vers le plus grand nombre d'îles: 30 à 50%.

Cet été, les tarifs d'hôtels sont réduits de 30 à 50%.

un conseil: si vous désirez recevoir la brochure décrivant les Îles Calypso, voyez votre agent de voyage immédiatement, ou appelez-nous.

... à propos
des Îles Calypso!

"ce qu'on est bien quand tu nous mènes!"



AIR CANADA

Notre affaire, c'est tout le monde

À propos de bons voyages...

LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS
Succursale
LAVAL
CENTRE LAVAL
SORTIE 7 AUTOROUTE
688-5310

TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, Tél.: 861-7272

OUVERT LE SOIR
JUSQU'À 21 H.
ET LE SAMEDI JUSQU'À
17 H.

Succursale
LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777